

TGP/14/5 Draft 1**Original:** anglais**Date:** 10 août 2020

à examiner par correspondance

PROJET (RÉVISION)

Document connexe à
l'introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales (document TG/1/3)

DOCUMENT TGP/14**GLOSSAIRE DE TERMES UTILISÉS DANS LES DOCUMENTS DE L'UPOV**

Document établi par le Bureau de l'Union

aux fins d'examen par

le Comité technique, le Comité administratif et juridique, et le Conseil en 2020

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>PAGE</u>
SECTION 1. TERMES INSTITUTIONNELS ET TECHNIQUES.....	5
SECTION 2. TERMES BOTANIQUES	14
SOUS-SECTION 1. INTRODUCTION	14
SOUS-SECTION 2. FORMES ET STRUCTURES.....	15
I. FORME.....	15
1. <i>Composantes de la forme</i>	15
Tableau des formes planes symétriques simples	18
Tableau des autres formes planes.....	19
2. <i>Élaboration des caractères liés à la forme</i>	20
2.1 Introduction.....	20
2.2 Caractères liés à la forme entièrement plane	20
2.3 Caractères liés à la forme de la base.....	30
2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité.....	32
2.5 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex	35
2.6 Caractères liés à la forme tridimensionnelle	37
2.7 Symétrie	37
2.8 Angle sous lequel observer les formes de plantes.....	37
2.9 Utilisation de caractères composites pour déterminer la distinction et l'homogénéité	39
2.10 Forme : types d'expression et niveaux/notes	39
2.11 Forme : définition du caractère	40
2.12 Forme : caractères figurant dans le questionnaire technique.....	40
3. <i>Illustrations de formes</i>	41
3.1 Formes planes complètes.....	41
3.2 Formes de la base.....	41
3.3 Formes de l'apex	42
3.3.1 Apex.....	42
3.3.2 Extrémité différenciée	42
3.4 Formes tridimensionnelles	43
3.5 Symétrie	44
II. STRUCTURE	45
1. <i>Élaboration des caractères liés à la structure de la plante</i>	45
1.1 Type de croissance.....	45
1.2 Port / sens (parties de plantes).....	46
1.3 Position relative	48
1.4 Bords.....	48
1.5 Poils et épines	49
2. <i>Illustrations de structures de plantes</i>	50
2.1 Port.....	50
2.2 Port / sens (parties de plantes).....	51
2.3 Position relative	52
2.4 Types d'inflorescence.....	53
2.4.1 Inflorescences simples.....	53
2.4.2 Inflorescences composées.....	53
2.4.3 Bords	55
2.4.4 Pilosité (types d'appendice couverts par le terme général "poil" dans les principes directeurs d'examen)	56
2.4.5 Épines (types d'appendice couverts par le terme général "épine" dans les principes directeurs d'examen)	56
2.4.6 Autres appendices	57
2.4.7 Texture.....	57

SOUS-SECTION 3 : COULEUR	58
1. INTRODUCTION	58
2. COULEUR	59
2.1 <i>Termes utilisés pour qualifier la couleur</i>	59
2.2 <i>Niveaux d'expression pour les caractères de couleur</i>	59
2.2.1 Couleur unique	59
2.2.2 Gamme de couleurs	59
2.2.3 Intensité	60
2.2.4 Code de couleurs	60
2.3 <i>Élaboration des caractères</i>	60
2.3.1 Type d'expression	60
2.3.2 Ordre des niveaux d'expression	61
2.3.3 Facteurs à prendre en considération pour la création de groupes de couleurs.....	61
2.4 <i>Noms de couleur inappropriés</i>	62
2.5 <i>Moment choisi pour les observations</i>	62
2.6 <i>Éléments d'organes pouvant modifier la couleur</i>	62
3. MÉTHODE DE DESCRIPTION DES COULEURS ET DE LA RÉPARTITION DES COULEURS ...	63
3.1 <i>Méthode de description selon la taille de la surface occupée</i>	63
3.2 <i>Méthode de description selon les couches de tissus</i>	63
3.3 <i>Méthode de description selon des parties définies d'un organe</i>	64
3.4 <i>Méthode de description selon le numéro du code RHS des couleurs (méthode de "Lisbonne")</i>	64
3.5 <i>Termes spécialisés utilisés pour les caractères de couleur</i>	66
3.5.1 Panachure	66
3.5.2 Pigments (anthocyanine, caroténoïde)	67
3.5.3 Netteté.....	67
3.6 <i>Changement de couleur au fil du temps</i>	67
4. DISTRIBUTION ET RÉPARTITION DES COULEURS	68
4.1 <i>Schéma</i>	68
4.2 <i>Illustrations</i>	68
4.2.1 Répartition des couleurs	69
4.2.1.1 Surteinte	69
4.2.1.2 Moucheté / taché / piqué	69
4.2.1.3 Barre centrale	70
4.2.1.4 Aciculé / strié.....	70
4.2.1.5 Bande transversale / à bandes.....	70
4.2.1.6 Au bord / zone marginale	70
4.2.1.7 Tesselé / en réseau / marbré / nervuré	71
4.2.2 Distribution des couleurs	71
4.3 <i>Utilisation de photographies pour illustrer la distribution et la répartition des couleurs</i>	72
5. BIBLIOGRAPHIE	73
ANNEXE I NOMS DE COULEUR AUX FINS DE LA SIXIÈME ÉDITION (2015) DU CODE RHS DES COULEURS	74
Appendice I de l'annexe I : Groupes de couleurs de l'UPOV selon les numéros de référence du code RHS des couleurs (édition 2015).....	77
Appendice II de l'annexe I : Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs de l'UPOV (sixième édition (2015) du code RHS des couleurs).....	92
ANNEXE II ATTRIBUTION DES GROUPES DE COULEURS DE L'UPOV AUX ÉDITIONS ANTÉRIEURES DU CODE RHS DES COULEURS (ÉDITIONS 1986, 1995, 2001 ET 2007)	107
Appendice I de l'annexe II : Groupes de couleurs de l'UPOV selon les numéros de référence des éditions antérieures du code RHS des couleurs (éditions 1986, 1995, 2001 et 2007)	108

Appendice II de l'annexe II : Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs de l'UPOV (éditions 1986, 1995, 2001 et 2007 du code RHS des couleurs)	123
SOUS-SECTION 4 : DEFINITIONS DES TERMES APPLICABLES À LA FORME, À LA STRUCTURE ET À LA COULEUR	138
SECTION 3. TERMES STATISTIQUES	153
INDEX DE TOUS LES TERMES	170

SECTION 1. TERMES INSTITUTIONNELS ET TECHNIQUES

<p>ASW (principes directeurs d'examen)</p>	<p>sigle d'“Additional Standard Wording” (texte standard supplémentaire) (voir ci-dessus)</p>
<p>base de données GENIE</p>	<p>La base de données GENIE vise à fournir des informations en ligne sur différents genres et espèces (“GENera” et “speclEs”, d'où “GENIE”) relatives à la protection offerte par les membres de l'Union, à la coopération en matière d'examen, à l'expérience acquise en matière d'examen DHS et à l'existence de principes directeurs d'examen de l'UPOV. En outre, la base de données GENIE contient la liste des codes UPOV et fournit des renseignements en ce qui concerne d'autres noms botaniques et noms communs. (voir http://www.upov.int/genie/fr/)</p>
<p>base de données PLUTO</p>	<p>La base de données PLUTO contient les données sur les variétés végétales fournies par les membres de l'Union et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) payant une contribution. La principale raison du lancement de la base de données étant la vérification des dénominations variétales, la base de données n'est pas limitée aux variétés pour lesquelles la protection a été obtenue ou demandée, mais englobe aussi toute variété considérée comme étant importante aux fins de la dénomination variétale. On y trouve, par exemple, les variétés figurant sur les listes nationales des variétés admises à la commercialisation et des variétés qui ne sont pas inscrites au catalogue officiel, mais aussi d'autres variétés dont la dénomination ne devrait pas être réutilisée pour des variétés appartenant à la même classe de dénomination. (voir http://www.upov.int/pluto/fr/)</p>
<p>base de données sur les variétés végétales</p>	<p>voir base de données PLUTO</p>
<p>BMT</p>	<p>sigle, utilisé en français, d'“UPOV Working Group on Biochemical and Molecular Techniques, and DNA-Profiling in Particular” (<i>Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN</i>) (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)</p>
<p>CAJ</p>	<p>sigle de “Comité administratif et juridique de l'UPOV” (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)</p>
<p>caractère</p>	<p>L'Introduction générale contient les indications suivantes :</p> <p>“4.2.1 Pour qu'un caractère puisse être utilisé aux fins de l'examen DHS ou de l'établissement d'une description variétale, il est essentiel que son expression :</p> <ul style="list-style-type: none"> “a) résulte d'un certain génotype ou d'une certaine combinaison de génotypes (cette condition est énoncée à l'article 1.vi) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, mais est fondamentale en toute hypothèse); “b) soit suffisamment claire et reproductible dans un milieu donné; “c) témoigne d'une variabilité suffisante entre les variétés pour permettre d'établir la distinction; “d) puisse être décrite et reconnue avec précision (cette condition est énoncée à l'article 6 des actes de 1961/1972 et de 1978 de la Convention UPOV mais reste une condition fondamentale en toute hypothèse); “e) permette de vérifier le critère d'homogénéité; “f) permette de vérifier le critère de stabilité, c'est-à-dire produise des résultats cohérents et reproductibles à la suite de reproductions ou multiplications successives ou, le cas échéant, à la fin de chaque cycle de reproduction ou de multiplication. <p>“4.2.2 On notera qu'il n'est nullement exigé qu'un caractère ait une valeur commerciale intrinsèque. Cependant, si c'est le cas, et si ce caractère répond à tous les critères applicables, il peut être pris en considération normalement.</p> <p>“4.2.3 D'autres critères applicables aux caractères à retenir dans les principes directeurs d'examen sont énoncés à la section 4.8 [de l'Introduction générale] ‘Catégories fonctionnelles de caractères’ et dans le document TGP/7 ‘Élaboration des principes directeurs d'examen’. Les caractères figurant dans les principes directeurs d'examen ne sont pas nécessairement exhaustifs et d'autres caractères peuvent y être ajoutés si cela se révèle utile et si ces caractères répondent aux conditions énoncées plus haut.”</p>

<p>caractère avec astérisque</p>	<p>Les <i>caractères avec astérisque</i> (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération lors de l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales. (Introduction générale, chapitre 4.8)</p>
<p>caractère composite</p>	<p>Il est possible d'établir des caractères supplémentaires pour comparer les variétés en calculant des caractères "composites" qui correspondent aux combinaisons mathématiques de caractères existants examinés de façon indépendante. Si ce procédé peut faciliter l'évaluation des différences importantes entre variétés, certaines mesures de sauvegarde restent nécessaires pour en garantir une utilisation adéquate. Par conséquent, les caractères composites doivent :</p> <p>a) décrire un caractère définissable de la plante ; et b) fournir des informations supplémentaires en plus de celles sur les caractères qui les composent.</p> <p>(voir la Section 2, sous-section 2, Partie I, chapitre 2.9 de ce document)</p>
<p>caractère de groupement</p>	<p>Les <i>caractères de groupement</i> sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.</p> <p>(voir le chapitre 4.8 de l'Introduction générale)</p>
<p>caractère essentiel</p>	<p>L'article 6.1)d) de la Convention de 1961 et des actes de 1972 et de 1978 exige que la variété soit "stable dans ses caractères essentiels, c'est-à-dire qu'elle reste conforme à sa définition à la suite de ses reproductions ou multiplications successives ou, lorsque l'obtenteur a défini un cycle particulier de reproductions ou de multiplications, à la fin de chaque cycle".</p> <p>L'Introduction générale (chapitre 7.2) précise que les caractères essentiels comprennent au moins tous les caractères utilisés pour l'examen DHS ou figurant dans la description variétale établie à la date d'octroi de la protection de cette variété. Tous les caractères évidents peuvent donc être pris en considération, qu'ils figurent ou non dans les principes directeurs d'examen.</p>
<p>caractère pertinent</p>	<p>Selon l'article 8 de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, une variété est réputée homogène si "elle est suffisamment uniforme dans ses <i>caractères pertinents</i>, sous réserve de la variation prévisible compte tenu des particularités de sa reproduction sexuée ou de sa multiplication végétative". De même, selon l'article 9 de cet acte, une variété est réputée stable si ses <i>caractères pertinents</i> restent inchangés à la suite de ses reproductions ou multiplications successives ou, en cas de cycle particulier de reproduction ou de multiplication, à la fin de chaque cycle".</p> <p>La Section 1.2 du document TGP/10/1 indique que "l'Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales' (document TG/1/3), ci-après dénommée 'Introduction générale', que 'les caractères pertinents d'une variété comprennent au moins tous les caractères qui ont été utilisés pour l'examen DHS ou qui figurent dans la description variétale établie à la date d'octroi de la protection pour cette variété. Par conséquent, tous les caractères évidents peuvent être considérés comme pertinents, qu'ils figurent ou non dans les principes directeurs d'examen'. Donc, outre les caractères inclus dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV ou dans les principes directeurs d'examen nationaux, il appartient au service de décider quels autres caractères il veut éventuellement prendre en compte dans son examen de la distinction, sachant qu'ils devront également être pris en compte pour l'examen de l'homogénéité et de la stabilité."</p>
<p>caractère pseudo-qualitatif</p>	<p>Dans le cas des "caractères pseudo-qualitatifs", la gamme d'expressions est au moins en partie continue, mais elle est aussi pluridimensionnelle (p. ex., forme : ovale (1), elliptique (2), circulaire (3), obovale (4)), et ne peut être correctement décrite en définissant simplement les deux extrêmes d'une gamme linéaire. De même que dans le cas des caractères qualitatifs (discontinus) – d'où le terme 'pseudo-qualitatifs' – chaque niveau d'expression doit être identifié pour décrire correctement le caractère dans toute sa diversité".</p> <p>(voir le chapitre 4.4.3 de l'Introduction générale)</p>

<p>caractère qualitatif</p>	<p>Les “caractères qualitatifs” sont ceux dont les niveaux d’expression sont discontinus (par exemple, sexe de la plante : dioïque femelle (1), dioïque mâle (2), monoïque unisexuée (3), monoïque hermaphrodite (4)). Ces niveaux d’expression sont explicites et suffisamment significatifs en soi. Tous les niveaux d’expression sont nécessaires pour décrire le caractère dans toute sa diversité et chaque forme d’expression peut être décrite par un seul niveau. L’ordre des niveaux d’expression est sans importance. Normalement, ces caractères ne sont pas influencés par le milieu”.</p> <p>(voir le chapitre 4.4.1 de l’Introduction générale)</p>
<p>caractère quantitatif</p>	<p>Les “caractères quantitatifs” sont ceux dont l’expression couvre toute l’amplitude de la variation, d’une extrémité à l’autre. L’expression peut être notée sur une échelle unidimensionnelle linéaire, continue ou discrète. La gamme d’expressions est divisée en un certain nombre de niveaux aux fins de la description (p. ex., longueur de la tige : très courte (1), courte (3), moyenne (5), longue (7), très longue (9)). Cette division est opérée de telle sorte que, dans la mesure du possible, les niveaux d’expression sont également répartis le long de l’échelle. Les principes directeurs d’examen ne précisent pas la différence requise pour établir la distinction. Les niveaux d’expression doivent toutefois être significatifs pour l’examen DHS”.</p> <p>(voir le chapitre 4.4.2 de l’Introduction générale)</p>
<p>caractère spécial</p>	<p>Les <i>caractères spéciaux</i> sont : des caractères déterminés par la réaction à des facteurs externes tels que des organismes vivants (caractères de résistance aux maladies par exemple) ou des substances chimiques (caractères de résistance aux herbicides par exemple) (voir le chapitre 4.6.1 de l’Introduction générale); des caractères déterminés par des composants chimiques (voir le chapitre 4.6.2 de l’Introduction générale); ou une combinaison de caractères (voir le chapitre 4.6.3 de l’Introduction générale et “combinaison de caractères” dans le présent glossaire) (voir le document TGP/12 intitulé “Caractères spéciaux”)</p>
<p>caractère standard figurant dans les principes directeurs d’examen</p>	<p>Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d’examen sont ceux qui sont admis par l’UPOV en vue de l’examen DHS et parmi lesquels les membres de l’Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.</p> <p>(voir le chapitre 4.8 de l’Introduction générale)</p>
<p>caractère supplémentaire</p>	<p>L’Introduction générale indique, au chapitre 4.2.3, que “les caractères figurant dans les principes directeurs d’examen ne sont pas nécessairement exhaustifs et <i>d’autres caractères</i> peuvent y être ajoutés si cela se révèle utile et si ces caractères répondent aux conditions énoncées [au chapitre 4.2.1]”. Elle précise en outre, au chapitre 4.8 intitulé “Catégories fonctionnelles de caractères”, que les <i>caractères supplémentaires</i> ont la fonction suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> “1. Mettre en évidence de nouveaux caractères ne figurant pas dans les principes directeurs d’examen, qui ont été utilisés par les membres de l’Union pour l’examen DHS et dont l’insertion dans les futurs principes directeurs d’examen doit être envisagée”; et “2. Faciliter l’harmonisation en ce qui concerne l’élaboration et l’utilisation de nouveaux caractères et offrir la possibilité d’obtenir l’avis de spécialistes”.
<p>caractères figurant dans les principes directeurs d’examen</p>	<p>voir également “<i>caractère standard des principes directeurs d’examen</i>”, “<i>caractère de groupement</i>” et “<i>caractère avec astérisque</i>” (voir le chapitre 4.8 de l’Introduction générale)</p>
<p>CC</p>	<p>sigle de “Comité consultatif de l’UPOV” (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)</p>
<p>code UPOV</p>	<p>voir “système de codes UPOV”</p>
<p>collection de variétés</p>	<p>Dans la section 1.3 du document TGP/4/1, il est expliqué qu’une <i>collection de variétés</i> est une collection de variétés notoirement connues à prendre en considération pour l’examen de la distinction de variétés candidates, conformément à la section 2, intitulée “Constitution de collections de variétés”, du document TGP/4”. (*<i>variété notoirement connue</i> est une abréviation de “variété dont l’existence est notoirement connue à la date du dépôt de la demande” (voir “distinction”))</p>

combinaison de caractères	L'expression <i>combinaison de caractères</i> désigne la simple combinaison d'un petit nombre de caractères. Pour autant que la combinaison soit biologiquement significative, des caractères qui sont observés séparément peuvent ultérieurement être combinés (par exemple, le rapport longueur/largeur) pour donner un caractère combiné. Les caractères combinés doivent être examinés du point de vue de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité au même titre que d'autres caractères. Il ne faut pas confondre la combinaison de caractères avec l'application de méthodes telles que l'"analyse à plusieurs variables". (voir le chapitre 4.6.3 de l'Introduction générale)
Comité administratif et juridique	Comité administratif et juridique de l'UPOV (sigle : "CAJ") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Comité consultatif	"Comité consultatif de l'UPOV" (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Comité de rédaction	voir "Comité de rédaction élargi (TC-EDC)"
Comité de rédaction élargi	Comité de rédaction élargi du Comité technique (TC-EDC) (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Comité technique	Comité technique de l'UPOV (sigle : "TC") (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Conseil	Conseil de l'UPOV (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Convention	Convention internationale pour la protection des obtentions végétales
cycle de végétation/ cycle de végétation indépendant	Le chapitre 3.1 des principes directeurs d'examen traite du nombre de cycles de végétation indépendants requis pour l'examen DHS.
dénomination variétale	La Convention UPOV dispose qu'une variété est désignée par une dénomination destinée à être sa désignation générique. (voir l'article 20.1) de l'Acte de 1991 et l'article 13.1) de l'Acte de 1978)
DHS	sigle de "distinction, homogénéité et stabilité"
distincte / distinction	L'article 7 (" <i>Distinction</i> ") de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit : "La variété est réputée distincte si elle se distingue nettement de toute autre variété dont l'existence, à la date de dépôt de la demande, est notoirement connue. En particulier, le dépôt, dans tout pays, d'une demande d'octroi d'un droit d'obtenteur pour une autre variété ou d'inscription d'une autre variété sur un registre officiel de variétés est réputé rendre cette autre variété notoirement connue à partir de la date de la demande, si celle-ci aboutit à l'octroi du droit d'obtenteur ou à l'inscription de cette autre variété sur le registre officiel de variétés, selon le cas".
documents TGP	Série de documents associés à l'Introduction générale qui établissent les procédures relatives aux principes directeurs d'examen (voir le chapitre 1 et l'annexe de l'Introduction générale)
droit d'obtenteur	On entend par "droit d'obtenteur" le droit de l'obtenteur prévu dans la Convention UPOV. (voir l'article 1.v) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV)
DUST/ DUSTNT	Logiciel pour l'application de COYD et COYU dans l'analyse DHS: voir document TGP/8 intitulé "Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité"
ensemble végétal	voir "variété"
épi-ligne	Ligne de plantes cultivées à partir de semences provenant d'un seul épi d'une plante.
examen supplémentaire	Un <i>examen supplémentaire</i> est un examen portant sur des caractères pertinents qui est réalisé en sus de l'essai en culture pour l'examen DHS. (voir l'annexe I du document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" et le chapitre 3.6 du modèle de principes directeurs d'examen)
examen DHS	examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
expert intéressé (principes directeurs d'examen)	La rédaction des principes directeurs d'examen est encadrée par un ou plusieurs experts dénommés "experts principaux" issus d'un des groupes de travail techniques (TWP) de l'UPOV. L'expert principal rédige les projets de principes directeurs d'examen en étroite collaboration avec tous les experts des TWP qui ont manifesté un intérêt (les " <i>experts intéressés</i> "). (voir la section 2.1 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs d'examen")

expert principal (principes directeurs d'examen)	La rédaction des principes directeurs d'examen est encadrée par un ou plusieurs experts dénommés " <i>experts principaux</i> " issus d'un des groupes de travail techniques (TWP) de l'UPOV. L'expert principal rédige les projets de principes directeurs d'examen en étroite collaboration avec tous les experts des TWP qui ont manifesté un intérêt (les " <i>experts intéressés</i> "). (voir la section 2.1 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs d'examen")
formule parentale	voir le document TGP/8 intitulé "Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité"
G	La section 4.3 du document TGP/9/1 intitulée "Type de notation(s)" explique que "aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S).
GAIA	Logiciel pour la gestion des collections de variétés: voir document TGP/8 intitulé "Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité"
GN (principes directeurs d'examen)	note indicative (sigle de "Guidance Note")
Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN	<i>Groupe de travail de l'UPOV sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) (sigle : "BMT")</i> (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
groupe de travail technique	<i>groupe de travail technique de l'UPOV (sigle : "TWP")</i> (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Groupe de travail technique de l'UPOV sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur	<i>Groupe de travail technique de l'UPOV sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (sigle : "TWC")</i> (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Groupe de travail technique sur les plantes agricoles	<i>Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes agricoles (sigle : "TWA")</i> (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Groupe de travail technique sur les plantes fruitières	<i>Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes fruitières (sigle : "TWF")</i> (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers	<i>Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (sigle : "TWO")</i> (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
Groupe de travail technique sur les plantes potagères	<i>Groupe de travail technique de l'UPOV sur les plantes potagères (sigle : "TWV")</i> (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
homogénéité	L'article 8 (" <i>Homogénéité</i> ") de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit : "La variété est réputée homogène si elle est suffisamment uniforme dans ses caractères pertinents, sous réserve de la variation prévisible compte tenu des particularités de sa reproduction sexuée ou de sa multiplication végétative".

hors-type	<p>Lorsque toutes les plantes d'une variété sont très semblables, et notamment dans le cas des variétés à multiplication végétative et des variétés autogames, il est possible d'évaluer l'homogénéité d'après le nombre de plantes manifestement différentes ("<i>hors-type</i>") rencontrées.</p> <p>Dans le cas de la détermination des plantes hors-type par observation visuelle, une plante doit être considérée comme hors-type si elle se distingue nettement de la variété par l'expression d'un caractère de la plante entière ou d'une partie de la plante qui est utilisée dans le cadre de l'examen de la distinction, compte tenu des particularités de sa reproduction ou de sa multiplication. Selon cette définition, il est clair que, dans le cadre de l'évaluation de l'homogénéité, la norme utilisée aux fins de l'identification des plantes hors-type au sein d'une variété candidate est la même que celle qui est utilisée pour la distinction entre une variété candidate et d'autres variétés.</p> <p>(voir le chapitre 6.4 de l'Introduction générale et le document TGP/10 intitulé "Examen de l'homogénéité")</p>
Introduction générale	Abréviation du titre du document TG/1/3 "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales"
M, MG, MS	voir les explications données pour "Mesure (M)", "G" et "S"
matériel pour les rédacteurs de principes directeurs d'examen	Liste de documents d'orientation et d'information mise à disposition sur le site Web de l'UPOV à l'intention des rédacteurs de principes directeurs d'examen (http://www.upov.int/restricted_temporary/tg/index.html)
matériel pour les rédacteurs de TG	voir "matériel pour les rédacteurs de principes directeurs"
membre de l'Union	Membre de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales, à savoir un État partie à la Convention UPOV de 1961, à l'Acte de 1972 ou à l'Acte de 1978, ou un État ou une organisation intergouvernementale partie à l'Acte de 1991. (voir l'article 1.xi) de l'Acte de 1991)
membre de l'UPOV	Voir " <i>membre de l'Union</i> "
mesure (M)	Dans la section 4.2 du document TGP/9/1 intitulée "Méthode d'observation (observation visuelle ou mesure)", il est expliqué que "la <i>mesure</i> (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc."
modèle de principes directeurs d'examen	L'UPOV a établi un " <i>modèle de principes directeurs d'examen</i> " contenant le texte standard universel adapté à tous les principes directeurs d'examen de l'UPOV et présenté dans le format approprié. Ce modèle est reproduit dans l'annexe 1 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs d'examen".
niveau d'expression	Des niveaux d'expression (p. ex., petit/moyen/grand; blanc/jaune/rouge; précoce/moyen/tardif) sont donnés pour chaque caractère figurant dans les principes directeurs d'examen afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une "note" exprimée par un chiffre. (voir "note")
note	Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions variétales dans les principes directeurs d'examen, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre. (voir "niveau d'expression")
note indicative (principes directeurs d'examen)	Outre le modèle de principes directeurs d'examen, des indications sont données aux rédacteurs de ces principes pour leur permettre de les individualiser. Ces indications peuvent se présenter sous la forme d'un texte standard supplémentaire (ASW) ou de notes indicatives (GN). On trouvera dans le modèle des précisions quant à l'endroit où l'on peut trouver ces indications supplémentaires. (voir la section 3.3 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs d'examen").
observation visuelle (V)	Dans la section 4.2 du document TGP/9/1 intitulée "Méthode d'observation (observation visuelle ou mesure)", il est expliqué que " <i>l'observation "visuelle"</i> (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur)."

obteneur	L'article 1.iv) de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit : "on entend par 'obteneur' – la personne qui a créé ou qui a découvert et mis au point une variété, – la personne qui est l'employeur de la personne précitée ou qui a commandé son travail, lorsque la législation de la Partie contractante en cause prévoit que le droit d'obteneur lui appartient, ou – l'ayant droit ou l'ayant cause de la première ou de la deuxième personne précitée, selon le cas".
parcelle en lignes	Une parcelle en lignes est une parcelle dans laquelle les semences sont plantées à l'aide d'une machine, mais pas une à une. Comparer avec "parcelle ou essai avec des plantes isolées".
parcelle ou essai avec des plantes isolées	Dans une parcelle ou lors d'un essai avec des plantes isolées, les plantes ou les semences sont plantées à des intervalles définis. Comparer avec "parcelle en lignes".
Partie contractante	État ou organisation intergouvernementale partie à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
PBR	droit d'obteneur (sigle de "plant breeder's right" – pas de sigle en français)
plante	Dans le système de classification linnéenne, le monde vivant est divisé en deux règnes : le règne végétal et le règne animal. Les champignons et plusieurs groupes d'algues ont parfois été classés dans de nouveaux règnes. Toutefois, aux fins de l'obtention du droit d'obteneur, ces deux groupes sont toujours considérés comme des végétaux par de nombreux membres de l'Union.
plante atypique	voir, dans l'Introduction générale, le chapitre 6.4 "Méthodes applicables à l'examen de l'homogénéité" et le chapitre 6.5 "Plantes sans rapport avec la variété à l'examen ou très atypiques"; et dans le document TGP/10/1, la section 4.2.2 "Indications pour la détermination des plantes hors-type", la section 4.2.3 "Examen des plantes présentant une expression atypique" et la section 4.6 "Plantes qui ne sont pas considérées comme hors-type"
principes directeurs d'examen	Abréviation de "Principes directeurs pour la conduite d'examens de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité" de l'UPOV. Ces <i>principes directeurs d'examen</i> visent à approfondir les principes énoncés dans l'Introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées (voir l'Introduction générale).
questionnaire technique	Afin de faciliter le processus d'examen des variétés, l'obteneur est prié de communiquer certains renseignements, généralement au moyen d'un questionnaire technique à déposer avec la demande. Les renseignements demandés dans le questionnaire technique type figurant dans les principes directeurs d'examen portent sur des caractères précis qui sont importants pour distinguer les variétés, sur des informations concernant le schéma de sélection de la variété ainsi que sur toute autre donnée susceptible de contribuer à la distinction de la variété considérée. Dans le questionnaire, il est également demandé à l'obteneur d'indiquer des variétés similaires et les caractères par lesquels la variété candidate peut se distinguer de celles-ci. (Sigle : "TQ") (Chapitre 5.3.1.4 de l'Introduction générale)
S	Dans la section 4.3 du document TGP/9/1 intitulée "Type de notation(s)", il est expliqué que "aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S).
service	On entend par "service" le service chargé d'octroyer des droits d'obteneur. (voir l'article 30.1)ii) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV)
sous-groupe (principes directeurs d'examen)	voir "Sous-groupe de l'élaboration des principes directeurs d'examen"
sous-groupe d'élaboration des principes directeurs d'examen	Le Groupe de travail technique (TWP) crée un sous-groupe composé de l'expert principal et des autres experts intéressés qui souhaitent participer à l'élaboration des principes directeurs d'examen en question. (voir la section 2.4 du document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen")

stabilité	L'article 9 (" <i>Stabilité</i> ") de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit : "La variété est réputée stable si ses caractères pertinents restent inchangés à la suite de ses reproductions ou multiplications successives ou, en cas de cycle particulier de reproduction ou de multiplication, à la fin de chaque cycle".
système de codes UPOV	Le système de codes UPOV a pour objet principal d'accroître l'utilité de la base de données sur les variétés végétales ("base de données PLUTO") en résolvant le problème des synonymes pour les taxons. Pour ce faire, il attribue à chaque taxon un code selon le système de codes UPOV ("code UPOV"); le même code UPOV est attribué aux synonymes d'un même taxon végétal. On peut trouver une explication du système de codes UPOV sur : http://www.upov.int/genie/fr/pdf/upov_code_system.pdf .
TC	Comité technique de l'UPOV Sigle d'" <i>UPOV Technical Committee</i> " (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TC-EDC	Comité de rédaction élargi sigle de "Enlarged Editorial Committee"
territoire	Dans le cas d'un État qui est membre de l'UPOV, on entend par "territoire" le territoire de cet État et, dans le cas d'une organisation intergouvernementale qui en est membre, le territoire sur lequel le traité constituant de cette organisation intergouvernementale s'applique. (voir l'article 1.viii) de l'Acte de 1991)
texte standard supplémentaire (principes directeurs d'examen)	Outre le modèle de principes directeurs d'examen, des indications sont données aux rédacteurs de ces principes pour leur permettre de les individualiser. Les indications peuvent se présenter sous la forme d'un texte standard supplémentaire (ASW) ou de notes indicatives (GN). On trouvera dans le modèle des précisions quant à l'endroit où l'on peut trouver ces indications supplémentaires. (voir la section 3.2 du document TGP/7 "Élaboration des principes d'examen")
TG	principes directeurs d'examen Sigle de "Test Guidelines"
TQ	questionnaire technique sigle de "Technical Questionnaire"
TWA	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles sigle de " <i>Technical Working Party for Agricultural Crops</i> " (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWC	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur sigle de " <i>Technical Working Party on Automation and Computer Programs</i> " (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWF	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières sigle de " <i>Technical Working Party for Fruit Crops</i> " (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWO	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers sigle de " <i>Technical Working Party for Ornamental Plants and Forest Trees</i> " (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWP	groupe de travail technique sigle de " <i>Technical Working Party</i> " (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
TWV	sigle de " <i>Technical Working Party for Vegetables</i> " (voir http://www.upov.int/about/fr/organigram.html)
UPOV	Union internationale pour la protection des obtentions végétales
UPOV Lex	UPOV Lex contient la législation des membres de l'Union ayant été notifiée conformément à la Convention UPOV, les notifications selon la Convention UPOV concernant les différents membres de l'Union (par exemple adhésions, ratifications), et le texte de la Convention UPOV et ses actes. (voir http://www.upov.int/upovlex/fr/)
V, VG, VS	voir les explications concernant "observation visuelle (V)", "G" et "S"

variété	<p>L'article 1.vi) de l'Acte de 1991 dispose ce qui suit :</p> <p>“vi) on entend par ‘variété’ un ensemble végétal d'un taxon botanique du rang le plus bas connu qui, qu'il réponde ou non pleinement aux conditions pour l'octroi d'un droit d'obtenteur, peut être</p> <ul style="list-style-type: none">“– défini par l'expression des caractères résultant d'un certain génotype ou d'une certaine combinaison de génotypes,“– distingué de tout autre ensemble végétal par l'expression d'au moins un desdits caractères et“– considéré comme une entité eu égard à son aptitude à être reproduit conforme;”
variété indiquée à titre d'exemple	<p>Des variétés sont indiquées à titre d'exemples dans les principes directeurs d'examen afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère. (voir le chapitre 4.3 de l'Introduction générale et TGP/7)</p>
variété notoirement connue	<p>Abréviation de “variété dont l'existence est notoirement connue à la date du dépôt de la demande”. (voir “distinction”)</p>
variétés comparables	<p>Les variétés comparables sont des variétés du même type appartenant à une même espèce ou une espèce voisine qui ont été examinées précédemment et jugées suffisamment homogènes (voir le document TGP/10 “Examen de l'Homogénéité”, Section 5.2.1).</p>
variétés de groupement	<p>voir les sections 2 et 3 du document TGP/9 intitulé “Examen de la distinction” et la définition de “caractère de groupement” dans le présent glossaire.</p>

[La Section 2 suit]

SECTION 2. TERMES BOTANIQUES

SOUS-SECTION 1. INTRODUCTION

La Section 2 : Termes botaniques vise à :

a) donner des orientations sur l'élaboration de caractères liés à la forme de la plante et à la structure de la plante;

b) présenter des illustrations types des formes et des structures de plantes qu'il peut être intéressant de prendre en considération dans les principes directeurs d'examen, étant entendu que des illustrations de caractères déterminés peuvent être trouvées dans les principes directeurs correspondants et qu'il est possible de procéder à des recherches sur certains caractères pertinents dans le document TGP/7 intitulé "Liste des caractères approuvés"; et

c) proposer une définition des termes botaniques (par exemple, denté, très dressé, saillant, elliptique, aigu, etc.) qui indiquent les niveaux d'expression des caractères utilisés dans le cadre de l'examen DHS. L'accent est notamment mis sur les niveaux d'expression parce qu'ils constituent la base de l'examen DHS et que, par conséquent, il convient de les prendre particulièrement en considération à cet égard. Le présent document propose des illustrations et des définitions de certains termes qui, bien que n'ayant pas été utilisés dans les principes directeurs d'examen, peuvent présenter un intérêt pour les obtenteurs ou les déposants au regard des caractères formulés aux fins de leur utilisation dans le questionnaire technique. Les définitions figurant dans le présent document donnent une indication des termes généralement utilisés dans les principes directeurs d'examen et permettent de déterminer si l'utilisation d'autres termes dans ces principes directeurs pourrait être plus appropriée. En général, les termes botaniques utilisés dans les principes directeurs pour indiquer la partie de la plante à examiner, mais qui ne sont pas utilisés comme niveaux d'expression (par exemple, bractée, pétale, baie, etc.), n'appellent pas une définition propre à l'UPOV et ne figurent pas dans le présent document;

(d) donner des indications sur l'élaboration de caractères liés aux couleurs et à la répartition des couleurs; et

(e) présenter des illustrations types et des exemples en rapport avec les couleurs et la répartition des couleurs qu'il peut être intéressant de prendre en considération dans les principes directeurs d'examen, étant entendu que des illustrations de caractères déterminés peuvent être trouvées dans les principes directeurs d'examen correspondants et qu'il est possible de procéder à des recherches sur certains caractères pertinents dans le document TGP/7 "Liste des caractères approuvés".

SOUS-SECTION 2. FORMES ET STRUCTURES

I. FORME

1. Composantes de la forme

1.1 Le document TG/1/3 intitulé “Introduction générale à l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité et à l’harmonisation des descriptions des obtentions végétales” (ci-après dénommé “Introduction générale”) indique que la forme peut être prise en considération sous l’angle d’un caractère pseudo-qualitatif :

“4.4.3 Caractères pseudo-qualitatifs

“Les ‘caractères pseudo-qualitatifs’ sont des caractères dont la gamme d’expression est au moins en partie continue, mais est pluridimensionnelle (par exemple, la forme : ovale (1), elliptique (2), circulaire (3), obovale (4)), et ne peut être correctement décrite en définissant simplement les deux extrêmes d’une gamme linéaire. De même que dans le cas des caractères qualitatifs (discontinus) – d’où le terme ‘pseudo-qualitatifs’ – chaque niveau d’expression doit être identifié pour décrire correctement le caractère dans toute sa diversité.”

Toutefois, il ressort du document TGP/9 intitulé “Examen de la distinction” que l’utilisation de caractères pseudo-qualitatifs dans l’examen de la distinction sur la base de notes présente des limitations particulières (voir la section 5.2.3 du document TGP/9/1) :

“Caractères pseudo-qualitatifs (PQ)

[...]

“5.2.3.2.2.1 [...] Toutefois, en ce qui concerne les caractères pseudo-qualitatifs, il convient de tenir compte du facteur supplémentaire important selon lequel, si une partie de la gamme d’expression est continue, la répartition le long de l’échelle n’est pas régulière et la gamme est pluridimensionnelle (par exemple, la forme : ovale (1), elliptique (2), circulaire (3), obovale (4) : il y a variation dans le rapport longueur/largeur et dans la localisation de l’extrême¹). Cela signifie qu’il est difficile de définir une règle générale sur la différence de notes en vue d’établir la distinction pour un caractère.”

1.2 Ainsi, aux fins de l’examen DHS, il peut être intéressant d’élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs en rapport avec la forme, plutôt que de considérer la forme comme un caractère pseudo-qualitatif unique. À cet égard, il est possible de définir une forme plane au moyen des composantes suivantes :

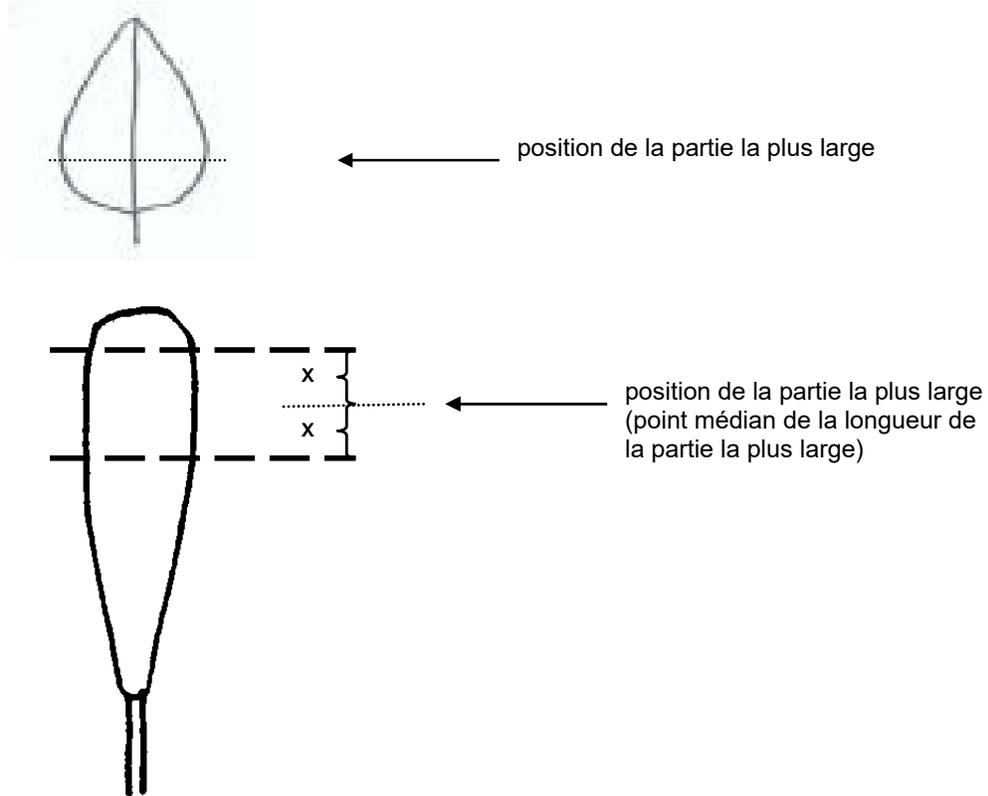
a) **Rapport longueur/largeur** (ou **rapport largeur/longueur**)

(utilisé dans le présent document comme un terme générique désignant aussi le rapport épaisseur/longueur; le rapport diamètre/longueur; le rapport épaisseur/largeur, pour les sections transversales de formes tridimensionnelles)

¹ Le terme “partie la plus large” est utilisé de préférence à “localisation de l’extrême” dans le présent document parce que la partie la plus large peut être un point (par exemple lorsqu’il s’agit d’un cercle) ou, lorsque les bords sont parallèles (par exemple lorsqu’il s’agit d’une forme oblongue), la partie la plus large est située sur une longueur (voir la section 1.2.b)).

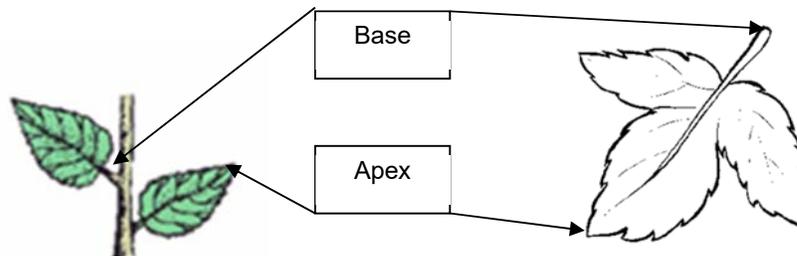
b) **Position de la partie la plus large**

La partie la plus large peut être un point (par exemple, lorsqu'il s'agit d'un cercle) ou, si les bords sont parallèles (par exemple, lorsqu'il s'agit d'une forme oblongue), la partie la plus large est située sur une longueur. Lorsque la partie la plus large n'est pas un point précis, elle est considérée comme étant située au point médian de sa longueur. Par exemple,



- c) Forme de la **base** (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);
- d) Forme de l'**apex** (voir la section 2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité);
- e) **Schéma latéral**.

1.3 L'**apex** (partie apicale ou **distale**) d'un organe ou d'une partie de plante est l'extrémité la plus éloignée du point d'attache. La **base** (partie proximale) d'une partie de plante est l'extrémité la plus proche du point d'attache. Toutefois, il convient de noter que dans les illustrations relatives aux formes qui figurent dans les principes directeurs d'examen, le point d'attache (base) peut ne pas être toujours situé à l'extrémité inférieure s'il ne s'agit pas de l'orientation naturelle de l'organe sur la plante.



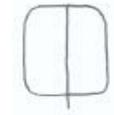
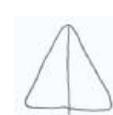
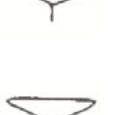
1.4 La forme de la base et celle de l'apex font respectivement l'objet des sections 2.3 et 2.4. Le tableau ci-après (Tableau des formes planes symétriques simples) illustre les trois autres composantes des formes planes symétriques simples (celles dont l'angle à la base et à l'apex n'est pas supérieur à 180°) :

- a) **Rapport longueur/largeur** (ou **rapport largeur/longueur**) : le rapport longueur/largeur varie de gauche à droite sur une ligne, mais reste approximativement le même sur une colonne;
- b) **Position de la partie la plus large** : la position de la partie la plus large varie d'une ligne à l'autre, mais reste approximativement la même dans chaque ligne;
- c) **Schéma latéral** : la forme des bords latéraux varie d'une série à l'autre, mais reste approximativement la même dans une série.

1.5 Afin de veiller à ce que le **rapport longueur/largeur** soit bien compris, il est recommandé de présenter le caractère comme une forme avec des niveaux allant de "très **comprimé**" à "très allongé", ou de présenter le caractère comme le "rapport longueur/largeur" avec des niveaux allant de "très bas" à "très élevé" et de joindre une illustration. Pour éviter toute confusion en ce qui concerne les dimensions absolues, il est recommandé de ne pas utiliser de termes tels que "**long**" et "**court**" pour le rapport longueur/largeur, en particulier lorsque les caractères des dimensions absolues sont aussi indiqués pour la même partie de la plante. Les termes se rapportant à certains rapports longueur/largeur utilisés dans le **Tableau des formes planes symétriques simples** servent uniquement à illustrer l'utilisation du rapport longueur/largeur. Dans les principes directeurs d'examen, l'utilisation de termes tels que "[très/modérément/légèrement] bas (**comprimé**)" et "[très/modérément/légèrement] élevé (**allongé**)" devra être déterminée en fonction de la gamme d'expression des caractères concernés.

Tableau des formes planes symétriques simples

Forme	très comprimé	modérément comprimé	légèrement comprimé	moyen	légèrement allongé	modérément allongé	très allongé
rapport longueur/largeur	très bas	bas	bas à moyen	moyen	moyen à élevé	élevé	très élevé

Série parallèle							
oblongue	 12	 11	 10	 9			
Série arrondie							
ovale	 8	 7	 6	 5			
elliptique	 8	 7	 6	 5			
obovale	 8	 7	 6	 5			
Série angulaire							
triangulaire	 8	 7	 6	 5			
trullée	 8	 7	 6	 5			
losangique	 8	 7	 6	 5			
losangique transverse	 8	 7	 6	 5			
obtriangulaire	 8	 7	 6	 5			

Notes

- | | |
|-----------------------|--------------------------------------|
| 1 (lancéolée étroite) | 9 carrée |
| 2 (demi-lancéolée) | 10 oblongue transversale large |
| 3 (lancéolée large) | 11 moyennement oblongue transversale |
| 4 (losangique carrée) | 12 oblongue transversale étroite |
| 5 circulaire | 13 (oblancéolée étroite) |
| 6 aplatie étroite | 14 (demi-oblancéolée) |
| 7 demi-aplatie | 15 (oblancéolée large) |
| 8 aplatie large | |

Série parallèle : les bords latéraux sont plus ou moins droits sur la majeure partie de leur longueur et plus ou moins parallèles à l'axe central (les feuilles de la plupart des monocotylédones appartiennent à ce groupe).

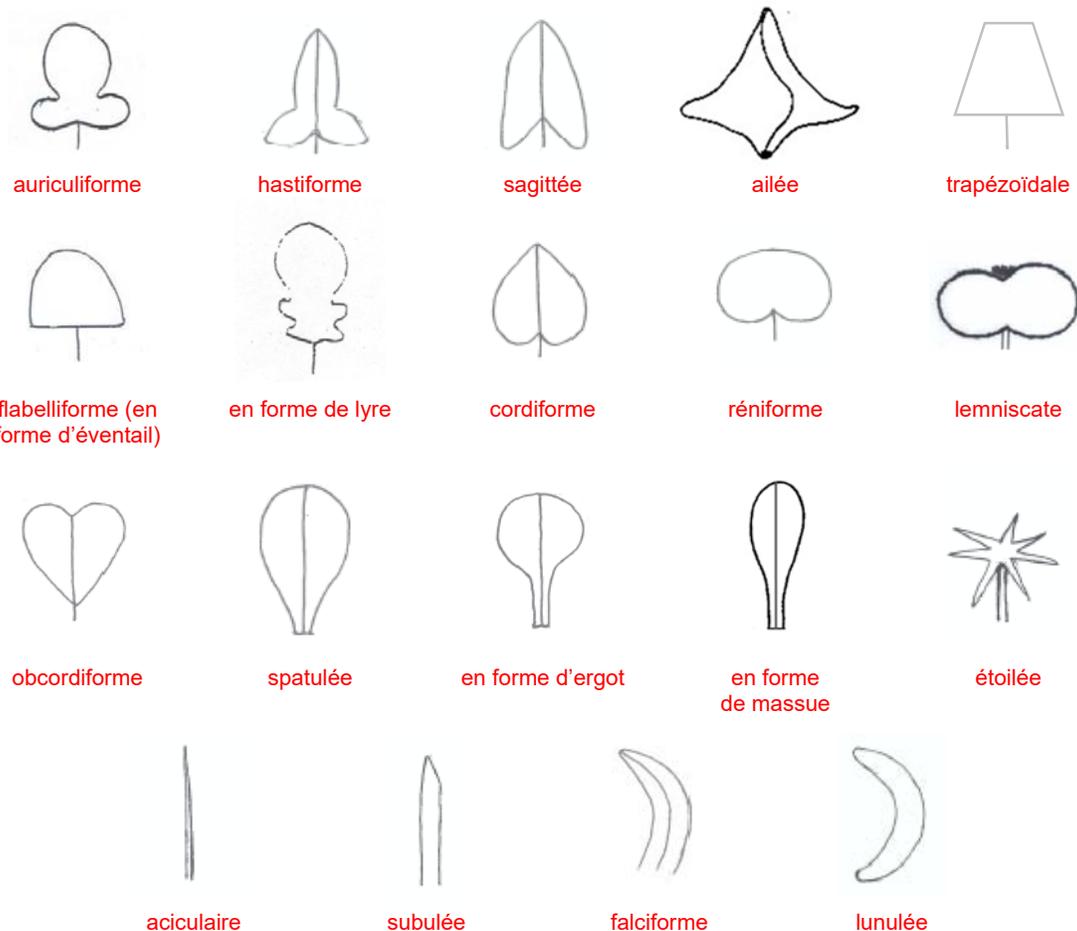
Série arrondie : les bords latéraux sont arrondis, formant une seule grande courbe, sans variations brusques de direction (les feuilles de la plupart des dicotylédones appartiennent à ce groupe).

Série angulaire : les bords latéraux sont quelque peu courbés à un certain point, ce qui entraîne un changement de direction combiné à un léger redressement vers la base et l'apex à partir de ce point, formant plus ou moins deux triangles se rejoignant sur l'axe longitudinal.

1.6 Le tableau ci-après (Tableau des autres formes planes) contient des illustrations d'autres formes planes courantes :

Tableau des autres formes planes

Pour chacune des formes ci-après, des gammes de rapport longueur/largeur et de position de la partie la plus large peuvent être élaborées, de manière analogue à celle définie dans le Tableau des formes planes symétriques simples (section 1.5).



2. *Élaboration des caractères liés à la forme*

2.1 *Introduction*

2.1.1 En règle générale, il peut être très intéressant d'étudier les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés en suivant les étapes ci-après :

- Étape 1 : **Rapport longueur/largeur** (voir la section 1 Composantes de la forme);
- Étape 2 : **Position de la partie la plus large** (voir la section 1 Composantes de la forme);
- Étape 3 : **Forme de la base** (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);
- Étape 4 : **Forme de l'apex** (voir la section 2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité);
- Étape 5 : **Schéma latéral** (voir la section 1 Composantes de la forme).

Ainsi, si toutes les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés sont prises en considération dans le rapport longueur/largeur (par exemple, elliptique étroite, demi-elliptique ou elliptique large), il est uniquement nécessaire de disposer d'un caractère relatif au "rapport longueur/largeur" (ou rapport largeur/longueur). De même, si toutes les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés sont prises en considération dans le rapport longueur/largeur et la position de la partie la plus large (par exemple, toutes les variétés peuvent figurer dans la série arrondie dans le Tableau des formes planes symétriques simples) il est seulement nécessaire de disposer de caractères relatifs au "rapport longueur/largeur" (ou rapport largeur/longueur) et à la "position de la partie la plus large". Il convient seulement de passer aux étapes suivantes lorsque les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés n'ont pas été prises en considération dans les étapes/composantes précédentes. La répétition de la même différence dans deux caractères distincts devrait être évitée : par exemple, le recours à des caractères relatifs au rapport longueur/largeur et à la forme devrait être évité lorsque les niveaux d'expression des caractères relatifs à la forme renvoient à différents rapports longueur/largeur.

2.1.2 En général, lorsque des caractères relatifs à la forme sont élaborés sur la base des composantes individuelles susmentionnées, il est indiqué de présenter les caractères dans l'ordre des étapes 1 à 5. Toutefois, il convient de prévoir une exception particulière à cette méthode lorsqu'un caractère qualitatif est identifié. Les caractères qualitatifs doivent être présentés comme les premiers de la série de caractères liés à la forme compte tenu de leur intérêt pour l'examen de la distinction et aussi parce que l'examen des autres caractères liés à la forme peut ne pas présenter d'intérêt pour les variétés possédant certains niveaux d'expression des caractères qualitatifs. Par exemple, "Seules les variétés présentant un schéma latéral des feuilles : ovale : feuille : rapport longueur/largeur (ou rapport largeur/longueur)" pourraient être appropriées si le caractère précédent pour "Feuille : schéma latéral" était qualitatif, par exemple, ovale (1); hastiforme (2) et qu'il n'existait pas de variation intéressante dans le rapport longueur/largeur pour les variétés hastiformes.

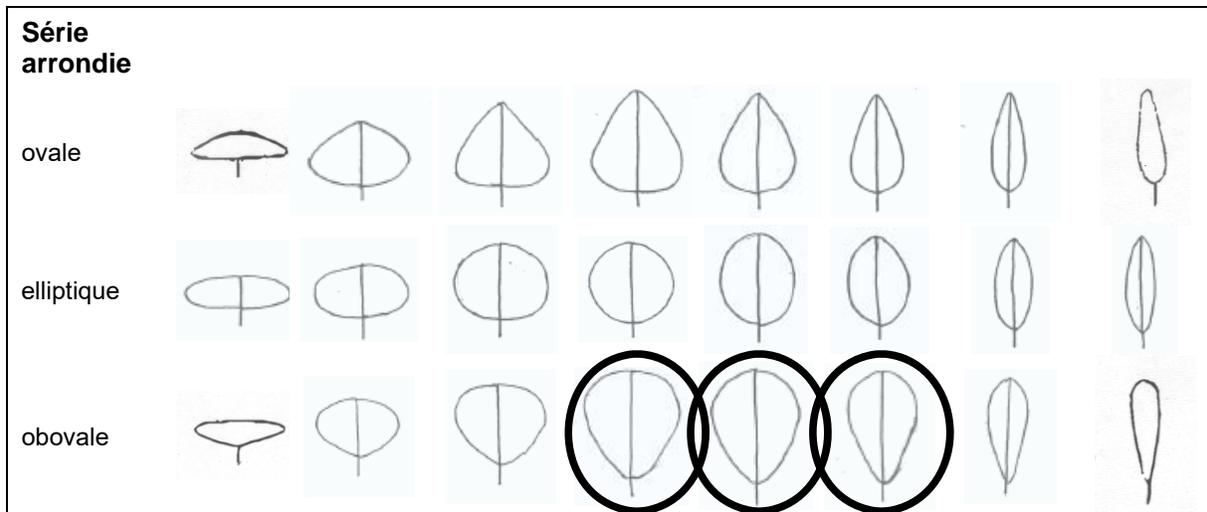
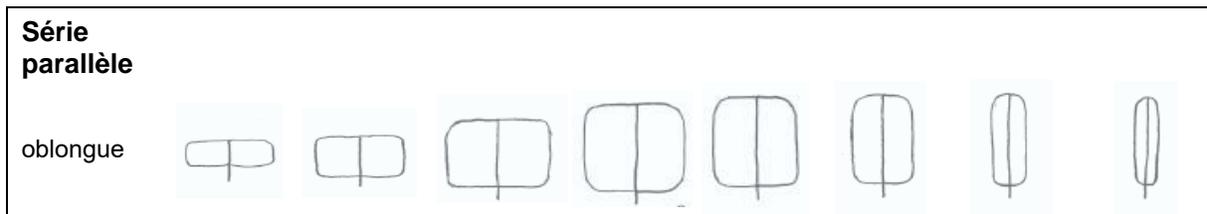
2.1.3 Nonobstant la difficulté qu'il y a à utiliser une différence de notes pour établir la distinction d'un caractère pseudo-qualitatif (voir la section 1), il pourrait être intéressant d'élaborer un caractère pseudo-qualitatif unique en ce qui concerne la forme. Dans ce cas, il est essentiel que la différence entre les niveaux d'expression soit indiquée par une illustration. Dans cette illustration il convient, dans la mesure du possible, de placer les niveaux présentant le moins de différences l'un à côté de l'autre, indépendamment de leurs notes (par exemple, les illustrations correspondant aux niveaux auxquels ont été accordées les notes 1 et 5 pourraient être placées côte à côte et celles correspondant aux notes 2 et 4 pourraient être éloignées l'une de l'autre). Lorsque la forme globale est présentée comme un caractère pseudo-qualitatif unique, les niveaux devraient être présentés dans l'ordre suivant : classement primaire : du point le plus large au-dessous du milieu au point le plus large au-dessus du milieu; classement secondaire : d'étroit à large (rapport longueur/largeur de bas à élevé) (voir la variante 2 de l'exemple 5 de la section 2.2).

2.2 *Caractères liés à la forme entièrement plane*

Les illustrations ci-après constituent des exemples de variations entre composantes d'une forme entièrement plane (rapport longueur/largeur, position de la partie la plus large et schéma latéral) aux fins de l'élaboration de caractères, soit en tant que caractères des différentes composantes, soit comme caractère unique lié à la forme globale :

Exemple 1 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)

La seule variation entre les variétés se situe dans le rapport longueur/largeur.



Caractère(s) possible(s) (exemple 1)

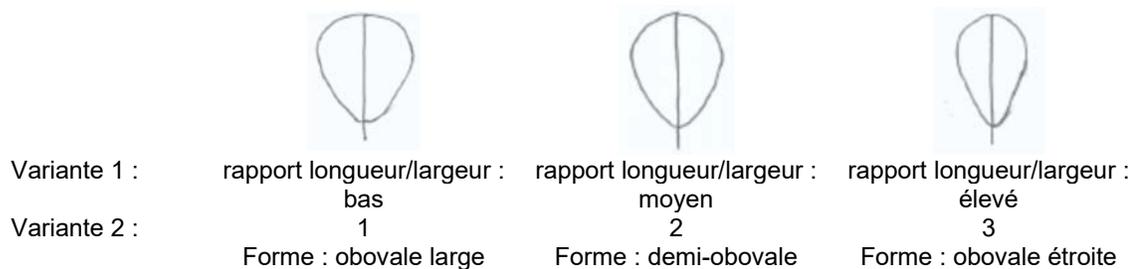
Variante 1

Plante [partie] : rapport longueur/largeur (bas à élevé) (QN)

Variante 2

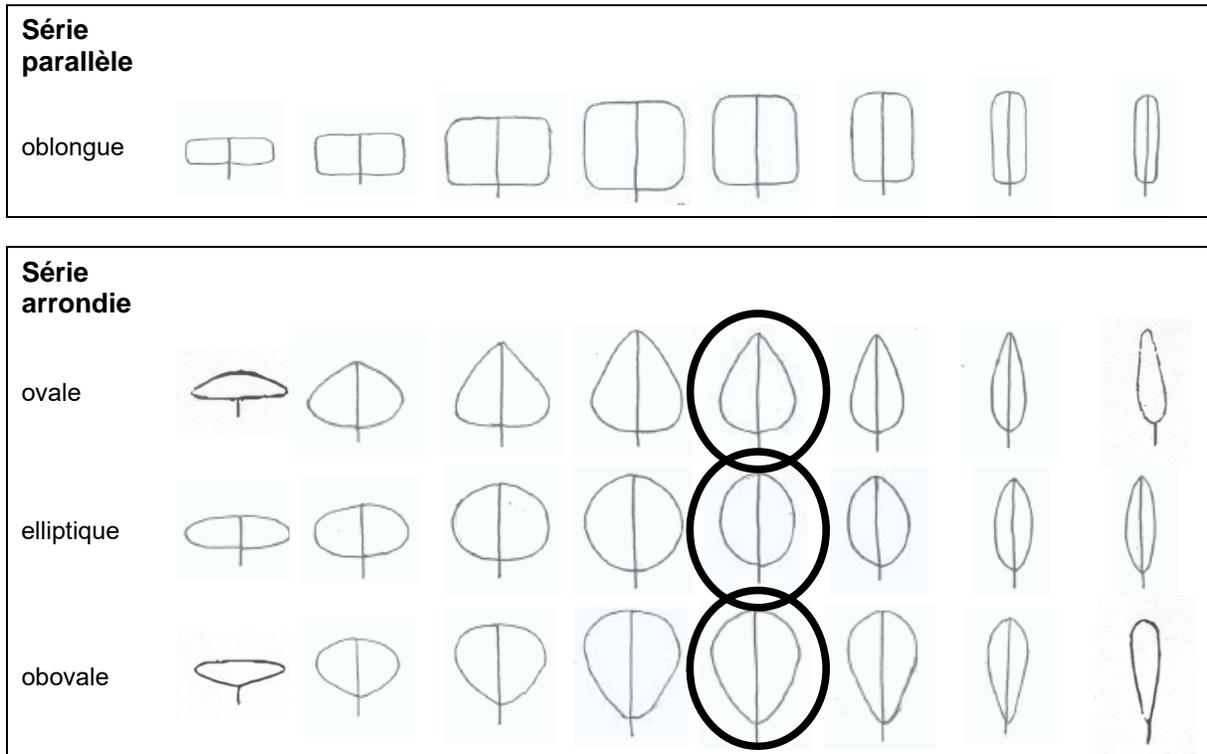
Plante [partie] : forme (obovale large (1); demi-obovale (2); obovale étroite (3)) (QN)

avec l'illustration suivante :



Exemple 2 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)

La seule variation entre les variétés se situe dans la position de la partie la plus large.



Caractère(s) possible(s) (exemple 2)

Variante 1

Plante [partie] : position de la partie la plus large (vers la base à vers l'apex) (QN)

Variante 2

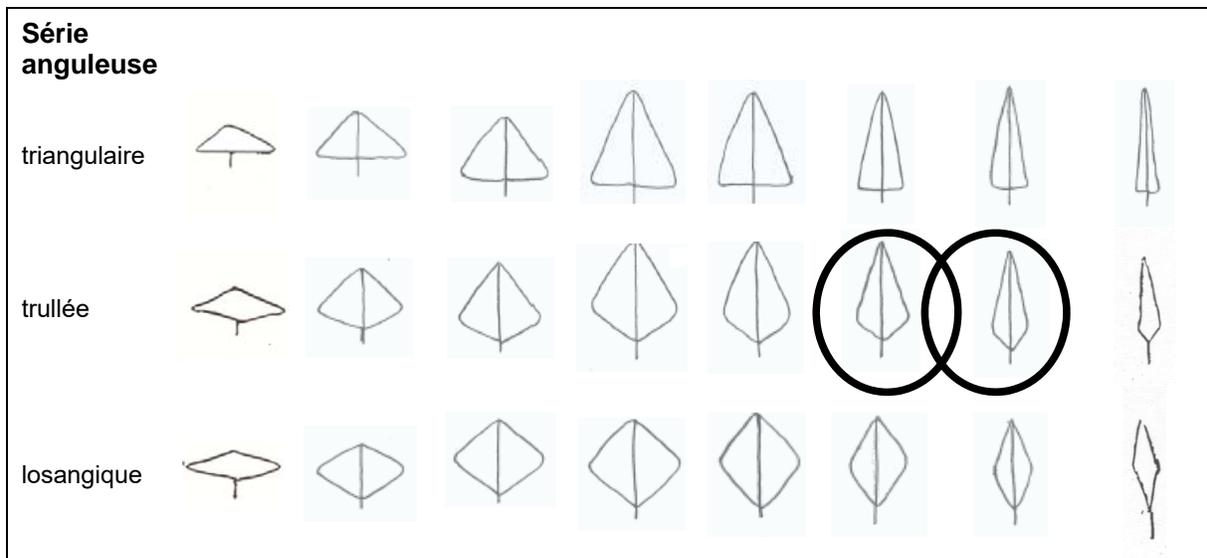
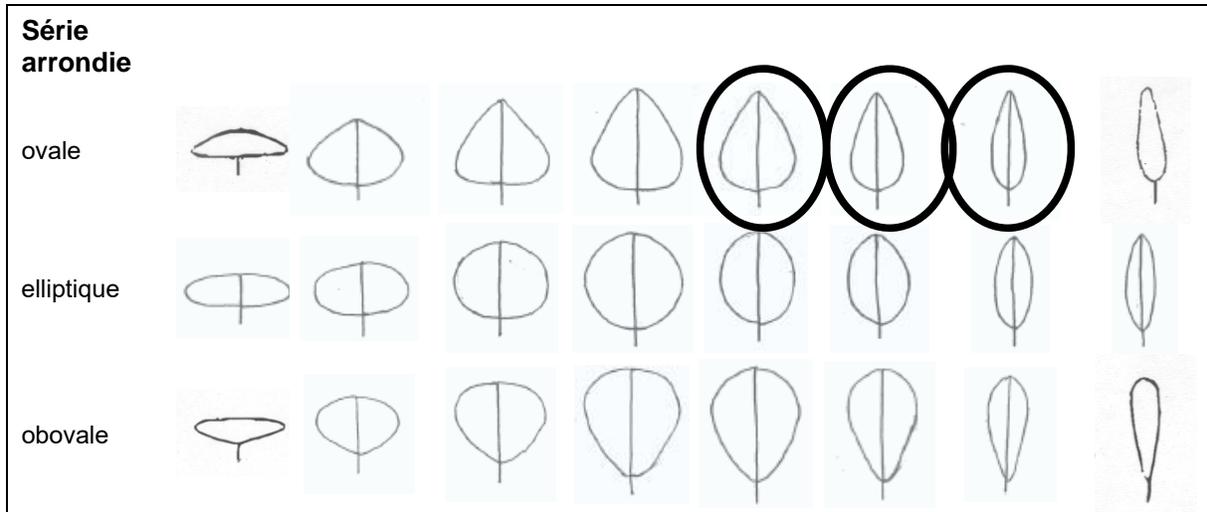
Plante [partie] : forme (ovale (1); elliptique (2); obovale (3)) (QN)

avec l'illustration suivante :



Exemple 3 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)

Il existe des variations entre les variétés dans le rapport longueur/largeur, la forme de la base et le schéma latéral. Le schéma latéral varie entre ovale et trullé.



Caractère(s) possible(s) (exemple 3)

Variante 1

Plante [partie] : rapport longueur/largeur (bas à élevé) (QN)

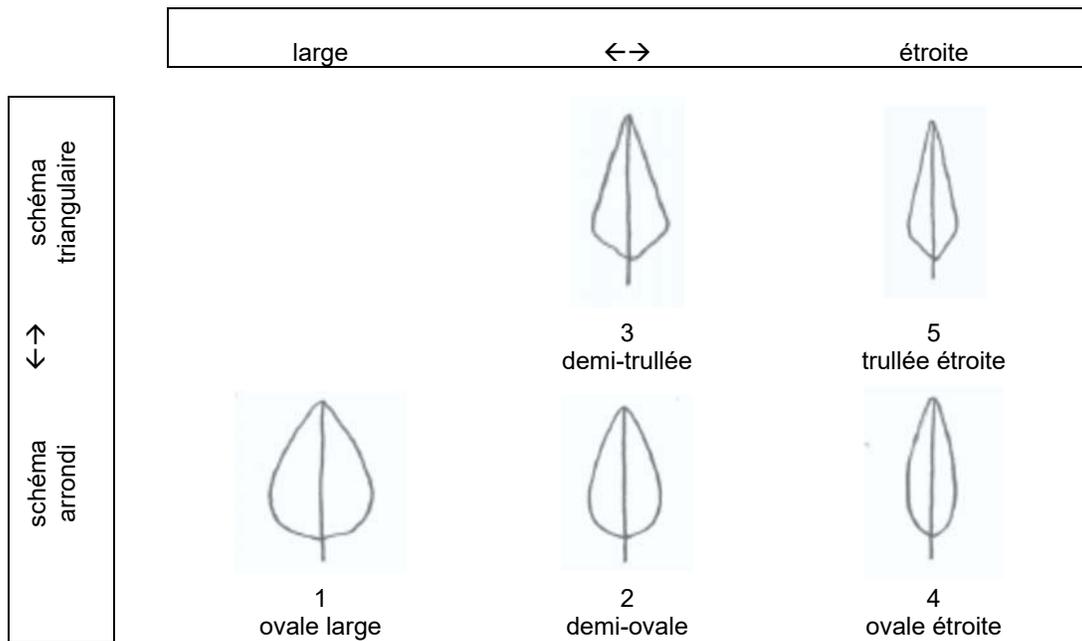
Plante [partie] : forme de la base (aiguë, obtuse, arrondie) (PQ)

Plante [partie] : schéma latéral (nettement arrondie à nettement triangulaire) (QN)

Variante 2

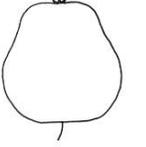
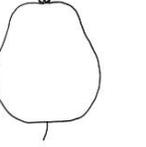
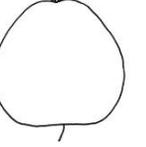
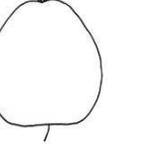
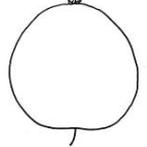
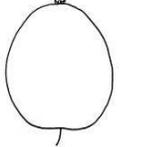
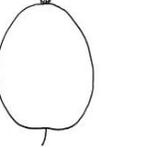
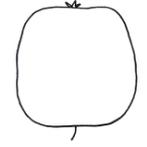
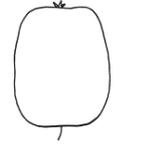
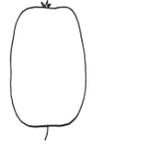
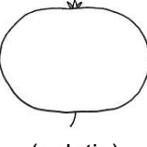
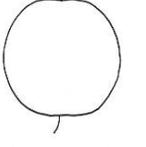
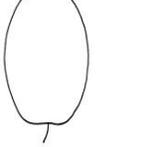
Plante [partie] : forme (ovale large (1); ovale moyenne (2); demi-trullée (3); oval étroite (4); trullée étroite (5)) (PQ)

avec l'illustration suivante :



Exemple 4

Il existe des variations entre les variétés dans le rapport hauteur/diamètre, la position de la partie la plus large et le schéma latéral dans la moitié apicale. Le schéma latéral varie entre ovale et trullé.

		rapport hauteur/diamètre			
	schéma latéral dans la moitié apicale (Notes)	bas (3)	moyen (5)	élevé (7)	position de la partie la plus large (Notes)
cylindrique rétrécie	concave (4)				au milieu (1); légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)
conique	terminaison en pointe aplatie (3)				au milieu (1); légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)
ovoïde	arrondie (1)				légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)
cylindrique	parallèle (2)				au milieu (1)
ellipsoïde	arrondie (1)	 (aplatie)	 (arrondie)	 (elliptique)	au milieu (1)

Caractère(s) possible(s) (exemple 4)

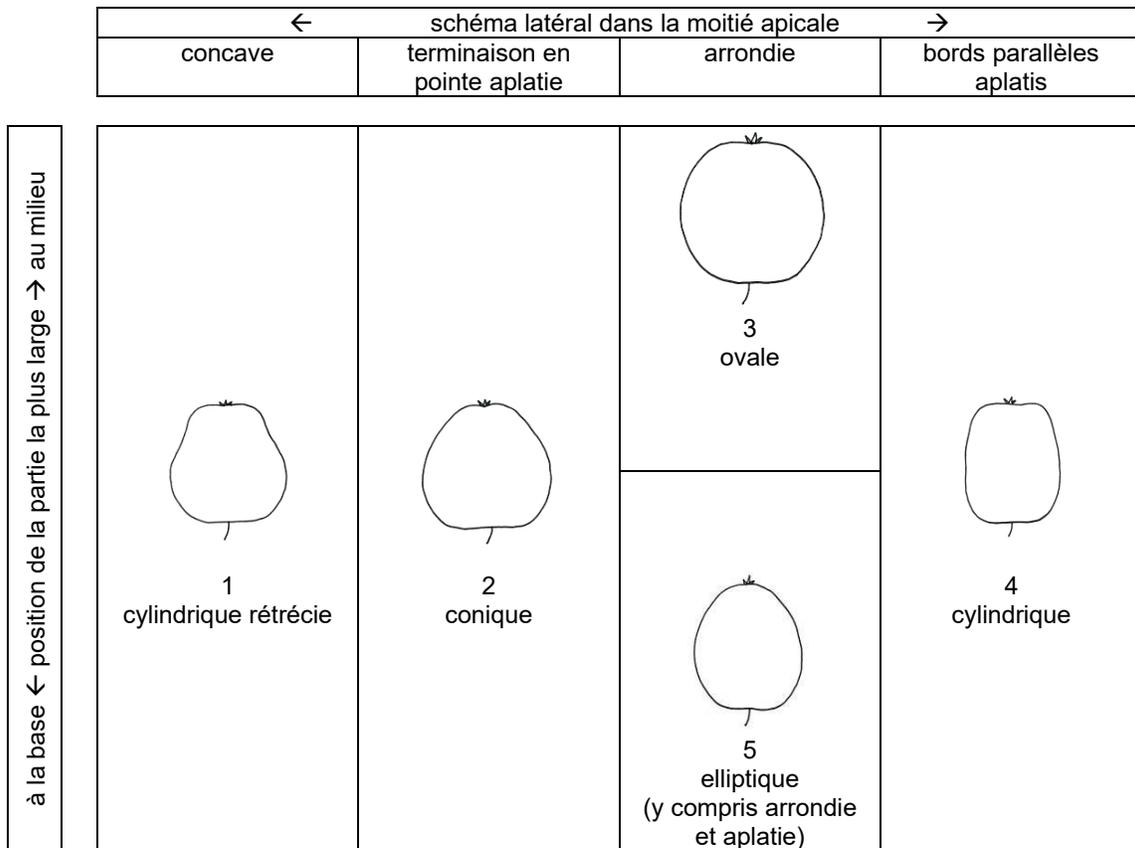
Variante 1

- a) rapport hauteur/diamètre (QN) :
par exemple : très bas (1); bas (3); moyen (5); élevé (7); très élevé (9)
- b) position de la partie la plus large (QN) :
par exemple : au milieu (1); légèrement vers la base (2); fortement vers la base (3);
- c) schéma latéral dans la moitié apicale (PQ) :
par exemple : arrondie (1); parallèle (2); terminaison en pointe aplatie (3); concave (4)

Variante 2

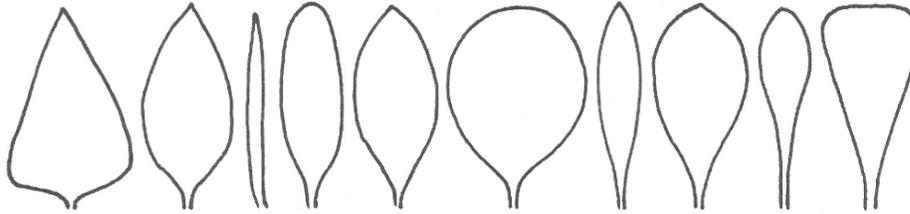
- a) rapport hauteur/diamètre (QN) :
par exemple : très bas (1); bas (3); moyen (5); élevé (7); très élevé (9)
- b) forme générale (PQ) :
par exemple : cylindrique rétrécie (1); conique (2); ovale (3); cylindrique (4); elliptique (5)

avec l'illustration suivante :



Exemple 5

les variations entre les gammes de formes illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s) (exemple 5)

Variante 1

- a) position de la partie la plus large (QN) :
*par exemple : fortement vers la base (1); modérément vers la base (3); au milieu (5);
modérément vers l'apex (7); fortement vers l'apex (9)*
- b) rapport longueur/largeur (QN) :
par exemple : très bas (1); bas (3); moyen (5); élevé (7); très élevé (9)

Variante 2

Forme générale (PQ) : triangulaire (1); ovale (2); circulaire (3); elliptique (4); oblongue (5); linéaire (6); obovale (7); oblancéolée (8); spatulée (9); obtriangulaire (10)

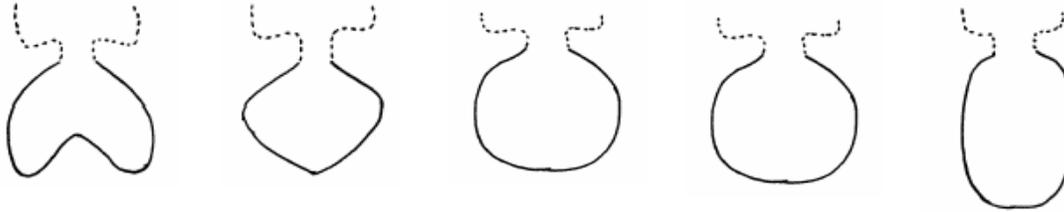
(Note : lorsque la forme générale est présentée comme un caractère pseudo-qualitatif unique, les niveaux devraient être classés dans l'ordre suivant : classement primaire : du point le plus large au-dessous du milieu au point le plus large au-dessus du milieu; classement secondaire : de large à étroit (rapport longueur/largeur de bas à élevé).

avec l'illustration suivante :

		← partie la plus large →				
		au-dessous du milieu	au milieu		au-dessus du milieu	
largeur relative	→ étroite		 6 linéaire			
	→		 5 oblongue	 8 oblancéolée	 9 spatulée	
	←	 1 triangulaire	 2 ovale	 4 elliptique	 7 obovale	 10 obtriangulaire
	large ←		 3 circulaire			

Exemple 6

les variations entre les gammes de formes illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s) (exemple 6)

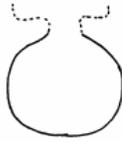
Variante 1

- a) schéma latéral (QL)
par exemple : réniforme (1); losangique (2); elliptique (3)
- b) rapport longueur/largeur (QN) :
par exemple : bas (1); moyen (2); élevé (3)

Variante 2

Forme générale (PQ) : réniforme (1); losangique (2); aplatie (3); circulaire (4); elliptique (5)

avec l'illustration suivante :

bas ← rapport longueur/largeur → élevé	 1 réniforme	 2 losangique	 5 elliptique
			 4 circulaire
			 3 aplatie

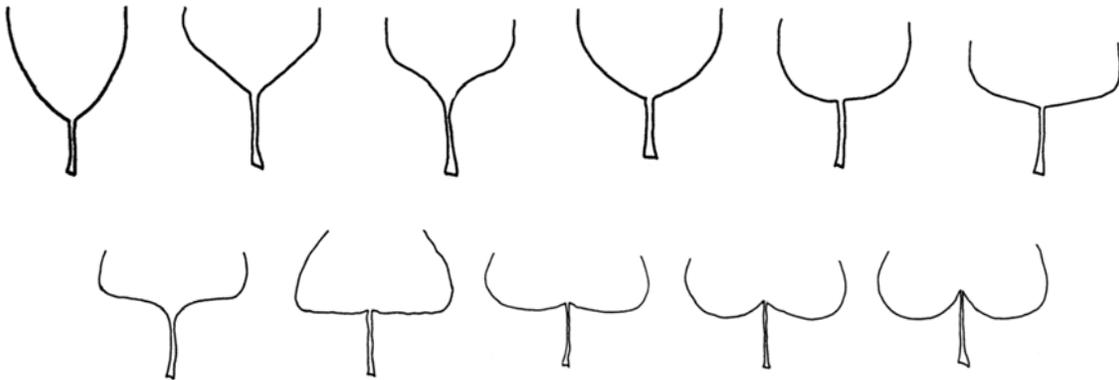
2.3 Caractères liés à la forme de la base

2.3.1 Comme cela est expliqué dans la section 2.1, il n'est nécessaire d'élaborer un caractère pour décrire la forme de la base que lorsque la différence de forme entre les variétés composant la collection n'a pas été prise en considération dans le rapport longueur/largeur ou la position de la partie la plus large concernant toute la partie de plante.

2.3.2 De même que pour les formes planes, bien que la forme de la base puisse être considérée comme un caractère pseudo-qualitatif il peut s'avérer utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs pour décrire cette forme plutôt que de la considérer comme un caractère pseudo-qualitatif unique. On citera à cet égard l'**angle de la base** (considéré, par exemple, comme un caractère quantitatif) et la **courbure à la base**, dont un exemple est présenté ci-dessous à des fins d'illustration.

Exemple

Les variations entre les gammes de forme de la base illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s)

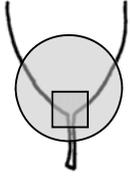
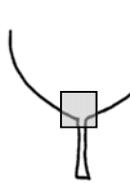
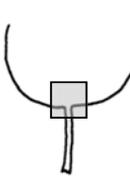
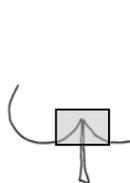
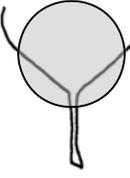
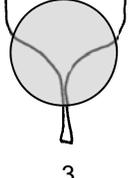
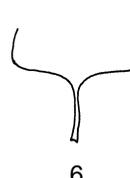
Variante 1

- a) angle de la base (QN) :
p. ex. aigu (1); obtus (2); droit (180°) (3); faiblement rentrant (4); fortement rentrant (5)
- b) courbure à la base (QN) :
p. ex. concave (1); plat (2); convexe (3)

Variante 2

Forme de la base (PQ) : cunéiforme, convexe (1); cunéiforme, droite (2); cunéiforme concave (3); cunéiforme large, convexe (4); cunéiforme large, droite (5); cunéiforme large, concave (6); arrondie (7); plate (8); faiblement cordiforme (9); moyennement cordiforme (10); fortement cordiforme (11).

avec l'illustration suivante :

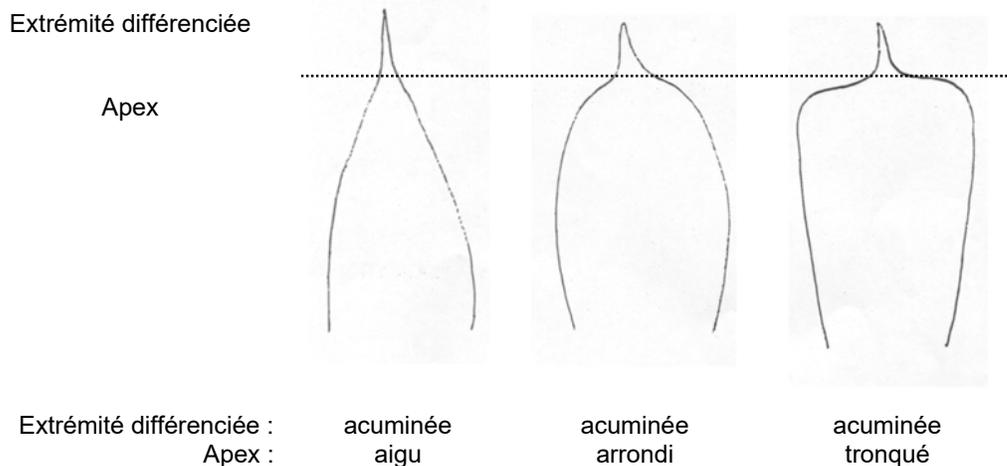
		← angle à la base →					
		aigu	obtus	droit	faiblement rentrant	moyennement rentrant	fortement rentrant
courbure	→ convexe	 1 cunéiforme, convexe	 4 cunéiforme large, convexe	 7 arrondie	 9 faiblement cordiforme	 10 moyennement cordiforme	 11 fortement cordiforme
	plate	 2 cunéiforme, droite	 5 cunéiforme large, droite	 8 plate			
	← concave	 3 cunéiforme concave	 6 cunéiforme large, concave				

2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité

2.4.1 L'**APEX** (partie sommitale ou distale) d'un organe ou d'une partie de plante est l'extrémité la plus éloignée de son point d'attache. Dans certains cas, l'extrémité distale de l'apex peut être différenciée en une "**EXTRÉMITÉ**".

2.4.2 Afin de décrire l'apex, la taille de l'organe et les différentes formes de l'apex doivent être prises en considération. Les caractères liés à l'apex peuvent être décrits en utilisant des termes simples et lorsque l'extrémité est différenciée, il est possible de recourir à un caractère indépendant pour la décrire. Il n'est généralement pas nécessaire d'élaborer un caractère indépendant lié à la forme de l'apex.

2.4.3 Dans les cas où il y a lieu de différencier les caractères liés à l'extrémité de ceux liés à l'apex, la forme de l'apex est alors considérée comme la forme générale, à l'exclusion d'une **extrémité différenciée** (si elle est présente) et la différenciation entre l'extrémité et l'apex doit être indiquée dans l'explication du caractère. Par exemple :



2.4.4 Comme cela est expliqué dans la section 2.1, il n'est nécessaire d'élaborer un caractère pour décrire la forme de l'apex que lorsque la différence de forme entre les variétés composant la collection n'a pas été prise en considération dans le rapport longueur/largeur ou la position de la partie la plus large concernant toute la partie de plante.

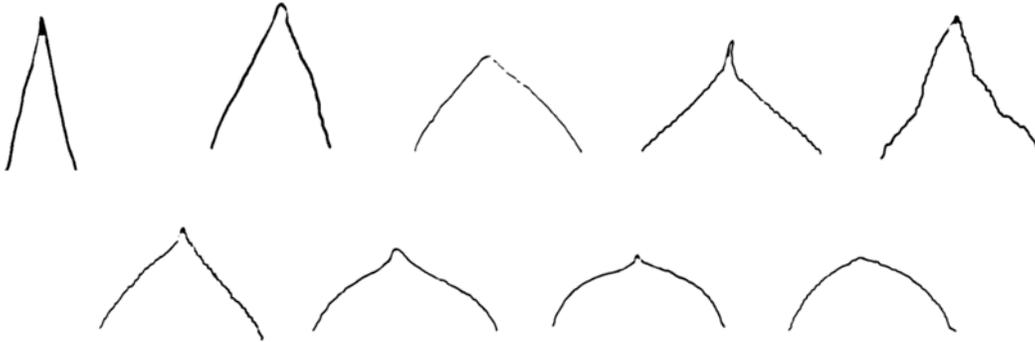
2.4.5 De même que pour les formes planes, bien que la forme de l'apex puisse être considérée comme un caractère pseudo-qualitatif, il peut s'avérer utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs pour décrire cette forme plutôt que de la considérer comme un caractère pseudo-qualitatif unique. On citera à cet égard l'angle de l'apex (considéré, par exemple, comme un caractère quantitatif).

2.4.6 Lorsque l'extrémité est différenciée dans le cadre de la forme générale de l'apex, des caractères liés à la forme de cette extrémité peuvent être élaborés indépendamment de ceux qui concernent la forme générale de l'apex. Différentes combinaisons sont possibles entre ces deux catégories : par exemple, un premier caractère décrivant la forme générale de l'apex (p. ex. aigu, obtus, arrondi) associé à un second caractère décrivant l'échancrure à l'apex (absente, présente) ou l'extrémité apiculée (absente, présente).

2.4.7 S'agissant des formes de l'extrémité, il peut être plus approprié de recourir à un caractère simple, comme la longueur de l'extrémité, que d'utiliser des termes botaniques. La seule différence entre mucronée et aristée, par exemple, est la longueur de l'"extrémité", la seule différence entre cuspidée et pointue est la longueur de l'"extrémité" et la seule différence entre échancrée et rétuse est l'angle et la profondeur de la découpe. Par conséquent, on peut également quantifier ces paires, s'il y a lieu, en indiquant par exemple la "longueur de l'extrémité" ou la "profondeur de l'échancrure" plutôt que d'utiliser les termes botaniques consacrés.

Exemple

La gamme des variations de forme de l'apex illustrée comme suit :



Caractère(s) possible(s)

Variante 1

- a) angle de l'apex (extrémité exclue, si elle est présente) (QN) :
*p. ex. fortement aigu (1); modérément aigu (2); angle droit (3); modérément obtus (4);
fortement obtus (5)*
- b) longueur de l'extrémité acuminée (QN) :
p. ex. absente ou courte (1); moyenne (2); longue (3)

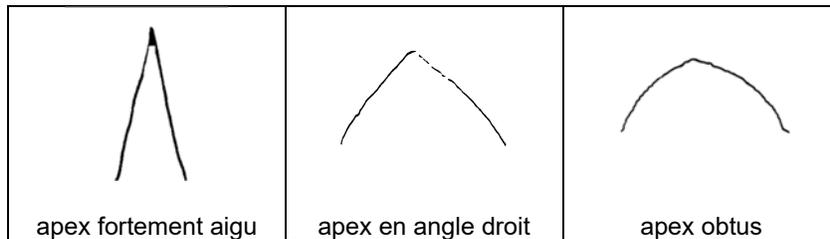
Variante 2

- a) angle de l'apex (extrémité exclue, si elle est présente) (QN) :
*p. ex. fortement aigu (1); modérément aigu (2); angle droit (3); modérément obtus (4);
 fortement obtus (5)*
- b) extrémité (PQ) : *absente ou très faible (1); mucronée (2); étroite courte acuminée (3);
 large courte acuminée (4); étroite longue acuminée (5); large longue acuminée (6)*

avec l'illustration suivante :

		← longueur de l'extrémité →			
		absente ou très faible	courte	moyenne	longue
largeur de l'extrémité	→ étroite	[voir ci-dessous]			
	← large				

Exemples d'extrémité : absente ou très faible (1) avec différents angles d'apex (caractère (a)) :

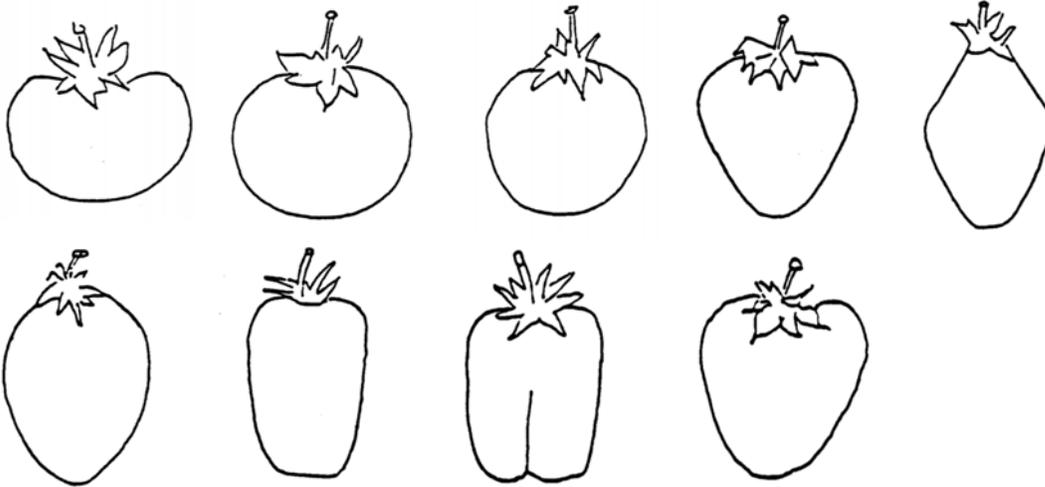


2.5 *Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex*

L'exemple suivant illustre la façon dont la forme générale d'un organe ou d'une partie de plante peut être observée en relation avec les composantes de la forme expliquées dans les sections 2.2 à 2.4.

Exemple

La gamme des formes couvertes illustrée comme suit



peut être observée en relation avec les caractères suivants :

- a) rapport longueur/largeur (QN) :
p. ex. très bas (1); bas (3); moyen (5); élevé (7); très élevé (9)
- b) position de la partie la plus large (QN) :
p. ex. au milieu (1); modérément vers la base (2); fortement vers la base (3);
- c) forme de la base (QN/PQ) :
p. ex. pointue (1); arrondie (2); creuse (3)
- d) forme de l'apex (QN/PQ) :
p. ex. pointu (1); arrondi (2); tronqué (3); échancré (4)

Le tableau ci-dessous illustre la façon dont les différentes composantes couvrent la gamme des formes générales. Il n'est pas approprié dans le cas des principes directeurs d'examen mais ses illustrations peuvent se révéler utiles pour préciser les parties à observer selon les caractères :

forme de l'apex	forme de la base			
	pointue (1)		arrondie (2)	creuse (3)
pointu (1)				
arrondi (2)		rapport longueur/largeur	 (ovale)	position de la partie la plus large
			 (ronde)	
			 (aplatie)	
tronqué (3)				
échancré (4)				

2.6 Caractères liés à la forme tridimensionnelle

Autant que possible, les parties de plantes tridimensionnelles doivent être décrites en section transversale comme des formes planes ou bidimensionnelles (voir la section 2.1 : rapport longueur/largeur, position de la partie la plus large, base, forme et schéma latéral), par exemple au moyen de caractères en section transversale, vue latérale, section longitudinale, etc. Pour décrire la forme tridimensionnelle de manière exhaustive, il peut également être nécessaire d'utiliser, par exemple, un caractère décrivant un intérieur creux ou solide en sus des caractères liés à la forme plane. Les caractères liés aux formes tridimensionnelles ne doivent être utilisés que lorsque la description bidimensionnelle du caractère se révèle peu pratique.

2.7 Symétrie

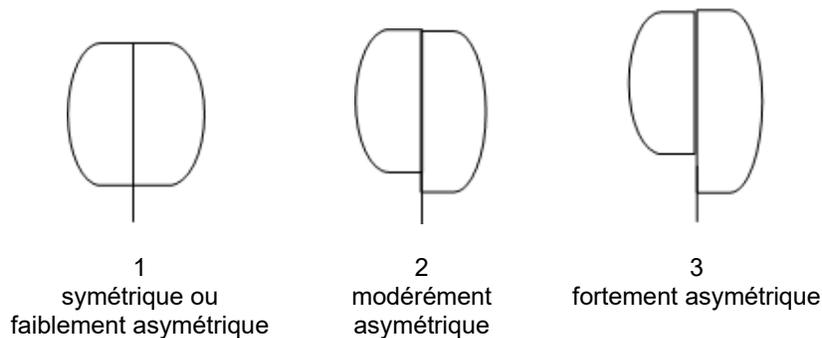
2.7.1 La symétrie latérale par rapport à l'axe principal peut être traitée de différentes façons. Par exemple :

a) la symétrie latérale des formes de parties de plantes peut être examinée dans le cadre d'une forme particulière. Ainsi, les formes falciforme et lunulée sont latéralement asymétriques (voir la section 1.6); ou

b) il peut être utile de faire de la symétrie un caractère séparé. C'est alors au cas par cas qu'il faut décider si le caractère retenu pour décrire la symétrie est qualitatif (symétrique/asymétrique), quantitatif (par exemple symétrique ou faiblement asymétrique (1), modérément asymétrique (2), fortement asymétrique (3)) ou pseudo-qualitatif.

Exemple :

caractère quantitatif concernant la symétrie



2.8 Angle sous lequel observer les formes de plantes

Si besoin, une explication concernant l'angle sous lequel observer la forme doit être insérée dans les principes directeurs d'examen.

Exemple 1

Fruit : symétrie (vue de l'extrémité pistillaire)



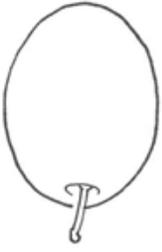
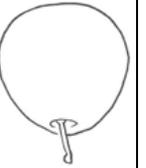
1
symétrique



3
fortement asymétrique

Exemple 2

Fruit : forme en vue latérale

		← partie la plus large →				
		(en dessous du milieu)	au milieu	(au dessus du milieu)		
narrow →	largeur (rapport longueur/largeur)	 5 cordiforme	 2 elliptique			
			 1 oblongue	 3 circulaire	 7 obcordiforme	 6 obovale
←	large (comprimé)	 4 aplatie				

Exemple 3

Inflorescence : forme en vue latérale



1
elliptique



2
circulaire



3
aplatie étroite



4
aplatie large

2.9 Utilisation de caractères composites pour déterminer la distinction et l'homogénéité²

Il est possible d'établir des caractères supplémentaires pour comparer les variétés en calculant des caractères "composites" qui correspondent aux combinaisons mathématiques de caractères existants examinés de façon indépendante. Si ce procédé peut faciliter l'évaluation des différences importantes entre variétés, certaines mesures de sauvegarde restent nécessaires pour en garantir une utilisation adéquate. Par conséquent, les **caractères composites** doivent :

a) décrire un caractère définissable de la plante. S'il est possible de calculer une valeur mathématique pour n'importe quelle combinaison de deux caractères (par exemple la date de floraison divisée par la longueur de la feuille), seuls les calculs qui décrivent un caractère biologique réel doivent pouvoir être insérés dans les procédures. Les exemples admissibles seraient le calcul d'un caractère bidimensionnel tel que la surface, fondé sur des mesures linéaires de la longueur et de la largeur. Des caractères morphologiques relatifs à un lien peuvent aussi être calculés, notamment les différences entre la longueur des barbes et la longueur de l'épi, calculées à partir de la longueur des barbes et la longueur de l'épi mesurées indépendamment. De même, pour les caractères physiologiques, un composite peut être calculé pour décrire la période de développement d'une plante par exemple, par soustraction des dates ou heures correspondant à l'émergence du bouton floral et à l'anthèse. Tout autre type de **caractère composite** qui décrit les caractéristiques d'une plante conviendra de façon égale;

b) fournir des informations supplémentaires en plus de celles sur les caractères qui les composent. Il est important de comprendre le lien entre un **caractère composite** et les caractères qui le composent. Conformément aux principes directeurs du document TGP/14, il convient de déterminer si la même différence est répétée ou non. À cette fin, il faudrait comparer de quelle manière chaque composant établit la distinction entre un ensemble de paires de variétés et, plus précisément, s'il existe une grande similitude dans les différences entre variétés relevées par un **caractère composite** et celles relevées par ses composants.

L'évaluation de l'homogénéité doit être menée de la même manière que pour tout autre caractère, conformément aux critères énoncés dans le document TGP/10 ("Examen de l'homogénéité") pour les caractères et types de cultures examinés.

L'adoption de nouveaux **caractères composites** doit donc être envisagé espèce par espèce et le respect des critères susmentionnés doit être établi grâce à des preuves d'indépendance vis-à-vis des composants et à la définition du caractère de la plante qui est examiné.

2.10 Forme : types d'expression et niveaux/notes

Le type d'expression (qualitatif, quantitatif ou pseudo-qualitatif) des caractères décrivant les composantes de la forme doit être examiné séparément pour chaque situation. En particulier, comme cela est expliqué au paragraphe 1 de l'annexe 4 du document TGP/7 intitulé "Élaboration des principes directeurs", "on doit [...] garder à l'esprit que des caractères apparemment très semblables dans différents types de plante ou différents organes d'une même plante peuvent correspondre en fait à différents types de déterminisme génétique". Ainsi, le caractère "position de la partie la plus large" peut être qualitatif pour tel ou tel type de plante ou d'organe et quantitatif pour tel autre. Par conséquent, les notes suivantes visent uniquement à indiquer les situations les plus normales :

² Note d'information

Le document TG/1/3, intitulé "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" stipule que :

"4.6.3 Combinaison de caractères

"4.6.3.1 Cette expression désigne la simple combinaison d'un petit nombre de caractères. Pour autant que la combinaison soit biologiquement significative, des caractères qui sont observés séparément peuvent ultérieurement être combinés (par exemple le rapport longueur/largeur) pour donner un caractère combiné. Les caractères combinés doivent être examinés du point de vue de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité au même titre que d'autres caractères. Dans certains cas, ces caractères combinés sont examinés à l'aide de techniques telles que l'analyse d'images. Les méthodes d'examen DHS adaptées en pareil cas sont précisées dans le document TGP/12 'Caractères spéciaux'.

"4.6.3.2 Il ne faut pas confondre la combinaison de caractères avec l'application de méthodes telles que l'analyse à plusieurs variables'. Les possibilités d'utilisation de l'analyse à plusieurs variables sont étudiées dans le document TGP/9 'Examen de la distinction'."

- a) rapport longueur/largeur : il s'agit normalement d'un caractère quantitatif
- b) position de la partie la plus large : dans la même série de présentations latérales (par exemple, arrondie), il s'agit normalement d'un caractère quantitatif. Toutefois, lorsque les variétés correspondent à plusieurs séries de présentations latérales (par exemple, angulaire et hastiforme), la position de la partie la plus large sera un caractère pseudo-qualitatif ou qualitatif plutôt que quantitatif;
- c) forme de la base (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);
- d) forme de l'apex (voir la section 2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité);
- e) présentation latérale : il n'y a pas de situation "normale" pour la présentation latérale, laquelle peut être un caractère qualitatif, quantitatif ou pseudo-qualitatif.

2.11 *Forme : définition du caractère*

Comme tout autre caractère, chaque caractère décrivant la forme doit être défini avec précision. Il est particulièrement important, dans ce cas, de préciser quelle partie de la plante doit être observée comme dans les exemples suivants :

Feuille : rapport longueur/largeur

- indiquer si une extrémité (par exemple, une extrémité aristée) doit être incluse dans l'observation de la longueur de la feuille ou en être exclue;
- indiquer si le point de référence pour la "base" doit être le point d'attache ou la partie la plus basse de la partie de plante observée (par exemple, pour une feuille cordiforme);
- indiquer comment observer le rapport longueur/largeur dans le cas des formes latéralement asymétriques.

Feuille : position de la partie la plus large

- indiquer si une extrémité (par exemple, une extrémité aristée) doit être incluse dans l'observation de la position de la partie la plus large ou en être exclue;
- indiquer si le point de référence pour la "base" doit être le point d'attache ou la partie la plus basse de la partie de plante (par exemple, pour une feuille cordiforme);
- indiquer comment observer la position de la partie la plus large dans le cas des formes latéralement asymétriques.

2.12 *Forme : caractères figurant dans le questionnaire technique*

Lorsque les conditions normalement requises sont remplies pour qu'un caractère figure dans le questionnaire technique (voir le paragraphe GN 13.3 de l'annexe 3 du document TGP/7), les caractères élaborés conformément aux orientations définies dans ce document peuvent être intégrés dans le questionnaire technique. Le paragraphe GN 13.3.4 de l'annexe 3 du document TGP/7 précise toutefois que "au besoin, les caractères figurant dans les principes directeurs d'examen peuvent être simplifiés (par exemple, des groupes de **couleur** peuvent être établis au lieu de demander l'indication du numéro de référence du **code RHS des couleurs**) en vue de leur inclusion dans le questionnaire technique, si cela facilite son établissement par l'obtenteur. Par ailleurs, les caractères définis dans les principes directeurs d'examen peuvent être formulés de manière différente, si cela permet aux obtenteurs de les décrire de manière plus précise et si ces informations sont utiles pour la réalisation de l'essai". Ainsi, dans certains cas, il peut se révéler nécessaire de permettre aux obtenteurs de décrire la forme d'une façon qui soit largement reconnue. Le questionnaire technique peut alors inviter les obtenteurs à indiquer la forme en apportant les précisions suivantes :

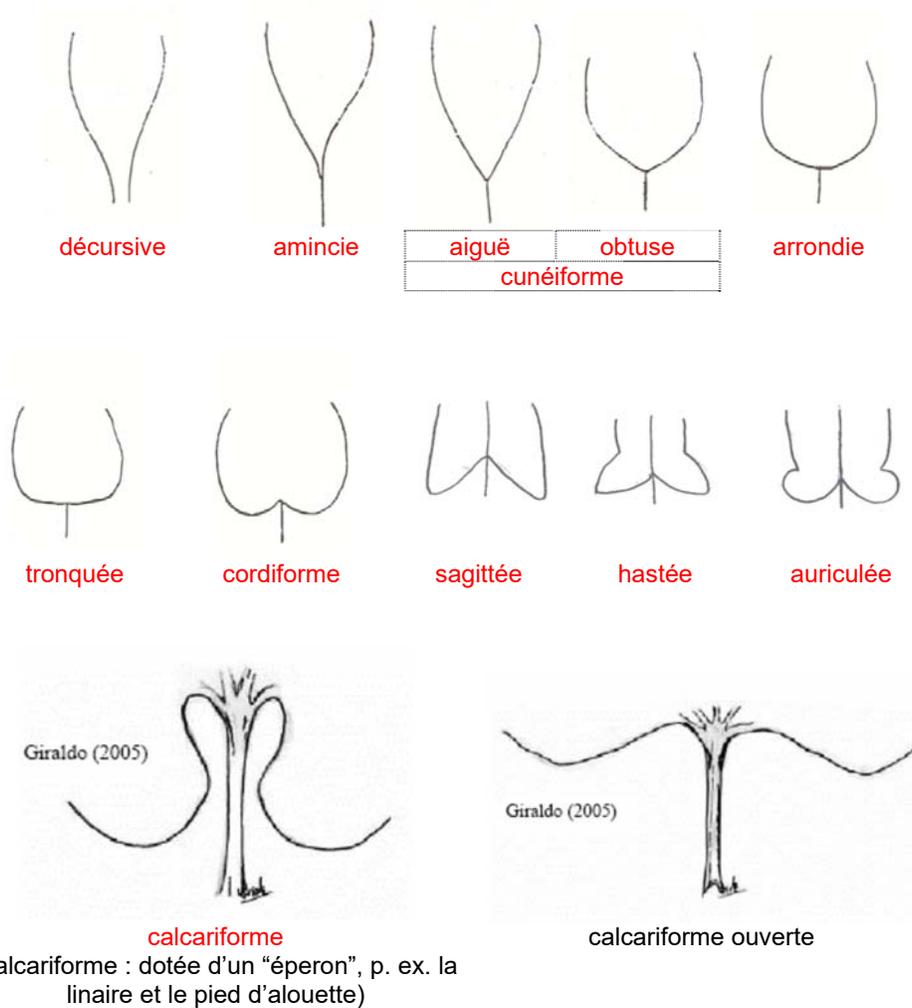
- a) Formes planes symétriques simples : indiquer la forme conformément au tableau des formes planes symétriques simples (voir la section 1.5), par exemple, oblongue étroite.
- b) Autres formes planes : indiquer la forme conformément aux autres formes planes recensées dans la section 1.6, en indiquant, lorsque c'est utile, la largeur relative, par exemple, cordiforme étroite.

3. *Illustrations de formes*

3.1 *Formes planes complètes*

Voir le tableau des formes planes symétriques simples et celui des autres formes planes (sections 1.5 et 1.6).

3.2 *Formes de la base*



3.3 *Formes de l'apex*

3.3.1 *Apex*



aiguë



obtuse



arrondie



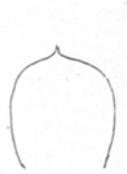
tronquée



obcordée

3.3.2 *Extrémité différenciée*

longueur/profondeur de l'extrémité =>



apiculée



acuminée



en forme de queue



en forme de vrille



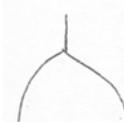
cuspidée



piquante



mucronée



aristée



rétuse



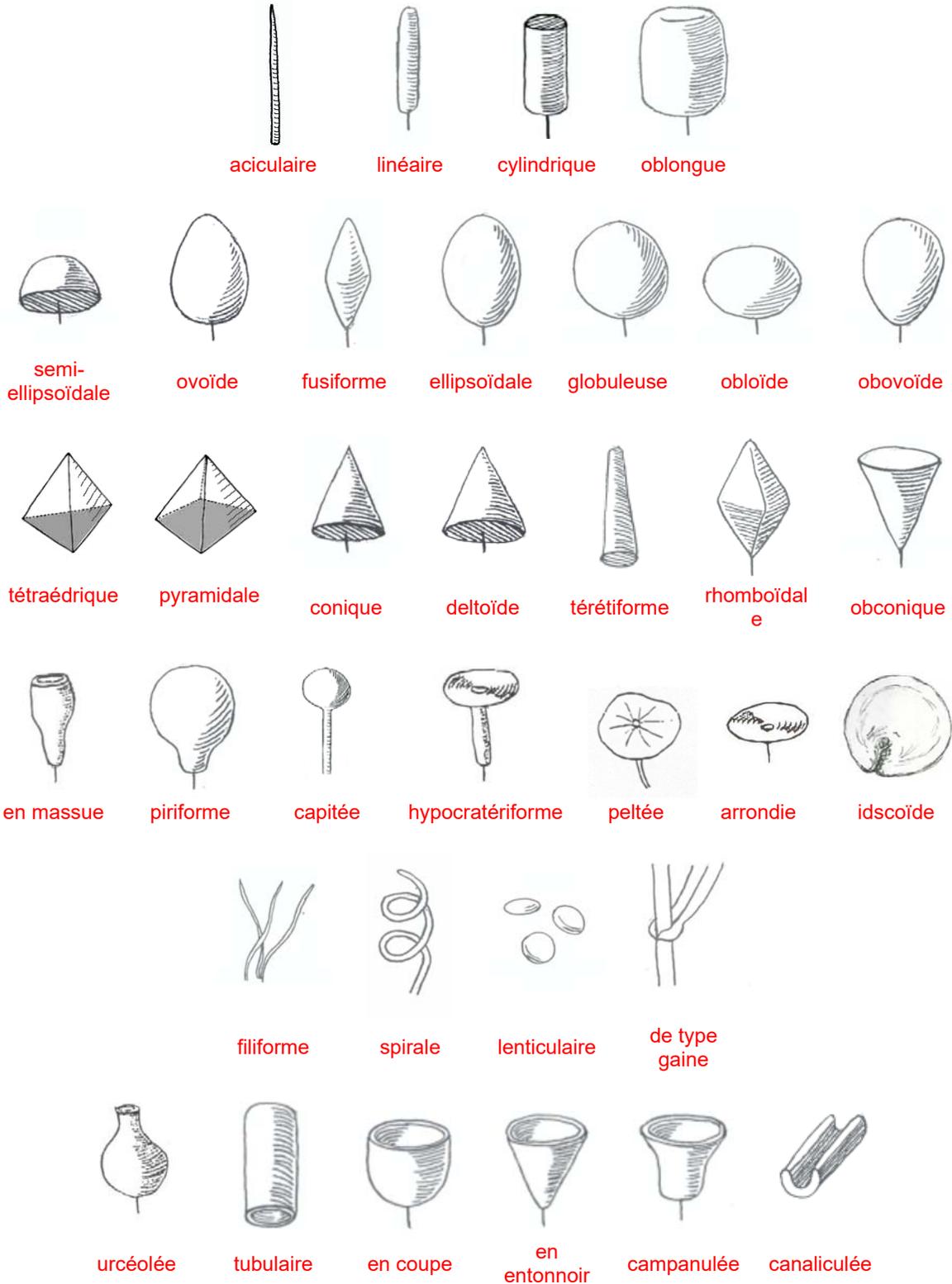
échancrée



laciniée

3.4 *Formes tridimensionnelles*

Note : comme cela est expliqué dans la section 2.6, dans la mesure du possible, les parties de plante tridimensionnelles doivent être décrites en section transversale comme des formes planes ou bidimensionnelles.



3.5 *Symétrie*



forme complète
asymétrique



base asymétrique



apex asymétrique



position asymétrique

II. STRUCTURE

1. *Élaboration des caractères liés à la structure de la plante*

1.1 *Type de croissance*

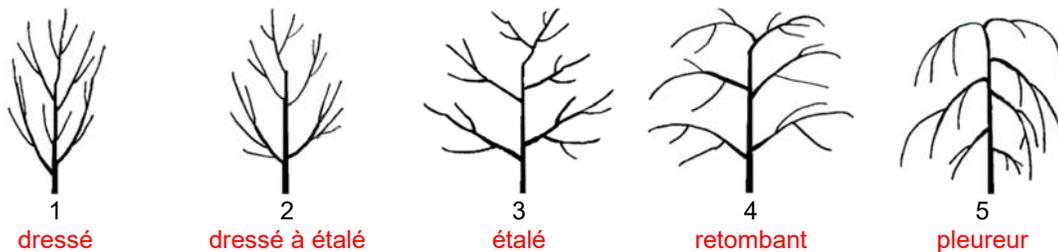
En général, le caractère "plante (ou arbre) : **type de croissance**" est utilisé pour décrire le type de croissance général de la plante, sur la base du comportement des branches principales ou des tiges. Ce caractère est généralement un caractère quantitatif. Bien que le type de croissance puisse également être considéré comme un caractère pseudo-qualitatif, il peut s'avérer utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs liés au type de croissance plutôt que de considérer celui-ci comme un caractère pseudo-qualitatif uniquement. Dans les cas où des caractères qualitatifs existent, ceux-ci se présentent souvent sous la forme "plante (ou arbre) : type" plutôt que sous la forme "type de croissance".

Exemple 1 : "Plante : type de croissance" déterminé (note 1); indéterminé (note 2)

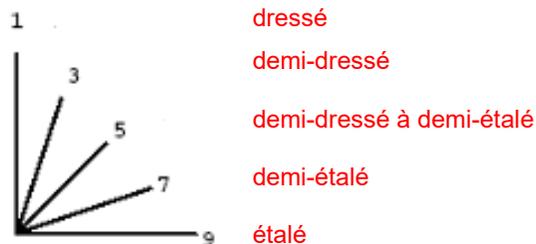
Exemple 2 : "Plante : type grimpante" grimpante (note 1); non grimpante (note 2)

Voici quelques exemples de "plante (ou arbre) : type de croissance" :

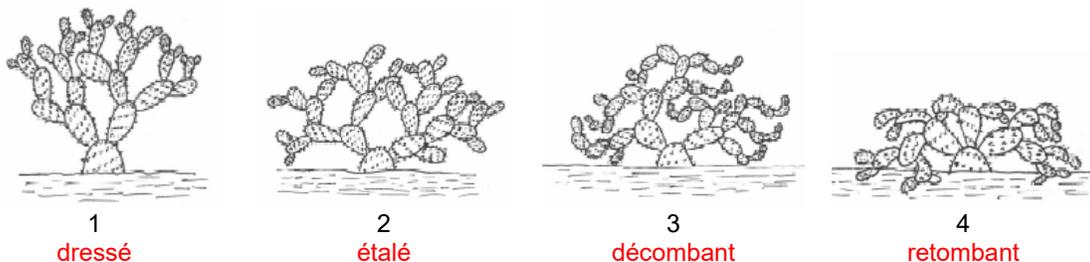
Exemple 1 : *caractère quantitatif*



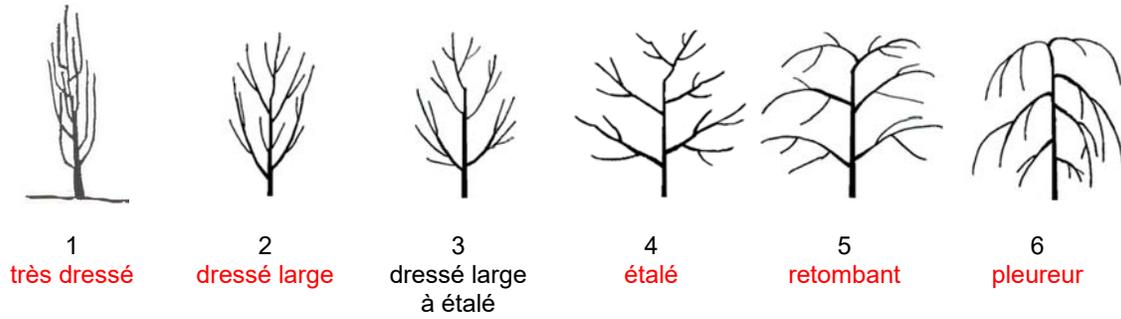
Exemple 2 : *caractère quantitatif*



Exemple 3 : *caractère pseudo-qualitatif*



Exemple 4 – cas 1 : caractère pseudo-qualitatif



Exemple 4 – cas 2 :

- a) *caractère qualitatif* (arbre : type); et
- b) *caractère quantitatif* (variétés autres que très dressées seulement : arbre : type de croissance)

QL	1 très dressé	2 pas très dressé				
QN	1 dressé	2 dressé à étalé	3 étalé	4 retombant	5 pleureur	

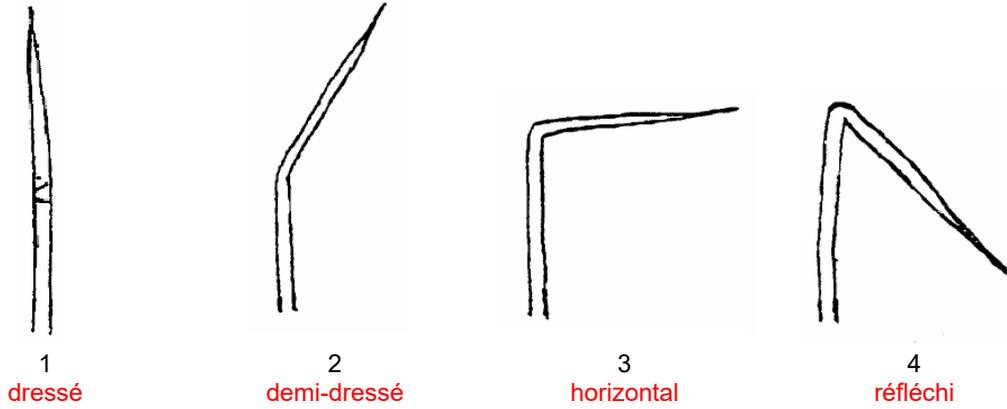
1.2 Port / sens (parties de plantes)

Lorsque des parties de plantes doivent être observées, les caractères sont en général présentés en termes de port, de sens ou d'angle par rapport à l'axe central, plutôt qu'en termes de type. De la même manière que pour le type de croissance, il pourrait être utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs, plutôt que de considérer le port et le sens comme un caractère pseudo-qualitatif uniquement.

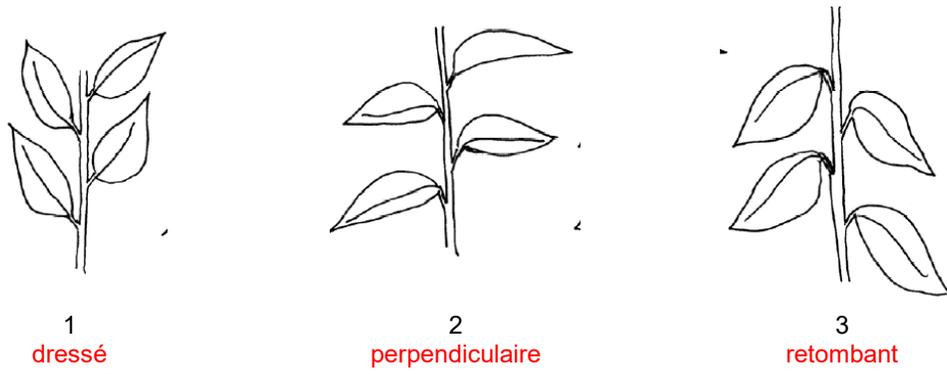
Voici quelques exemples de port en termes de caractère quantitatif :

Caractère quantitatif

Exemple 1 :

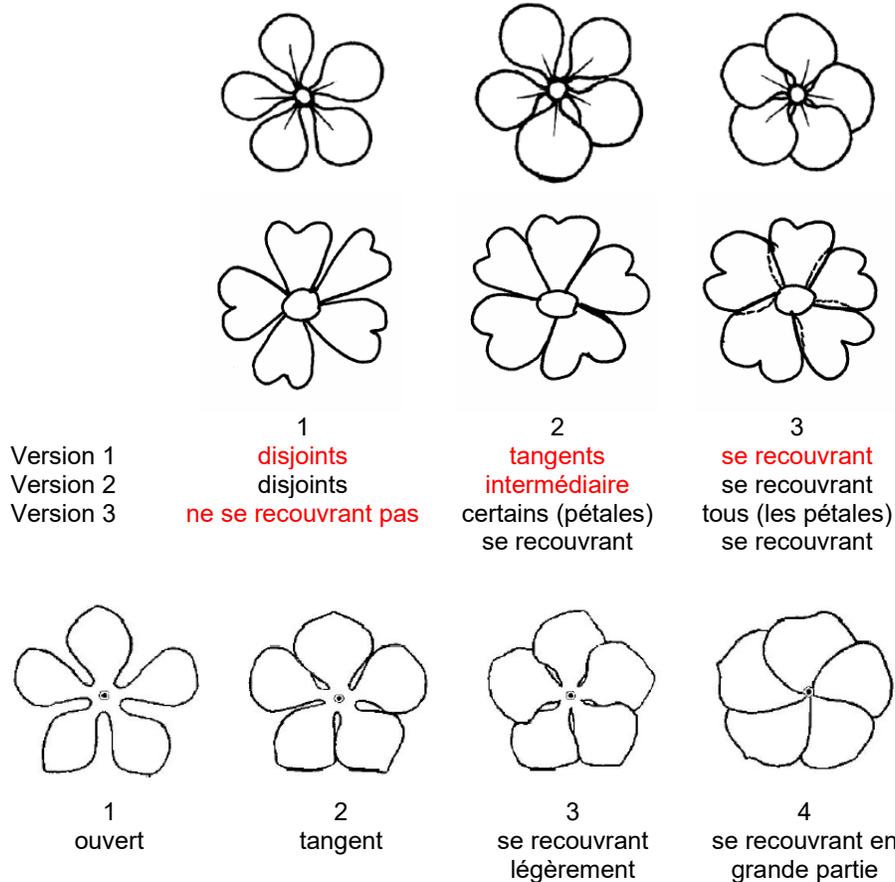


Exemple 2 :



1.3 *Position relative*

Un type de caractère particulier qui apparaît régulièrement dans les principes directeurs d'examen concerne la position relative des feuilles, des pétales, etc. Les exemples suivants peuvent servir de guide pour la présentation des caractères quantitatifs :



1.4 *Bords*

1.4.1 Il pourrait être souhaitable d'avoir un caractère quantitatif, tel que la profondeur des incisions, plutôt que d'utiliser des termes botaniques. En particulier, il est inapproprié d'utiliser des termes botaniques d'une manière indiquant un caractère qualitatif lorsque le caractère n'est pas qualitatif. Ainsi, il ne serait pas approprié d'avoir un caractère assorti de niveaux d'expression de type "en scie simple" (note 1) et "denté" (note 2) s'il n'y avait pas une discontinuité nette entre ces deux niveaux.

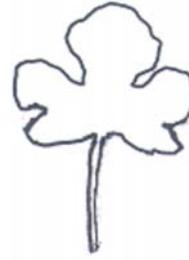
1.4.2 De la même manière, il pourrait être souhaitable d'avoir un caractère quantitatif tel que la profondeur de la découpe des bords plutôt que d'essayer de définir un lobe. En particulier, il est inapproprié d'utiliser la découpe des bords d'une manière indiquant un caractère qualitatif lorsque le caractère n'est pas qualitatif. Ainsi, il serait inapproprié d'avoir un caractère qualitatif tel que lobé (note 1) et non lobé (note 2) s'il n'y avait pas une discontinuité nette entre ces deux niveaux. De même, un caractère concernant le nombre de lobes pourrait donner des résultats incohérents si la détermination du nombre de lobes ne constituait pas un caractère qualitatif. Des caractères quantitatifs tels que la profondeur de la découpe des bords ou l'intensité de découpe pourraient être plus appropriés; par exemple :



nulle ou faible



moyenne



forte

1.5 *Poils et épines*

1.5.1 En général, les termes botaniques relatifs aux types de poil et d'épine (**aiguillonné**, **laineux**, **tomenteux**, etc.) ne sont pas utilisés dans les principes directeurs d'examen car les niveaux d'expression concernent généralement le nombre, la densité ou la longueur des poils, des épines, etc.

1.5.2 Pour ce qui est des poils, le terme "pubescence" est synonyme de "pilosité" dans les principes directeurs d'examen.

2. Illustrations de structures de plantes

2.1 Port



dressé



étalé



retombant



pleureur



très dressé



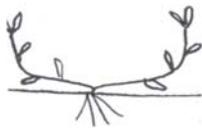
colonnaire



divariqué



ramifié



décombant



couché
(sans
enracinement)

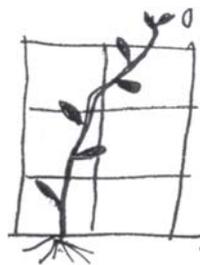


sur stolons (avec
enracinement)

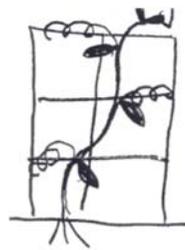


incliné

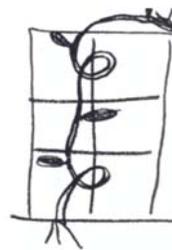
ÉTALÉ



grim pant
sarmenteux



grim pant à vrilles



grim pant volubile

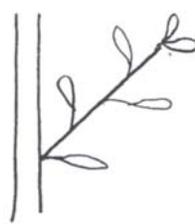
2.2 Port / sens (parties de plantes)



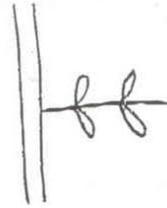
appliqué



dressé



demi-dressé



horizontal



réfléchi



appliqué



recourbé



arqué



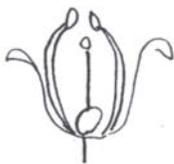
retombant



pendant



infléchi



incurvé



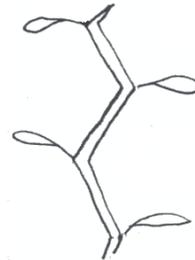
vers l'intérieur



vers l'extérieur



convoluté



en zigzag



involutif

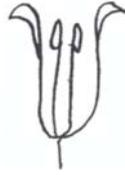


révolutif

2.3 *Position relative*



saillantes



incluses



oblique



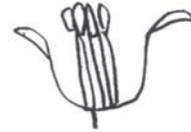
ouvertes



contigües
(tangents – non joints)



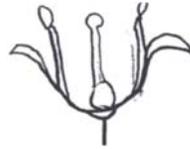
cohérentes
(comme des parties jointes par la surface)



connées
(comme des parties jointes par la structure)



adhérentes
(contrairement aux parties jointes par la surface, comme les anthères au style)



adnées
(contrairement aux parties jointes par la surface, comme les anthères et le style)



appliquées



sessiles



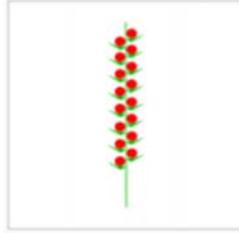
stipitées
(à pédoncule)

2.4 Types d'inflorescence³

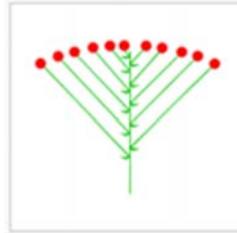
2.4.1 Inflorescences simples



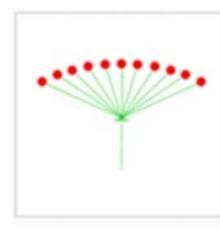
grappe



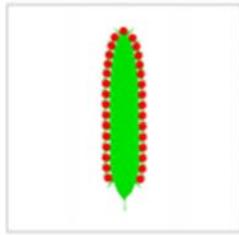
épi



corymbe



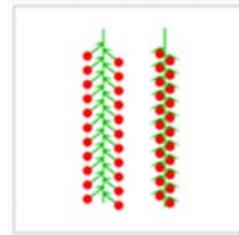
ombelle



spadice

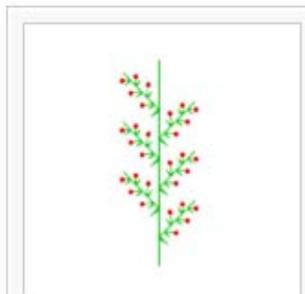


capitule
(tête de la fleur)



chaton

2.4.2 Inflorescences composées



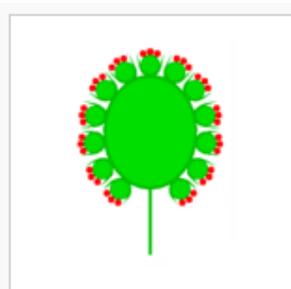
grappe composée
homothétique



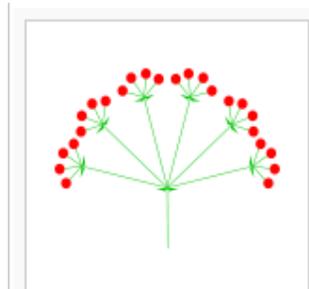
grappe composée
hétérothétique



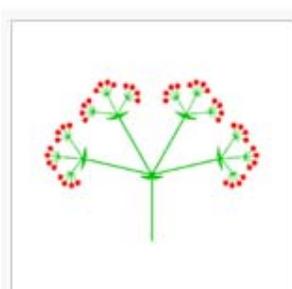
épi composé



capitule composé

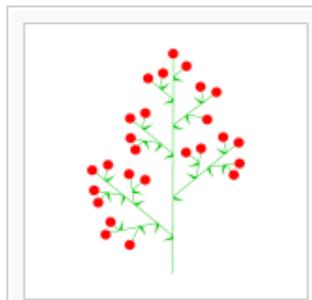


ombelle (double) composée

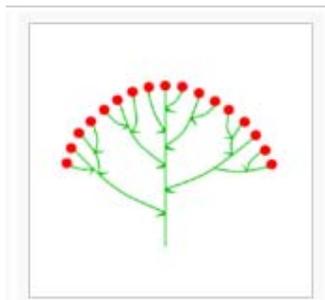


ombelle (triple) composée

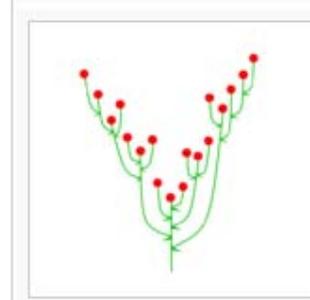
³ Illustrations et explications reproduites à partir de Wikipédia : http://en.wikipedia.org/wiki/Inflorescence#Simple_inflorescences



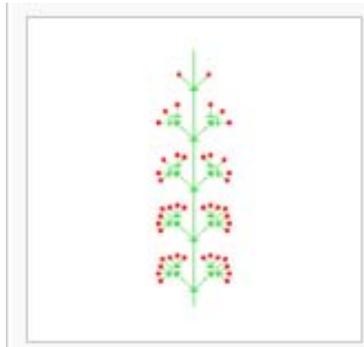
panicule



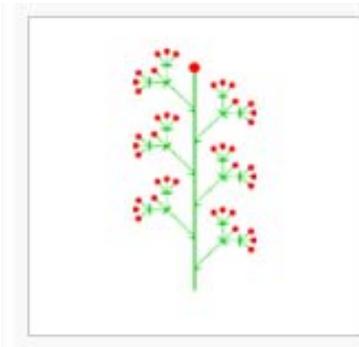
corymbe en cyme



anthèle



thyse

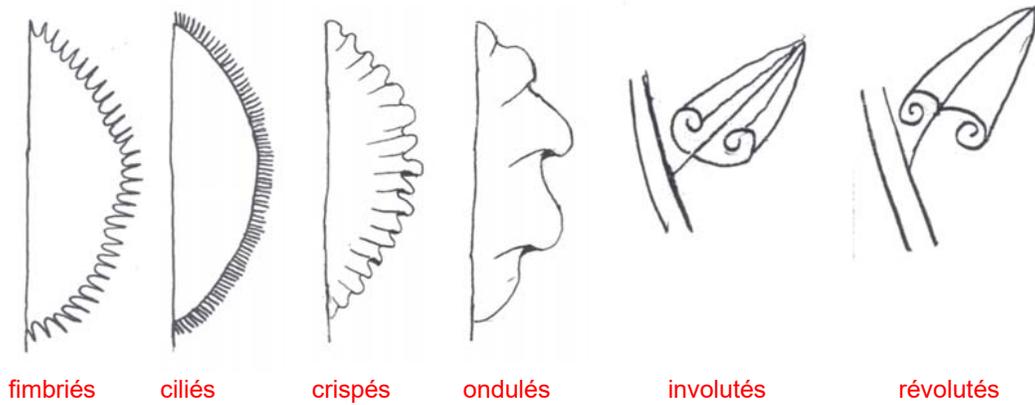
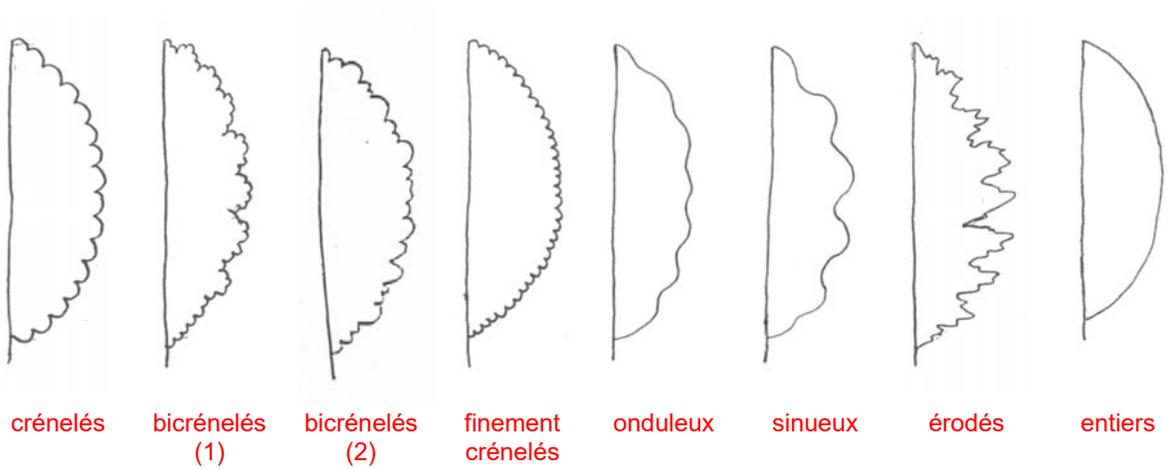
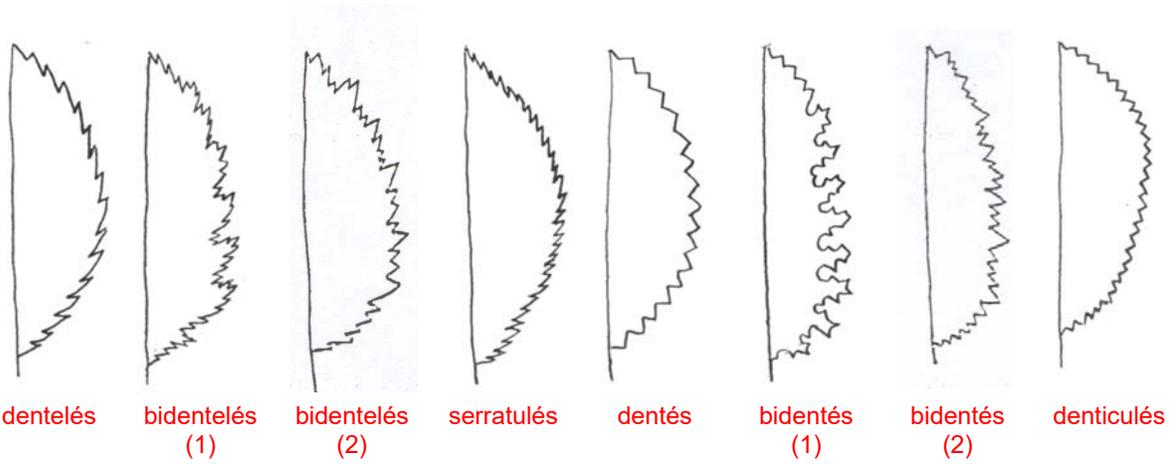


thysoïde

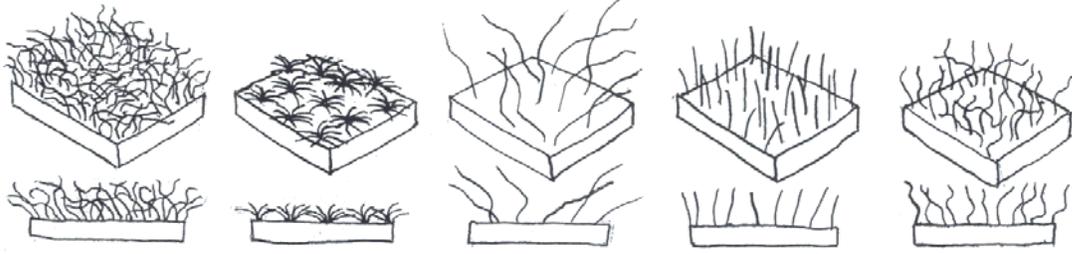
Autres

La famille *Asteraceae* se caractérise par une tête très spécifique dont le nom technique est **calathide** (mais elle est généralement désignée sous le terme "capitule" ou "tête"). La famille *Poaceae* possède une inflorescence particulière composée de petits épis (**épillets**) formant des panicules ou des épis que l'on appelle généralement et abusivement épis et panicules. Le genre *Ficus* (*Moraceae*) possède une inflorescence appelée **sycone** et le genre *Euphorbia* possède des **cyathia** (sing. **cyathium**), généralement disposés en ombelles.

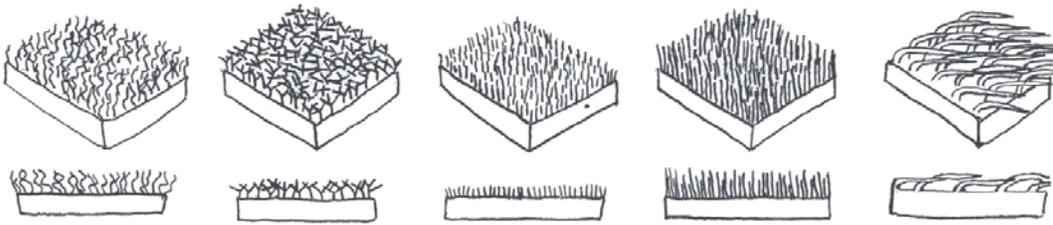
2.4.3 Bords



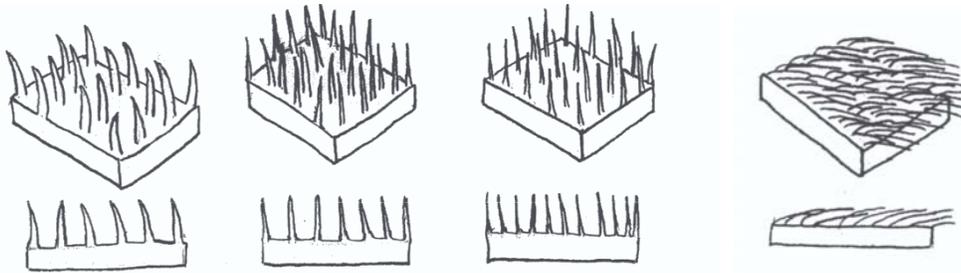
2.4.4 *Pilosité (types d'appendice couverts par le terme général "poil" dans les principes directeurs d'examen)*



laineuse floconneuse arachnoïde pileuse villeuse



tometeuse feutrée pubescente veloutée strigieuse



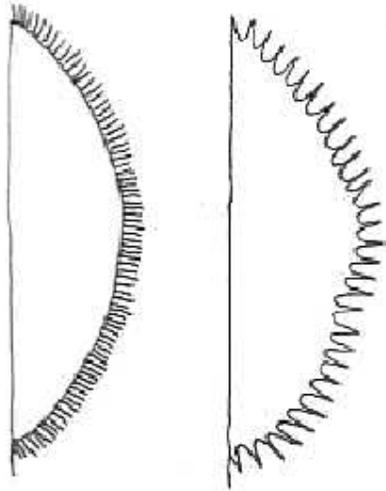
sétigère hispide hirsute soyeuse

2.4.5 *Épines (types d'appendice couverts par le terme général "épine" dans les principes directeurs d'examen)*



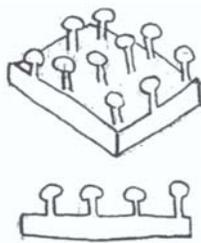
aiguillonnées épineuses barbelées; aristées

2.4.6 *Autres appendices*



ciliés

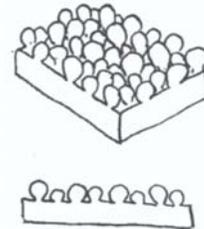
fimbriés



glandulaires



lenticles

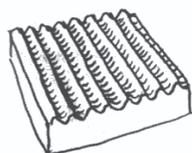


papilleux

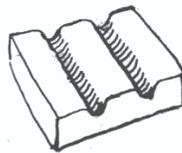
2.4.7 *Texture*



aciculée



striée



canaliculée



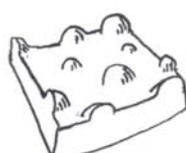
réticulée



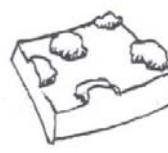
froncée



rugueuse



bullée



verruqueuse

SOUS-SECTION 3 : COULEUR

1. INTRODUCTION

1. La sous-section 3 : **Couleur** vise à :
 - (a) donner des indications sur l'élaboration de caractères liés aux **couleurs** et à la **répartition** des couleurs;
 - (b) présenter des illustrations types et des exemples en rapport avec les **couleurs** et la **répartition** des couleurs qu'il peut être intéressant de prendre en considération dans les principes directeurs d'examen, étant entendu que des illustrations de caractères déterminés peuvent être trouvées dans les principes directeurs d'examen correspondants et qu'il est possible de procéder à des recherches sur certains caractères pertinents dans le document TGP/7 "Liste des caractères approuvés"; et
 - (c) proposer des définitions des termes botaniques qui indiquent les termes généralement utilisés dans les principes directeurs d'examen ou qui permettent de déterminer si l'utilisation d'autres termes dans ces principes directeurs pourrait être plus appropriée.

La **couleur** est une notion complexe qui peut être définie au moyen de trois éléments principaux : la **TEINTE** (distingue les différentes **couleurs**), la **SATURATION** (l'élément de la **couleur** qui indique la pureté ou la valeur de gris de la **couleur**) et l'**INTENSITÉ** (distingue la quantité de lumière réfléchi par la **couleur**, comment la **couleur** est perçue par l'œil sur l'échelle des tons obscurs aux tons clairs).

Il est courant, pour décrire les **couleurs** des plantes dans les principes directeurs d'examen, d'observer séparément ou de façon combinée un ou plusieurs des trois éléments de la **couleur**.

2. COULEUR

2.1 Termes utilisés pour qualifier la couleur

Pour qualifier la **couleur** on utilise une **couleur unique**, une **gamme de couleurs**, l'**intensité** de la **couleur** ou le numéro de référence du **code RHS des couleurs**. Ces termes présentent divers degrés de précision.

	niveau d'expression	Exemple	
degré de précision ↓	faible	couleur unique	jaune, orange, rouge
		gamme de couleurs	a) jaune, jaune orangé, orange, rouge-orangé, rouge b) blanc, blanc jaunâtre, jaune, orange jaunâtre
		intensité	jaune clair, jaune moyen, jaune foncé
	élevé	numéro de référence du code RHS des couleurs	RHS 41 B

Selon l'espèce végétale, l'organe observé et le niveau de variation au sein des variétés et entre les variétés, le rédacteur des principes directeurs d'examen doit déterminer le degré de précision utilisé pour qualifier ce caractère. Pour les espèces où il n'est possible de distinguer qu'un nombre limité de **couleurs** nettement différentes pour un organe, il convient de décrire la **couleur unique** (voir le chapitre 2.2.1).

Pour les espèces pouvant présenter de nombreuses **couleurs** similaires, il convient d'utiliser le **code RHS des couleurs** (voir le chapitre 2.2.4). Toutefois, lorsque la surface ou l'importance de la **couleur** sont très réduites, lorsque d'autres éléments superficiels influencent l'observation ou encore lorsque les **couleurs** sont fondues ou qu'elles ne sont pas bien représentées sur le code des couleurs, l'utilisation d'un code des couleurs peut s'avérer impossible, voire peu judicieux. De même lorsque l'impression générale de la **couleur** est requise.

2.2 Niveaux d'expression pour les caractères de couleur

2.2.1 Couleur unique

La **couleur unique** présente le degré de précision le plus faible pour décrire le niveau d'expression.

Exemple : Fleur : couleur : blanche (1); jaune (2); orange (3); rouge (4)

2.2.2 Gamme de couleurs

L'utilisation de **combinaisons de couleurs** et de **couleurs uniques** (= **gamme de couleurs**) permet de décrire le niveau d'expression plus précisément qu'avec des **couleurs uniques** exclusivement.

a) Pour les **combinaisons de couleurs**, la première couleur indique la **couleur prédominante** lorsque deux **couleurs** se fondent en quelque chose qui ressemble à une seule couleur. Par exemple, dans rouge-vert la **couleur prédominante** est le rouge et dans vert-rouge c'est le vert.

Exemple : Fleur : couleur : blanche (1); blanc-jaune (2); jaune (3); jaune orangé (4), orange (5)

b) L'utilisation dans les **combinaisons de couleurs** de la terminaison "-âtre" indique la présence d'une **couleur prédominante** (p. ex. le jaune) et d'une autre **couleur mineure**. Par exemple,

jaunâtre vise toutes les **couleurs** qui sont essentiellement jaunes (par exemple jaune-blanc, jaune-brun, jaune orangé, etc.)
vert jaunâtre vise toutes les **couleurs** qui sont essentiellement vertes et contiennent un peu de jaune (par exemple vert-jaune-blanc, vert-jaune-brun, vert-jaune orangé, etc.)

Exemple : Fleur : couleur : blanchâtre (1); jaunâtre (2); verdâtre (3)

2.2.3 Intensité

Selon l'organe décrit, l'intensité peut être indiquée soit par rapport à une couleur unique, soit avec différentes couleurs (exemple n° 2).

Exemple n° 1 : Feuille : couleur verte de la face supérieure : faible (3); moyenne (5); forte (9)

*Exemple n° 2 : Fleur : couleur : blanche (1); jaune clair (2); jaune moyen (3);
jaune foncé (4); orange (5)*

2.2.4 Code de couleurs

Lorsqu'il est nécessaire d'utiliser un code de couleurs pour qualifier une couleur, l'UPOV utilise le code de couleurs de la Société royale d'horticulture (RHS), le "code RHS des couleurs", en raison de sa diffusion mondiale. Il existe six éditions de ce code de couleurs : celles de 1966, 1986, 1995, 2001, 2007 et 2015. Depuis 2005, un "mini-code RHS des couleurs" a été publié par le *Flower Council Holland* (Office hollandais des fleurs) et est également souvent utilisé par les obtenteurs. D'autres codes de couleurs peuvent également convenir.

Le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" (voir l'ASW 4.2)d) explique ce qui suit : "Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", première partie. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc". Lorsqu'il n'est pas possible de réaliser des observations avec une lumière artificielle, par exemple lorsque les observations doivent être réalisées à l'extérieur, elles ne doivent pas l'être sous la lumière solaire directe. Elles doivent être réalisées par une journée nuageuse avec une intensité lumineuse suffisante ou dans une zone ombragée. Lorsqu'un ombrage artificiel doit être utilisé à l'extérieur, il faut s'assurer que la couleur de la couverture antisolaires ne perturbe pas les observations.

En cas d'utilisation du code RHS des couleurs, le numéro de référence de la couleur RHS, le nom de la couleur UPOV et l'édition du code doivent être mentionnés dans la description variétale. Des informations sur les noms de couleur UPOV figurent aux Annexes I et II de la sous-section 3 du présent document.

2.3 Élaboration des caractères

2.3.1 Type d'expression

Il est courant, pour décrire les couleurs des plantes dans les principes directeurs d'examen, d'observer séparément ou de façon combinée un ou plusieurs des trois éléments de la couleur. Un caractère combinant plusieurs de ces éléments constitue généralement un caractère pseudo-qualitatif. Dans les cas où seule l'intensité de la couleur varie, le type d'expression est quantitatif. Dans les cas où les couleurs présentent une discontinuité marquée (p. ex. blanc et rouge), le type d'expression est qualitatif.

Exemples

- a) Caractères qualitatifs
Graine : couleur : blanche (1); jaune (2); noire (3)
- b) Caractères quantitatifs
Feuille : intensité de la couleur verte : claire (3); moyenne (5); foncée (7)
- c) Caractères pseudo-qualitatifs
 - i) Couleurs uniques
Fleur : couleur : blanche (1); jaune (2); orange (3); rouge (4)
 - ii) Couleurs uniques et intensité
Fleur : couleur : blanche (1); jaune claire (2); jaune moyen (3); jaune foncé (4); orange (5)

- iii) **Gamme de couleurs**
Fleur : couleur : blanche (1); blanc-jaune (2); jaune (3); jaune orangé (4); orange (5)
Spathe : couleur du sommet : blanchâtre (1); jaunâtre (2); verdâtre (3)
- iv) **Code de couleurs**
Fleur : couleur : **code RHS des couleurs** (indiquer le numéro de référence)
→ description variétale : RHS 11D – jaune orangé clair

2.3.2 Ordre des niveaux d'expression

Dans les principes directeurs d'examen, les niveaux d'expression des **couleurs** se présentent normalement dans l'ordre suivant : blanc, vert, jaune, orange, rose, rouge, pourpre, violet, bleu, brun, noir (note : il est relativement fréquent de trouver la séquence blanc, jaune, vert où seules ces **couleurs** apparaissent). Toutefois, selon les cas, l'ordre chronologique d'apparition de la **couleur** (p. ex. au fur et à mesure de la maturation du fruit) peut aussi être utilisé (voir également le document TGP/14/1 "Glossaire des termes utilisés dans les documents de l'UPOV" [renvoi]). Il convient normalement d'utiliser la même séquence pour les organes dotés de niveaux d'expression similaires dans les mêmes principes directeurs d'examen (p. ex., la **couleur** de la feuille et la **couleur** de la tige).

2.3.3 Facteurs à prendre en considération pour la création de groupes de couleurs

Lorsqu'on utilise la couleur d'une partie de plante aux fins du groupement des variétés, une très nette différence entre les couleurs est requise. Cependant, les groupes de couleurs sont également utilisés dans le questionnaire technique pour les demandeurs qui n'ont pas de code RHS des couleurs. Par conséquent, les groupes doivent être suffisamment petits pour que les demandeurs puissent indiquer un niveau d'expression adapté pour le caractère.

Les facteurs ci-après sont à prendre en considération pour la création de groupes de couleurs aux fins du groupement des variétés :

- gamme des variations de la couleur de la partie de plante au sein de l'espèce ;
- différences de couleurs nécessaires pour que les variétés soient considérées comme étant nettement distinctes ;
- influence possible de l'environnement sur la couleur de la partie de plante.

Selon l'espèce et la partie de plante observée, les groupes de couleurs aux fins du groupement peuvent varier. Le tableau ci-dessous contient des exemples de groupes de couleurs aux fins des caractères de groupement de plusieurs principes directeurs d'examen.

Principes directeurs d'examen	Campanule (TG/305/1)	Funkia (TG/299/1)	Cordylone (TG/317/1)	Ostéospermum (TG/175/5)
Caractère	Corolle : couleur principale de la face interne	Limbe : couleur qui occupe la surface la plus grande	Feuille : couleur secondaire	Fleur ligulée : couleur principale de la partie médiane
Groupes de couleurs aux fins du groupement des variétés	blanc rose pourpre-rouge pourpre bleu	blanc jaune clair jaune moyen jaune foncé vert clair vert moyen vert foncé vert-bleu	blanc jaune vert rouge pourpre marron noirâtre	blanc jaune orange rose rouge pourpre violet

Il y a lieu de souligner que tous les groupes ne sont pas nécessairement nettement distincts les uns des autres lorsque les renseignements utilisés ne proviennent pas de la même source (même site, même observateur) et qu'ils ne peuvent pas toujours être utilisés pour exclure des variétés de l'essai. Par exemple, concernant le caractère 'Feuille : couleur secondaire' pour la cordylone, il peut être impossible de faire une distinction nette entre 'brun' et 'noirâtre' lorsqu'on examine des photographies sur Internet ou dans un catalogue de plantes.

2.4 Noms de couleur inappropriés

Les **noms de couleur** tels que “bronze”, “fuchsia”, “or”, “ocre”, “saumon”, “argent”, etc., ne doivent pas être utilisés pour désigner les niveaux d’expression dans les principes directeurs d’examen car ils peuvent engendrer une confusion au sujet de la couleur concernée. Par conséquent, ces termes doivent être remplacés par des **couleurs standard** (p. ex., brun-orange au lieu de bronze).

2.5 Moment choisi pour les observations

2.5.1 Toutes les observations relatives aux **couleurs** réalisées sur les différents organes de la plante doivent l’être à un stade de développement clairement défini de l’organe. L’expression de la **couleur** de l’organe peut changer, par exemple, durant le développement ou le vieillissement de la plante ou de l’organe ou en fonction du moment de la journée.

2.5.2 Dans les cas où la **couleur** d’un organe change durant le développement de la plante, il peut être approprié d’utiliser des caractères distincts pour la **couleur** à des stades appropriés de développement clairement définis. Dans certains cas, il peut aussi être approprié d’utiliser un caractère qui décrit la rapidité de changement de la **couleur**.

2.6 Éléments d’organes pouvant modifier la couleur

L’observation de la **couleur** sur la surface ou l’intégralité d’un organe peut être influencée par la présence de glaucescence ou de poils. Le caractère doit indiquer clairement s’il s’agit d’une observation générale de la **couleur** ou si l’observation porte sur la surface de la **couleur** après que la glaucescence ou les poils ont été retirés.

*Exemple : Fruit : couleur de la peau (après retrait des poils)
Feuilles : couleur de la face supérieure (après retrait de la pruine)*

3. MÉTHODE DE DESCRIPTION DES COULEURS ET DE LA RÉPARTITION DES COULEURS

La décision relative à la méthode à utiliser pour la description des **couleurs** d'une partie de plante dépend du nombre de **couleurs**, des types de **distribution** et de **répartition** des couleurs que l'espèce concernée peut présenter.

- a) Lorsque seuls quelques **couleurs**, quelques types de **distribution des couleurs** et quelques types de **répartition des couleurs** doivent être décrits, il convient d'utiliser une méthode dans laquelle les **couleurs** sont décrites en fonction de la taille de la surface qu'elles occupent (voir la section 3.1). Les principes directeurs d'examen pour l'alstrœmère (TG/29/7) constituent un bon exemple d'utilisation de cette méthode.
- b) Lorsque certains organes comprennent deux couches de tissu dotées d'une **pigmentation**, et qu'une couche recouvre l'autre, il convient d'utiliser une méthode dans laquelle la **couleur de fond** et la **couleur du lavis** sont décrites (voir la section 3.2). Les principes directeurs d'examen pour le pommier (TG/14/9) et les principes directeurs d'examen pour le phalaenopsis (TG/213/2(proj.7)) constituent un bon exemple d'utilisation de cette méthode.
- c) Lorsque les différentes parties d'un organe peuvent avoir des **couleurs** différentes, il convient de décrire la **couleur** de chaque partie séparément (voir la section 3.3). Les principes directeurs d'examen pour le torenia (TG/272/1) constituent un bon exemple d'utilisation de cette méthode.
- d) Dans les cas complexes où plusieurs **couleurs** différentes ou plusieurs types de **distribution** ou de **répartition** des couleurs sont possibles, il est préférable d'utiliser une méthode dans laquelle les différentes **couleurs** sont décrites suivant l'ordre du **code RHS des couleurs** (méthode de "Lisbonne" (voir la section 3.4)). Les principes directeurs d'examen pour Heuchera et Heucherella (TG/280/1) constituent un bon exemple d'utilisation de cette méthode.

3.1 *Méthode de description selon la taille de la surface occupée*

Dans cette méthode, toutes les **couleurs** d'une partie de plante sont déterminées en fonction de la taille de la surface qu'elles occupent. La **couleur** qui occupe la plus grande partie de la surface est la **couleur principale**, celle dont la surface est la deuxième en importance est la **couleur secondaire** et ainsi de suite.

L'explication courante ci-après doit être incluse dans les principes directeurs d'examen lorsque cette méthode est choisie pour décrire la **couleur** :

"La **couleur principale** est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, [la couleur la plus foncée] / [la couleur... [position]...] est considérée comme la **couleur principale**."

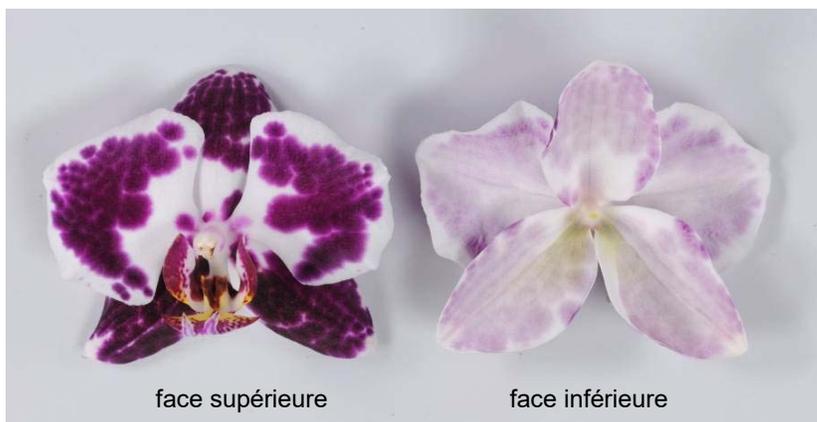
3.2 *Méthode de description selon les couches de tissus*

Lorsqu'un organe comprend deux couches de tissu dotées d'une **pigmentation** et qu'une couche recouvre l'autre, les **couleurs** des deux couches peuvent être décrites par une **couleur de fond** et par une **couleur du lavis**. Le terme "**couleur de fond**" peut être utilisé de plusieurs manières :

- a) **Couleur de fond** :
 - i) La **couleur de fond** est la première couleur à apparaître chronologiquement pendant le développement des parties de la plante. D'autres **couleurs** peuvent ensuite apparaître sous la forme de taches, de macules ou de surteinte.
 - ii) La **couleur de fond** est la couleur qui est répartie de façon continue sur la partie de plante concernée.

La **couleur de fond** n'est pas toujours celle qui recouvre la plus grande surface de la partie de plante concernée. Lorsque certains organes comprennent deux couches de tissu dotées d'une **pigmentation**, et qu'une couche recouvre l'autre au niveau de la face supérieure de cet organe, il convient de déterminer la **couleur de fond** en observant la principale couleur de la face inférieure de l'organe (voir l'exemple du phalaenopsis).

Exemple : phalaenopsis (TG/213/2(proj.7))



Pétale : *couleur de fond* – numéro 155A du *code RHS des couleurs* – blanc

Pétale : *couleur du lavis* – numéro 83A du *code RHS des couleurs* – violet foncé

b) **Couleur du lavis** :

Dans le cas d'une partie de plante présentant une **couleur de fond** sur laquelle une deuxième couleur, par exemple une surteinte, apparaît au bout d'un certain temps, cette surteinte est considérée comme étant la **couleur du lavis**. La **couleur du lavis** n'est pas toujours celle qui occupe la plus petite surface de la partie de plante concernée.

Exemple : pommier (TG/14/9)

Fruit : *couleur du fond* :

non visible (1), jaune blanchâtre (2), jaune (3), vert blanchâtre (4), vert-jaune (5), vert (6)

Fruit : *teinte du lavis* – *une fois la pruine enlevée*

rouge orangé (1), rouge-rose (2), rouge (3), rouge-pourpre (4), rouge-brun (5)

3.3 Méthode de description selon des parties définies d'un organe

- a) Si les différentes parties d'un organe peuvent avoir des **couleurs** différentes, la couleur de chaque partie peut être décrite séparément. Par exemple, si les pétales peuvent avoir un bord de couleur différenciée et une base de couleur différenciée, la couleur du bord et celle de la base doivent être décrites par des caractères distincts.

Exemple : Pétale : *couleur du bord*

Pétale : *couleur de la zone centrale*

Pétale : *couleur de la base*

- b) Lorsqu'un organe a une seule couleur avec plusieurs **intensités**, les parties de l'organe qui sont plus claires ou plus foncées doivent être décrites ainsi :

Exemple : Fleur ligulée : *distribution de la couleur sur la face supérieure* :

plus claire vers la base (1); uniforme (2); plus claire vers le sommet (3)

3.4 Méthode de description selon le numéro du code RHS des couleurs (méthode de "Lisbonne")

Dans cette méthode, toutes les **couleurs** de la partie de plante concernée sont d'abord évaluées au moyen du **code RHS des couleurs**. Les **couleurs** sont ensuite classées du numéro le plus bas du **code de couleurs** au numéro le plus élevé, le numéro le plus bas étant RHS 1 A et le plus élevé RHS 203 D. Des fiches supplémentaires figurant dans les nouvelles éditions du **code RHS des couleurs** peuvent revaloriser le numéro

le plus élevé. Dans cette méthode, la couleur est déterminée sans tenir compte de la surface recouverte par cette couleur.

L'explication courante ci-après doit être incluse dans les principes directeurs d'examen lorsque cette méthode est choisie pour décrire la couleur :

L'ordre des couleurs suit l'ordre du **code RHS des couleurs**. Par exemple, dans l'édition 2007 du **code RHS des couleurs**, le numéro le plus bas est RHS 1 A et le plus élevé RHS 203 D.

Il faut d'abord décrire la **couleur**, puis les caractères expliquant la **zone**, la **distribution**, la **répartition** et, si nécessaire, la **netteté** de cette couleur.

Le même ordre doit être suivi pour la deuxième couleur, la troisième couleur, etc. Afin d'indiquer clairement qu'une variété ne comprend pas la deuxième couleur, la troisième couleur et ainsi de suite, le niveau d'expression "aucune" (1) devrait être ajouté au caractère en tant qu'option.

Exemple : Heuchera et Heucherella (TG/280/1).

Dans Heuchera et Heucherella, la couleur de la feuille est très significative pour l'aspect général de la variété. Les feuilles ont souvent plusieurs **couleurs** dont la **répartition** est différente, l'expression de ces **couleurs** et **répartitions** pouvant changer des jeunes feuilles aux feuilles complètement déployées.

Bien que les **couleurs** soient appelées "première couleur", "deuxième couleur", "troisième couleur" et "quatrième couleur" dans les intitulés, cela n'indique pas un classement en fonction de la **proéminence** ou de la surface occupée. L'ordre dans lequel les **couleurs** doivent être observées est dicté par l'ordre dans lequel les **couleurs** apparaissent dans le **code RHS des couleurs**.

Pour donner une illustration de la méthode d'enregistrement, deux exemples réels sont fournis ci-dessous. Le premier décrit une feuille ayant une seule couleur et le second une feuille avec plusieurs **couleurs**.

Premier exemple réel – Pistache (variété avec une seule couleur de feuille)



- 36 : Limbe : première couleur – **code RHS des couleurs** – vert jaune 151C
- 37 : Limbe : première couleur : **distribution** – partout (8)
- 38 : Limbe : première couleur : **répartition** – uniforme ou presque (5)
- 39 : Limbe : première couleur : surface totale – très grande (9)
- 40 : Limbe : deuxième couleur – **code RHS des couleurs** – ne s'applique pas
- 41 : Limbe : deuxième couleur : **distribution** – aucune (1)
- 42 : Limbe : deuxième couleur : **répartition** – ne s'applique pas
- 43 : Limbe : deuxième couleur : surface totale – ne s'applique pas
- 44 : Limbe : troisième couleur – **code RHS des couleurs** – ne s'applique pas
- 45 : Limbe : troisième couleur : **distribution** – aucune (1)
- 46 : Limbe : troisième couleur : **répartition** – ne s'applique pas
- 47 : Limbe : troisième couleur : surface totale – ne s'applique pas
- 48 : Limbe : quatrième couleur – **code RHS des couleurs** – ne s'applique pas
- 49 : Limbe : quatrième couleur : **distribution** – aucune (1)
- 50 : Limbe : quatrième couleur : **répartition** – ne s'applique pas
- 51 : Limbe : quatrième couleur : surface totale – ne s'applique pas

Deuxième exemple réel – Venus (variété avec plusieurs couleurs de feuille)



- 36 : Limbe : première couleur – **code RHS des couleurs** – vert jaune 144C
- 37 : Limbe : première couleur : **distribution** – **zone** marginale (7)
- 38 : Limbe : première couleur : **répartition** – uniforme ou presque (5)
- 39 : Limbe : première couleur : surface totale – très petite à petite (2)
- 40 : Limbe : deuxième couleur – **code RHS des couleurs** – orange-grisâtre 176B
- 41 : Limbe : deuxième couleur : **distribution** – le long des nervures (2)
- 42 : Limbe : deuxième couleur : **répartition** – uniforme ou presque (5)
- 43 : Limbe : deuxième couleur : surface totale – petite (3)
- 44 : Limbe : troisième couleur – **code RHS des couleurs** – orange-grisâtre 177D mais plus gris
- 45 : Limbe : troisième couleur : **distribution** – entre les nervures dans la **zone** intermédiaire (6)
- 46 : Limbe : troisième couleur : **répartition** – uniforme ou presque (5)
- 47 : Limbe : troisième couleur : surface totale – grande (7)
- 48 : Limbe : quatrième couleur – **code RHS des couleurs** – ne s'applique pas
- 49 : Limbe : quatrième couleur : **distribution** – aucune (1)
- 50 : Limbe : quatrième couleur : **répartition** – ne s'applique pas
- 51 : Limbe : quatrième couleur : surface totale – ne s'applique pas

3.5 *Termes spécialisés utilisés pour les caractères de couleur*

3.5.1 *Panachure*

Panachure : **zones** bien définies de **couleurs** ou d'**intensités** différentes, avec moins de chlorophylle ou sans chlorophylle, notamment sous forme de bandes longitudinales, de régions de forme irrégulière ou d'une **zone** marginale de couleur verte très claire, jaune ou blanche combinée avec la couleur verte de la feuille. La **panachure** se compose de la **couleur**, de la **distribution** et de la **répartition** des couleurs. Selon l'espèce concernée, il peut ne pas être nécessaire de décrire tous ces éléments.

Exemples de feuilles panachées :



au bord



le long de la nervure
médiane



irrégulière

3.5.2 Pigments (anthocyanine, caroténoïde)

Les pigments tels que l'anthocyanine se trouvent habituellement dans un organe de plante ou une partie d'organe, sous forme de surteinte. Selon la quantité et l'intensité des pigments, il peut être utile de décrire la couleur de l'organe avec ou sans pigments. Si les pigments doivent être exclus de l'observation, il faudrait l'indiquer dans le caractère (p. ex. : limbe : couleur (à l'exclusion de l'anthocyanine)).

Lorsque le nom du pigment est connu, il convient de s'y référer, p. ex. "pigmentation anthocyanique". Lorsque le nom du pigment n'est pas connu, la couleur devrait être mentionnée, p. ex. "pigmentation rouge".

Les pigments peuvent être décrits en fonction de leur intensité ou de l'ampleur de leur distribution.

*Exemple : Limbe : pigmentation anthocyanique (QN) :
faible (3); moyenne (5); forte (7)*

*Exemple : Limbe : distribution de la pigmentation anthocyanique (PQ) :
au bord (1); le long des nervures (2); à la base (3)*

3.5.3 Netteté

NET : clairement visible, évident.

PEU NET : pas clairement visible, obscur.

Afin de préciser ce que l'on entend par "netteté", le libellé type ci-après pourrait être utilisé dans les principes directeurs d'examen :

- a) la netteté est déterminée par le contraste des couleurs;
- b) la netteté est déterminée par le contraste des couleurs, associé à la taille.

3.6 Changement de couleur au fil du temps

Lorsqu'un organe de plante change de couleur au fil du temps, il peut être nécessaire d'observer le même organe à différentes époques de son développement.

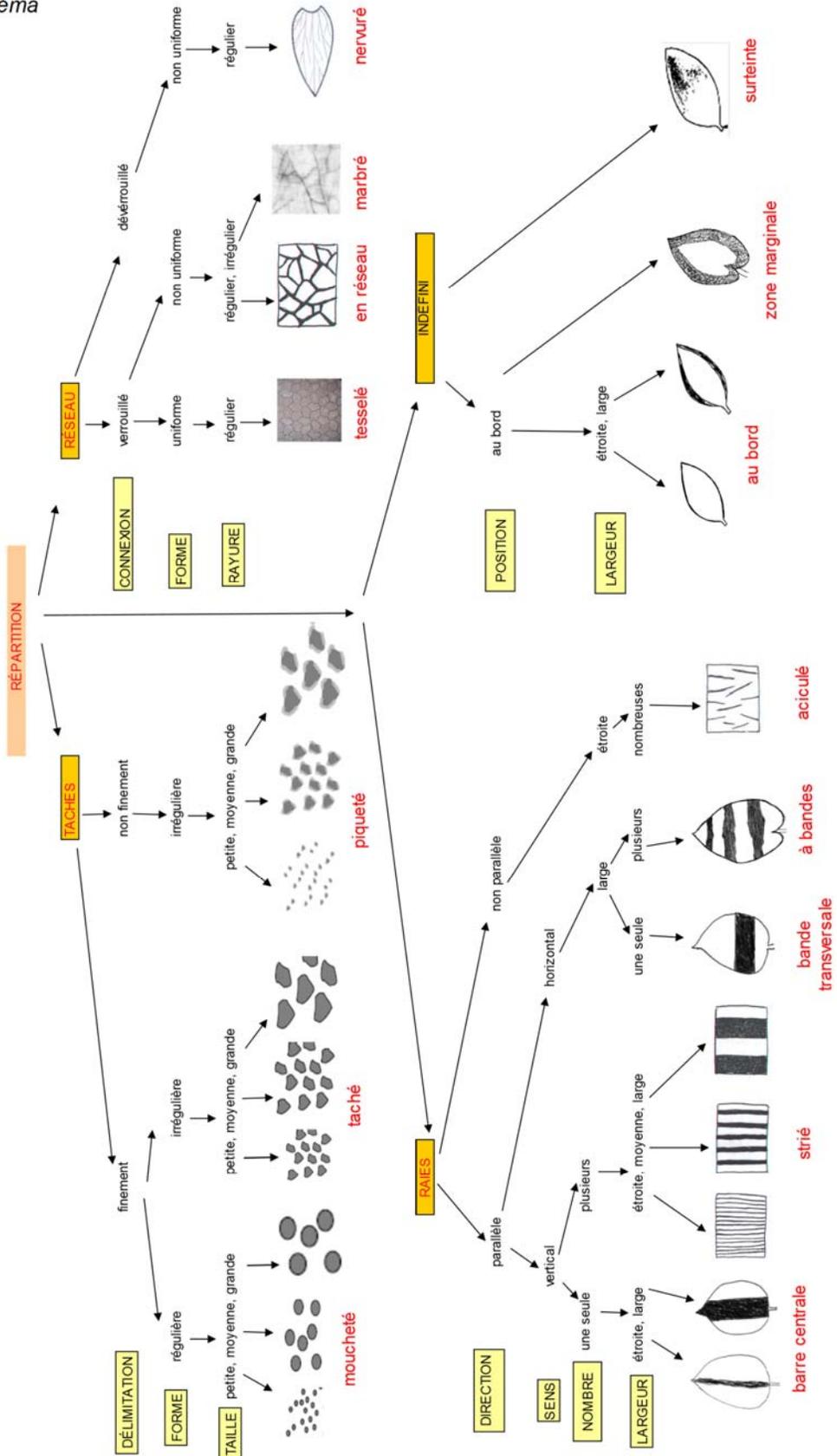
Exemple :

*Fruit : couleur (avant maturité)
blanc verdâtre (1), jaune (2), vert (3), pourpre (4)*

*Fruit : couleur (à maturité)
jaune (1), orange (2), rouge (3), marron (4), vert (5)*

4. DISTRIBUTION ET RÉPARTITION DES COULEURS

4.1 Schéma



4.2 Illustrations

4.2.1 Répartition des couleurs

4.2.1.1 Surteinte



surteinte

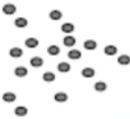
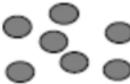
4.2.1.2 Moucheté / taché / piqueté

Moucheté : présentant des taches marquées au contour rond ou presque rond finement délimitées.

Taché : présentant des taches marquées au contour irrégulier finement délimitées.

Piqueté : présentant des taches diffuses au contour irrégulier.

Selon la délimitation des taches, celles-ci peuvent être définies par les termes indiqués dans le tableau ci-après :

Délimitation/ taille	marquée régulière	marquée irrégulière	diffuse irrégulière
petite	 petites taches	 petites taches	 petites taches
moyenne	 taches de taille moyenne	 taches de taille moyenne	 taches de taille moyenne
grande	 grandes taches	 grandes taches	 grandes taches

4.2.1.3 *Barre centrale*



barre centrale étroite barre centrale large

4.2.1.4 *Aciculé / strié*



aciculé

raies fines

raies de largeur moyenne

larges raies

4.2.1.5 *Bande transversale / à bandes*



bande transversale à bandes

4.2.1.6 *Au bord / zone marginale*



étroite au bord

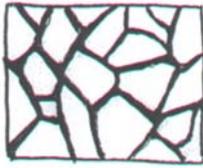
étroite large

sur la zone marginale

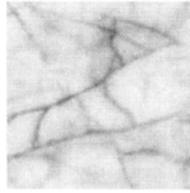
4.2.1.7 *Tesselé / en réseau / marbré / nervuré*



tesselé



en réseau



marbré



nervuré

4.2.2 *Distribution des couleurs*

Note : la **distribution** peut être décrite au moyen d'une combinaison de termes tirés de différentes formules utilisant les mots "et" ou "à l'exclusion de"; par exemple, a) quart distal, à l'exclusion de la zone marginale, b) moitié distale, à l'exclusion de l'extrémité, etc.



à la base



quart basal



moitié basale



trois quarts basaux



à l'extrémité



quart distal



moitié distale



trois quarts distaux



centrale



transversal



au bord



partout

4.3 *Utilisation de photographies pour illustrer la distribution et la répartition des couleurs*

Pour toutes les méthodes mentionnées, il peut être utile de recommander de prendre une photographie de certains caractères de **couleur**. Il est recommandé d'inclure dans les principes directeurs d'examen une mention de l'utilisation qui sera faite de la photographie, par exemple illustrer un certain nombre de couleurs, de types de **distribution** ou de **répartition** des couleurs plutôt que les **couleurs** actuelles de la partie de plante concernée.

“Une photographie de la [partie de plante concernée] doit être fournie en même temps que la description afin de préciser la **distribution** ou la **répartition** des couleurs. Toutefois, une mention doit accompagner la photo, expliquant que l'objet principal de la photographie est de montrer la **distribution** ou **répartition** des couleurs sur la partie de la plante plutôt que les couleurs proprement dites. La couleur sur les photographies peut être modifiée par les caractéristiques techniques de l'appareil photographique et les équipements utilisés pour présenter la photographie (imprimante, rétroprojecteur, etc.)”

5. BIBLIOGRAPHIE

RHS Colour Chart, 2015, Royal Horticultural Society, London, UK (www.rhs.org.uk)

RHS Mini Colour Chart, 2005, Royal Horticultural Society, London, UK, published together with the Flower Council Holland, Leiden, NL.

Horticultural Colour Chart (HCC Chart), 1942, R.F. Wilson, Published by the British Colour Council in collaboration with the Royal Horticultural Society.

International Commission on Illumination C.I.E./USA : ISO 15469 :2004/CIE S 011/E :2003,
Spatial distribution of daylight – CIE standard general sky

Rochester Institute of Technology : Munsell Color Science Laboratory; Website : <http://mcsl.rit.edu>

[L'annexe I de la sous-section 3 suit]

ANNEXE I

NOMS DE COULEUR AUX FINS DE LA SIXIÈME ÉDITION (2015) DU CODE RHS DES COULEURS

1. Introduction

1.1 Lorsqu'on utilise le **code RHS des couleurs**, la description variétale doit contenir à la fois le numéro de référence du **code RHS des couleurs** et le **nom de la couleur**. Le présent document a pour objet d'harmoniser les **noms de couleur** des descriptions variétales.

1.2 Le tableau ci-dessous présente les "groupes" existants pour la sixième édition du code RHS des couleurs :

		Nombre d'entrées ou de groupes	Exemple	Utilisation
niveau de précision bas élevé	Numéro du code RHS des couleurs	920	49A	Utilisé pour une description précise des couleurs de parties de plante.
	Nom de couleur RHS	190	Rose intense	Pas utilisé dans le cadre de l'UPOV
	Nom de couleur UPOV	73	Rose (groupe 29)	Utilisé dans une description variétale pour convertir le numéro du code RHS des couleurs en nom de couleur.
	Groupe de couleur RHS (en-tête de chaque feuille)	29	Groupe rouge	Pas utilisé dans le cadre de l'UPOV

1.3 Dans les éditions une à cinq (1966 à 2007), le **code RHS des couleurs** contenait jusqu'à 896 **couleurs** différentes, divisées en 23 "groupes" nommant les **couleurs**. Toutefois, aux fins de l'UPOV, ce groupement initial semble ne pas permettre de nommer avec suffisamment de précision les **couleurs** pour les descriptions variétales. Par conséquent, l'UPOV a recensé ses propres "groupes" de noms de couleurs.

1.4 Dans la sixième édition (2015) du code RHS des couleurs, pour la première fois, chaque tache a un nom de couleur. Cependant, ces noms de couleur ne traduisent pas toujours la similarité des taches en termes de couleur, donc il ne semble pas judicieux d'utiliser ces noms dans le cadre de l'UPOV.

1.5 Sur la base de la sixième édition (2015) du code RHS des couleurs, l'UPOV a identifié 73 "groupes" de couleur qui sont présentés dans ce document. Pour la dénomination du code RHS des couleurs dans les éditions une à cinq (1966 à 2007), voir l'annexe II de la sous-section 3 de ce document. Il est important de noter que ces "groupes" de couleurs n'ont pas été créés aux fins du groupement des variétés pour les essais aux fins de l'examen DHS et ne doivent pas être utilisés à ces fins. Le document [TGP/9](#) "Examen de la distinction" contient des informations sur le groupement des variétés aux fins de l'examen DHS.

1.6 Les noms utilisés pour les 73 groupes de couleurs de l'UPOV se composent de la [couleur pure] / [teinte] (p. ex. : jaune, orange, rouge), d'une combinaison de deux [couleurs pures] / [teintes] (p. ex. : orange-jaune, rose orangé, pourpre), ou d'une combinaison de [couleurs pures] / [teintes] "pâles/claires" ou "foncées" (p. ex. : jaune clair, rouge rosé foncé).

2. Exemple d'utilisation des **noms de couleur** de l'UPOV dans une description variétale

2.1 Lorsque, dans les principes directeurs d'examen, un caractère est décrit à l'aide du **code RHS des couleurs**, il n'est pas évident de connaître la couleur de la partie de la plante parce qu'on ne demande d'indiquer que le numéro de référence du **code RHS des couleurs**, p. ex. :

*Fleur : couleur principale de la face supérieure
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)*

2.2 Aux fins de la description variétale, il est utile de convertir le numéro du **code RHS des couleurs** en un nom de couleur et de mettre ce nom dans la colonne "niveau d'expression". Le **nom de la couleur** se trouve

dans l'appendice I de l'annexe I dans lequel les couleurs RHS sont énumérées en fonction du groupe de couleurs de l'UPOV auquel elles appartiennent : p. ex. : RHS 46C appartient au groupe 35 "rouge moyen", RHS N 74B appartient au groupe 42 "pourpre moyen" et RHS N 57A appartient au groupe 37 "rouge-pourpre moyen".

Exemple :

2.3 Partie d'une description variétale pour l'impatiante de Nouvelle-Guinée (TG/196/1)

N°	Caractère	Niveau d'expression		Note
20	Fleur : couleur principale de la face supérieure	Rouge moyen	RHS 46C	
21	<u>Variétés à fleurs bicolores ou multicolores seulement</u> : Fleur : couleur secondaire de la face supérieure	pourpre moyen	RHS N 74B	
22	<u>Variétés à fleurs bicolores ou multicolores seulement</u> : Fleur : distribution de la couleur secondaire	principalement sur le pétale supérieur		1
23	Fleur : zone de l'œil	Présente		9
24	Fleur : taille de la zone de l'œil	Large		7
25	Fleur : couleur principale de la zone de l'œil	rouge-pourpre moyen	RHS N 57A	

3. Groupes de couleur de l'UPOV (sixième édition (2015) du code RHS des couleurs)

3.1 Les 73 groupes de couleur de l'UPOV sont les suivants :

N° de groupe UPOV	français	English	deutsch	español
1	blanc	white	weiß	blanco
2	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
4	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
5	vert-jaune clair	light yellow green	hellgelbgrün	verde amarillento claro
6	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
7	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
8	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
9	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
10	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
11	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
12	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
13	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
14	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
15	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
16	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
18	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
19	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
20	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
21	orange-jaune foncé	dark yellow orange	dunkelgelborange	naranja amarillento oscuro
22	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
23	orange moyen	medium orange	mittlorange	naranja medio
24	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
25	rose orangé clair	light orange pink	hellorangerosa	rosa anaranjado claro
26	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
27	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
28	rose-rouge moyen	medium red pink	mittelrotrosa	rosa rojizo medio
29	rose	pink	rosa	rosa
30	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
31	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
32	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
33	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
34	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
35	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
36	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
37	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
38	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro

N° de groupe UPOV	français	English	deutsch	español
39	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
40	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
41	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
42	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
43	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
44	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
45	violet moyen	medium violet	mittelviolet	violeta medio
46	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
47	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
48	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
49	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
50	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
51	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
52	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
53	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
54	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
55	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
56	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
57	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
58	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
59	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
60	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
61	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
62	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
63	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
64	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
65	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
66	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
67	brun-vert moyen	medium green brown	mittelgrünbraun	marrón verdoso medio
68	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
69	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
70	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
71	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
72	gris	grey	grau	gris
73	noir	black	schwarz	negro

3.2 Les appendices de l'annexe I répartissent comme suit les couleurs de la sixième édition (2015) du **code RHS des couleurs** entre les groupes de couleurs de l'UPOV appropriés :

Appendice I : Groupes de couleurs de l'UPOV selon les numéros de référence du **code RHS des couleurs** (édition 2015)

Appendice II : Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs de l'UPOV (sixième édition (2015) du code RHS des couleurs)

3.3 L'annexe II présente les **groupes de couleurs** de l'UPOV attribués aux éditions antérieures du **code RHS des couleurs** (1986, 1995, 2001 et 2007). Les appendices de l'annexe II répartissent les **couleurs** des éditions antérieures du **code RHS des couleurs** comme suit :

Appendice I: **Groupes de couleurs de l'UPOV** selon les numéros de référence des éditions antérieures du **code RHS des couleurs** (éditions 1986, 1995, 2001 et 2007)

Appendice II: Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs de l'UPOV (éditions 1986, 1995, 2001 et 2007 du code RHS des couleurs)

[L'appendice I de l'annexe I suit]

Appendice I de l'annexe I :

Groupes de couleurs de l'UPOV selon les numéros de référence du code RHS des couleurs (édition 2015)

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
6	1A	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	1B	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
5	1C	vert-jaune clair	light yellow green	hellgelbgrün	verde amarillento claro
16	1D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	2A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	2B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
5	2C	vert-jaune clair	light yellow green	hellgelbgrün	verde amarillento claro
16	2D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	3A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	3B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	3C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
16	3D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	4A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	4B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
16	4C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	4D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	5A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	5B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	5C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
16	5D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	6A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	6B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	6C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
16	6D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	7A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	7B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	7C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	7D	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	8A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	8B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
16	8C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	8D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	9A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	9B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	9C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
16	9D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	10A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
16	10B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	10C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	10D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
20	11A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
16	11B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	11C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
19	11D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
17	12A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	12B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
16	12C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	12D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
18	13A	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
20	13B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	13C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
16	13D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
18	14A	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
18	14B	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
20	14C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
16	14D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
18	15A	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
20	15B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	15C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
16	15D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 78

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
20	16A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	16B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	16C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
16	16D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
20	17A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	17B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	17C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	17D	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	18A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
19	18B	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	18C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	18D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
20	19A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
19	19B	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	19C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	19D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
20	20A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	20B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
19	20C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	20D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
20	21A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	21B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	21C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	21D	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
21	22A	orange-jaune foncé	dark yellow orange	dunkelgelborange	naranja amarillento oscuro
20	22B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	22C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
19	22D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
20	23A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	23B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	23C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
19	23D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
23	24A	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
22	24B	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	24C	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	24D	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
23	25A	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	25B	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
22	25C	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	25D	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
23	26A	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	26B	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
22	26C	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	26D	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
25	27A	rose orangé clair	light orange pink	hellorangerosa	rosa anaranjado claro
25	27B	rose orangé clair	light orange pink	hellorangerosa	rosa anaranjado claro
25	27C	rose orangé clair	light orange pink	hellorangerosa	rosa anaranjado claro
25	27D	rose orangé clair	light orange pink	hellorangerosa	rosa anaranjado claro
24	28A	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
24	28B	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
22	28C	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	28D	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
23	29A	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
22	29B	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
25	29C	rose orangé clair	light orange pink	hellorangerosa	rosa anaranjado claro
25	29D	rose orangé clair	light orange pink	hellorangerosa	rosa anaranjado claro
33	30A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	30B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
24	30C	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
23	30D	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
33	31A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
24	31B	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
26	31C	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	31D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
33	32A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	32B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 79

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
23	32C	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
26	32D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
34	33A	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
33	33B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
23	33C	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
26	33D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
35	34A	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
33	34B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	34C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
64	34D	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
33	35A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	35B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
26	35C	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
27	35D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	36A	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	36B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	36C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	36D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
26	37A	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
29	37B	rose	pink	rosa	rosa
29	37C	rose	pink	rosa	rosa
27	37D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
29	38A	rose	pink	rosa	rosa
27	38B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	38C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	38D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
28	39A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
29	39B	rose	pink	rosa	rosa
27	39C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	39D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
34	40A	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
34	40B	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
33	40C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	40D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
34	41A	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
33	41B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	41C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
29	41D	rose	pink	rosa	rosa
36	42A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
35	42B	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	42C	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
33	42D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
35	43A	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
34	43B	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
28	43C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
29	43D	rose	pink	rosa	rosa
35	44A	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	44B	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
34	44C	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
29	44D	rose	pink	rosa	rosa
36	45A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	45B	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
35	45C	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
28	45D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
38	46A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
36	46B	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
35	46C	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
28	46D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
36	47A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
35	47B	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
28	47C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	47D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	48A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	48B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
29	48C	rose	pink	rosa	rosa
29	48D	rose	pink	rosa	rosa

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 80

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
29	49A	rose	pink	rosa	rosa
27	49B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	49C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	49D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
35	50A	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
28	50B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
29	50C	rose	pink	rosa	rosa
27	50D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
28	51A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	51B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	51C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
29	51D	rose	pink	rosa	rosa
28	52A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	52B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
29	52C	rose	pink	rosa	rosa
29	52D	rose	pink	rosa	rosa
38	53A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
36	53B	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
28	53C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	53D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
37	54A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	54B	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
31	54C	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
30	54D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
37	55A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
31	55B	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
30	55C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	55D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	56A	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	56B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	56C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	56D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
43	58A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
37	58B	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	58C	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
31	58D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
38	59A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	59B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
43	59C	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
37	59D	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
38	60A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	60B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
43	60C	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
37	60D	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
43	61A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
42	61B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
37	61C	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
31	61D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	62A	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	62B	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
30	62C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	62D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
37	63A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
32	63B	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
31	63C	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
30	63D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
43	64A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
42	64B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
32	64C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
31	64D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	65A	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
30	65B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	65C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	65D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
42	67A	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
32	67B	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 81

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
32	67C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
31	67D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
32	68A	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
31	68B	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	68C	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
30	68D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	69A	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	69B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	69C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	69D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
43	70A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
42	70B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
32	70C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
31	70D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
43	71A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
42	71B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	71C	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	71D	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
43	72A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
45	72B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
32	72C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	72D	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	73A	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
31	73B	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	73C	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
30	73D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
44	75A	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	75B	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	75C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
30	75D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
44	76A	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	76B	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	76C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
30	76D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
46	77A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
45	77B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
44	77C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	77D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
46	79A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	79B	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	79C	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	79D	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	83A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	83B	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
49	83C	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
48	83D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
45	84A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
44	84B	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	84C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	84D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
48	85A	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
47	85B	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
47	85C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
47	85D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
46	86A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
49	86B	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
48	86C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	86D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
49	90A	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	90B	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
48	90C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	90D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
50	91A	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	91B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
47	91C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
47	91D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 82

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
51	92A	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
50	92B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	92C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
47	92D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
52	93A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
49	93B	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	93C	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
50	93D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
52	94A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
51	94B	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	94C	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
50	94D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
52	95A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	95B	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
51	95C	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
53	95D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
52	96A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
51	96B	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	96C	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	96D	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	97A	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
50	97B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	97C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	97D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
54	98A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	98B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	98C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	98D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
55	99A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	99B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
54	99C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	99D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	100A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	100B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	100C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
53	100D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
54	101A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	101B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	101C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
53	101D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
55	102A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	102B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
54	102C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	102D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
55	103A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	103B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	103C	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
54	103D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	104A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	104B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	104C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
53	104D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
55	105A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
54	105B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	105C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	105D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	106A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
53	106B	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	106C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
56	106D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
54	107A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	107B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
53	107C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	107D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
56	108A	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	108B	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 83

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
56	108C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	108D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
54	110A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	110B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
57	110C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	110D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	111A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	111B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	111C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	111D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
56	112A	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	112B	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	112C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	112D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
58	113A	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
57	113B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	113C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
56	113D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
58	114A	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	114B	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	114C	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	114D	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
57	115A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	115B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	115C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	115D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
58	116A	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	116B	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	116C	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
57	116D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	117A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	117B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
56	117C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	117D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
57	118A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	118B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	118C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
56	118D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
57	119A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	119B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	119C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	119D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	120A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	120B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	120C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
56	120D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
57	121A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	121B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	121C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
56	121D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
57	122A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	122B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	122C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
56	122D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
10	123A	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	123B	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	123C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	123D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
12	124A	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
11	124B	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
10	124C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	124D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
12	125A	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
11	125B	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	125C	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
10	125D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 84

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
12	126A	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	126B	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	126C	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
11	126D	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
12	127A	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	127B	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	127C	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
11	127D	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
3	128A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
11	128B	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	128C	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
10	128D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
3	129A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
11	129B	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	129C	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
10	129D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
3	130A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
2	130B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
10	130C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	130D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
4	131A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131D	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
3	132D	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
4	133A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
12	133B	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
11	133C	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	133D	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
3	134A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	134B	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
2	134C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	134D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	135A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	135B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
3	135C	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
2	135D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	136A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	136B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
14	136C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
2	136D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	137A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
15	137B	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
14	137C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	137D	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	138A	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	138B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
2	138C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	138D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	139A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
14	139B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	139C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
2	139D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	140A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	140B	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
2	140C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	140D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	141A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	141B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
3	141C	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
2	141D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 85

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
2	142C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	143A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	143B	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	143C	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
2	143D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	144A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
2	144B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
15	146A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	146B	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
14	146C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	146D	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
15	147A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
14	147B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	147C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
13	147D	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
15	148A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
14	148B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	148C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
13	148D	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
2	149A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
6	150A	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	150B	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	150C	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
16	150D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
2	151A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	151B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
6	151C	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	151D	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
68	152A	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
68	152B	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
68	152C	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
68	152D	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
68	153A	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
67	153B	brun-vert moyen	medium green brown	mittelgrünbraun	marrón verdoso medio
67	153C	brun-vert moyen	medium green brown	mittelgrünbraun	marrón verdoso medio
67	153D	brun-vert moyen	medium green brown	mittelgrünbraun	marrón verdoso medio
6	154A	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	154B	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	154C	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
5	154D	vert-jaune clair	light yellow green	hellgelbgrün	verde amarillento claro
1	155A	blanc	white	weiß	blanco
1	155B	blanc	white	weiß	blanco
1	155C	blanc	white	weiß	blanco
1	155D	blanc	white	weiß	blanco
69	156A	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
69	156B	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
69	156C	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
69	156D	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
2	157A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	157B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	157C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
1	157D	blanc	white	weiß	blanco
19	158A	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	158B	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	158C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	158D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 86

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
19	159A	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	159B	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	159C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	159D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
66	160A	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
66	160B	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
66	160C	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
66	160D	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
62	161A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	161B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	161C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	161D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	162A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	162B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	162C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	162D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
63	163A	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
63	163B	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
62	163C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	163D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
59	164A	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
63	164B	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
63	164C	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
59	164D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
60	165A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
59	165B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
63	165C	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
59	165D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
61	166A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
60	166B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	166C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
59	166D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	167A	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	167B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	167C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	167D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
64	168A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	168B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	168C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
59	168D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
33	169A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
64	169B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	169C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	169D	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	170A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	170B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	170C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
26	170D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittlorangerosa	rosa anaranjado medio
64	171A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	171B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	171C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	171D	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
60	172A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	172B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
64	172C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	172D	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
60	173A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
64	173B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
60	173C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
26	173D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittlorangerosa	rosa anaranjado medio
60	174A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	174B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	174C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
59	174D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
60	175A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	175B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIKUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 87

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
60	175C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	175D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	176A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	176B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	176C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	176D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
61	177A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
60	177B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	177C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	177D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	178A	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
39	178B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	178C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	178D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	179A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	179B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
26	179C	rose orangé moyen	medium orange pink	mittlorangerosa	rosa anaranjado medio
26	179D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittlorangerosa	rosa anaranjado medio
39	180A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	180B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	180C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	180D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
40	181A	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
39	181B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	181C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	181D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
40	182A	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
39	182B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	182C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	182D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
41	183A	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
41	183B	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
41	183C	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
40	183D	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
41	184A	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
40	184B	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	184C	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	184D	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
38	185A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
40	185B	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	185C	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	185D	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	186A	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	186B	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
32	186C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
31	186D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
61	187A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
38	187B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	187C	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	187D	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
8	188A	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	188B	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	188C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
7	188D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
15	189A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
9	189B	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
8	189C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
7	189D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
8	190A	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	190B	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	190C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
7	190D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
14	191A	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	191B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
8	191C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	191D	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 88

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
7	192A	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	192B	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	192C	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	192D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
13	193A	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
13	193B	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
7	193C	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	193D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
14	194A	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	194B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
13	194C	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
8	194D	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	195A	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	195B	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	195C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	195D	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	196A	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	196B	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	196C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
7	196D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
70	197A	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	197B	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	197C	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	197D	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	198A	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	198B	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	198C	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	198D	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
65	199A	gris-brun	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	199B	gris-brun	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	199C	gris-brun	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	199D	gris-brun	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
61	200A	gris-brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	200B	gris-brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	200C	gris-brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	200D	gris-brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
71	201A	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	201B	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	201C	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	201D	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
73	202A	noir	black	schwarz	negro
72	202B	gris	grey	grau	gris
72	202C	gris	grey	grau	gris
72	202D	gris	grey	grau	gris
73	203A	noir	black	schwarz	negro
73	203B	noir	black	schwarz	negro
73	203C	noir	black	schwarz	negro
73	203D	noir	black	schwarz	negro
24	N25A	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
24	N25B	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
23	N25C	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
20	N25D	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
34	N30A	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
33	N30B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	N30C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
24	N30D	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
36	N34A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
35	N34B	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
28	N34C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
33	N34D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
36	N45A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	N45B	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	N45C	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
28	N45D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
37	N57A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	N57B	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 89

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
37	N57C	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
31	N57D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
37	N66A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	N66B	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
32	N66C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
31	N66D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
42	N74A	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	N74B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
32	N74C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	N74D	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
44	N75A	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N75B	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N75C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N75D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
61	N77A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
43	N77B	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
46	N77C	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
45	N77D	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N78A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N78B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N78C	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N78D	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
43	N79A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	N79B	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	N79C	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
45	N79D	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N80A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N80B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
44	N80C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N80D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
45	N81A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N81B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N81C	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
44	N81D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
45	N82A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
48	N82B	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N82C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N82D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N87A	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N87B	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N87C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N87D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
49	N88A	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	N88B	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
48	N88C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N88D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
52	N89A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N89B	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
49	N89C	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	N89D	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
46	N92A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
52	N92B	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N92C	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
46	N92D	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
52	N95A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N95B	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
51	N95C	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	N95D	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
54	N109A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	N109B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	N109C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
53	N109D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
4	N134A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	N134B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
3	N134C	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	N134D	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe I
 page 90

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
4	N138A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
15	N138B	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	N138C	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
14	N138D	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
2	N144A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N144B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N144C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N144D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
14	N148A	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	N148B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	N148C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	N148D	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
72	N155A	gris	grey	grau	gris
1	N155B	blanc	white	weiß	blanco
1	N155C	blanc	white	weiß	blanco
1	N155D	blanc	white	weiß	blanco
64	N163A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	N163B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
21	N163C	orange-jaune foncé	dark yellow orange	dunkelgelborange	naranja amarillento oscuro
21	N163D	orange-jaune foncé	dark yellow orange	dunkelgelborange	naranja amarillento oscuro
59	N167A	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
60	N167B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
59	N167C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	N167D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
60	N170A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
59	N170B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
26	N170C	rose orangé moyen	medium orange pink	mittlorangerosa	rosa anaranjado medio
26	N170D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittlorangerosa	rosa anaranjado medio
64	N172A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	N172B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	N172C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
59	N172D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
73	N186A	noir	black	schwarz	negro
73	N186B	noir	black	schwarz	negro
41	N186C	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
38	N186D	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
73	N187A	noir	black	schwarz	negro
71	N187B	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	N187C	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	N187D	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
9	N189A	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
9	N189B	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
9	N189C	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
72	N189D	gris	grey	grau	gris
65	N199A	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
61	N199B	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
65	N199C	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	N199D	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
61	N200A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
70	N200B	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
71	N200C	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	N200D	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
42	NN74A	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN74B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN74C	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
32	NN74D	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
42	NN78A	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN78B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN78C	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN78D	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
15	NN137A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
4	NN137B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	NN137C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
15	NN137D	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
1	NN155A	blanc	white	weiß	blanco
1	NN155B	blanc	white	weiß	blanco

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
1	NN155C	blanc	white	weiß	blanco
1	NN155D	blanc	white	weiß	blanco

[L'appendice II de l'annexe I suit]

Appendice II de l'annexe I :

Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs de l'UPOV
 (sixième édition (2015) du code RHS des couleurs)

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
1	155A	blanc	white	weiß	blanco
1	155B	blanc	white	weiß	blanco
1	155C	blanc	white	weiß	blanco
1	155D	blanc	white	weiß	blanco
1	157D	blanc	white	weiß	blanco
1	N155B	blanc	white	weiß	blanco
1	N155C	blanc	white	weiß	blanco
1	N155D	blanc	white	weiß	blanco
1	NN155A	blanc	white	weiß	blanco
1	NN155B	blanc	white	weiß	blanco
1	NN155C	blanc	white	weiß	blanco
1	NN155D	blanc	white	weiß	blanco
2	130B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	134C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	134D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	135D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	136D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	138C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	138D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	139D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	140C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	140D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	141D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	143D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	151A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	151B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	157A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	157B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	157C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N144A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N144B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N144C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N144D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	128A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	129A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	130A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	132D	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	134A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	134B	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	135C	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	140A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	140B	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	141C	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	143A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 93

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
3	143B	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	143C	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	144A	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	N134C	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
3	N134D	vert moyen	medium green	mittelgrün	verde medio
4	131A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131D	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	133A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	135A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	135B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	136A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	136B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	137A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	139A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	141A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	141B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	N134A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	N134B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	N138A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	NN137B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	NN137C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
5	1C	vert-jaune clair	light yellow green	hellgelbgrün	verde amarillento claro
5	2C	vert-jaune clair	light yellow green	hellgelbgrün	verde amarillento claro
5	154D	vert-jaune clair	light yellow green	hellgelbgrün	verde amarillento claro
6	1A	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	1B	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	150A	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	150B	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	150C	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	151C	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	151D	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	154A	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	154B	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
6	154C	vert-jaune moyen	medium yellow green	mittelgelbgrün	verde amarillento medio
7	188D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	189D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	190D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	192A	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	192B	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	192C	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	192D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	193C	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	193D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
7	196D	vert-gris clair	light grey green	hellgraugrün	verde grisáceo claro
8	188A	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	188B	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	188C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	189C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	190A	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	190B	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	190C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	191C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	191D	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	194D	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	195A	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	195B	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	195C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	195D	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	196A	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	196B	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio
8	196C	vert-gris moyen	medium grey green	mittelgraugrün	verde grisáceo medio

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 94

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
9	189B	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
9	N189A	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
9	N189B	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
9	N189C	vert-gris foncé	dark grey green	dunkelgraugrün	verde grisáceo oscuro
10	123A	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	123B	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	123C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	123D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	124C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	124D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	125D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	128D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	129D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	130C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
10	130D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
11	124B	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	125B	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	125C	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	126D	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	127D	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	128B	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	128C	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	129B	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	129C	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	133C	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
11	133D	vert-bleu moyen	medium blue green	mittelblaugrün	verde azulado medio
12	124A	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	125A	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	126A	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	126B	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	126C	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	127A	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	127B	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	127C	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
12	133B	vert-bleu foncé	dark blue green	dunkelblaugrün	verde azulado oscuro
13	147D	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
13	148D	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
13	193A	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
13	193B	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
13	194C	vert-brun clair	light brown green	hellbraungrün	verde amarronado claro
14	136C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	137C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	137D	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	138A	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	138B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	139B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	139C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	146C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	146D	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	147B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	147C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	148B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	148C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	191A	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	191B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	194A	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	194B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	N138D	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	N148A	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	N148B	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	N148C	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
14	N148D	vert-brun moyen	medium brown green	mittelbraungrün	verde amarronado medio
15	137B	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	146A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	146B	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	147A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 95

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
15	148A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	189A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	N138B	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	N138C	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	NN137A	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
15	NN137D	vert-brun foncé	dark brown green	dunkelbraungrün	verde amarronado oscuro
16	1D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	2D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	3D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	4C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	4D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	5D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	6D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	8C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	8D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	9D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	10B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	10C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	10D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	11B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	11C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	12C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	12D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	13D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	14D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	15D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	16D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
16	150D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
17	2A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	2B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	3A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	3B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	3C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	4A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	4B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	5A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	5B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	5C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	6A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	6B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	6C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	7A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	7B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	7C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	7D	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	8A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	8B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	9A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	9B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	9C	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	10A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	12A	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
17	12B	jaune moyen	medium yellow	mittelgelb	amarillo medio
18	13A	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
18	14A	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
18	14B	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
18	15A	jaune foncé	dark yellow	dunkelgelb	amarillo oscuro
19	11D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	18B	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	18C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	18D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	19B	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	19C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	19D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	20C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	20D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 96

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
19	22D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	23D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	158A	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	158B	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	158C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	158D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	159A	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	159B	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	159C	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
19	159D	orange-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
20	11A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	13B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	13C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	14C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	15B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	15C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	16A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	16B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	16C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	17A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	17B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	17C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	17D	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	18A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	19A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	20A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	20B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	21A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	21B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	21C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	21D	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	22B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	22C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	23A	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	23B	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	23C	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
20	N25D	orange-jaune moyen	medium yellow orange	mittelgelborange	naranja amarillento medio
21	22A	orange-jaune foncé	dark yellow orange	dunkelgelborange	naranja amarillento oscuro
21	N163C	orange-jaune foncé	dark yellow orange	dunkelgelborange	naranja amarillento oscuro
21	N163D	orange-jaune foncé	dark yellow orange	dunkelgelborange	naranja amarillento oscuro
22	24B	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	24C	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	24D	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	25C	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	25D	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	26C	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	26D	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	28C	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	28D	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
22	29B	orange clair	light orange	hellorange	naranja claro
23	24A	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	25A	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	25B	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	26A	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	26B	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	29A	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	30D	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	32C	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	33C	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
23	N25C	orange moyen	medium orange	mittelorange	naranja medio
24	28A	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
24	28B	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
24	30C	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
24	31B	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
24	N25A	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
24	N25B	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 97

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
24	N30D	orange foncé	dark orange	dunkelorange	naranja oscuro
25	27A	rose orangé clair	light orange pink	hellorangesosa	rosa anaranjado claro
25	27B	rose orangé clair	light orange pink	hellorangesosa	rosa anaranjado claro
25	27C	rose orangé clair	light orange pink	hellorangesosa	rosa anaranjado claro
25	27D	rose orangé clair	light orange pink	hellorangesosa	rosa anaranjado claro
25	29C	rose orangé clair	light orange pink	hellorangesosa	rosa anaranjado claro
25	29D	rose orangé clair	light orange pink	hellorangesosa	rosa anaranjado claro
26	31C	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	31D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	32D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	33D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	35C	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	37A	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	170D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	173D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	179C	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	179D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	N170C	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
26	N170D	rose orangé moyen	medium orange pink	mittelorangerosa	rosa anaranjado medio
27	35D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	36A	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	36B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	36C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	36D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	37D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	38B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	38C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	38D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	39C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	39D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	49B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	49C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	49D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
27	50D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
28	39A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	43C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	45D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	46D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	47C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	47D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	48A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	48B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	50B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	51A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	51B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	51C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	52A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	52B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	53C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	53D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	N34C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
28	N45D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
29	37B	rose	pink	rosa	rosa
29	37C	rose	pink	rosa	rosa
29	38A	rose	pink	rosa	rosa
29	39B	rose	pink	rosa	rosa
29	41D	rose	pink	rosa	rosa
29	43D	rose	pink	rosa	rosa
29	44D	rose	pink	rosa	rosa
29	48C	rose	pink	rosa	rosa
29	48D	rose	pink	rosa	rosa
29	49A	rose	pink	rosa	rosa
29	50C	rose	pink	rosa	rosa
29	51D	rose	pink	rosa	rosa
29	52C	rose	pink	rosa	rosa
29	52D	rose	pink	rosa	rosa

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 98

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
30	54D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	55C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	55D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	56A	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	56B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	56C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	56D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	62C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	62D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	63D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	65B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	65C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	65D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	68D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	69A	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	69B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	69C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	69D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	73D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	75D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	76D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
31	54C	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	55B	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	58D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	61D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	62A	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	62B	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	63C	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	64D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	65A	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	67D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	68B	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	68C	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	70D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	73B	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	73C	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	186D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	N57D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
31	N66D	rose-bleu moyen	medium blue pink	mittelblaurosa	rosa azulado medio
32	63B	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	64C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	67B	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	67C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	68A	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	70C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	72C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	72D	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	73A	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	186C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	N66C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	N74C	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	N74D	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
32	NN74D	rose-bleu foncé	dark blue pink	dunkelblaurosa	rosa azulado oscuro
33	30A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	30B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	31A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	32A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	32B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	33B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	34B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	34C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	35A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	35B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	40C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	40D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	41B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 99

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
33	41C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	42D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	169A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	N30B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	N30C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
33	N34D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
34	33A	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
34	40A	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
34	40B	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
34	41A	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
34	44C	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
34	43B	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
34	N30A	rouge clair	light red	hellrot	rojo claro
35	34A	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	42B	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	42C	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	43A	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	44A	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	44B	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	45C	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	46C	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	47B	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	50A	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
35	N34B	rouge moyen	medium red	mittelrot	rojo medio
36	42A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	45A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	45B	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	46B	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	47A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	53B	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	N34A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	N45A	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	N45B	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
36	N45C	rouge foncé	dark red	dunkelrot	rojo oscuro
37	54A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	54B	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	55A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	58B	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	58C	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	59D	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	60D	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	61C	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	63A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	N57A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	N57B	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	N57C	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	N66A	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
37	N66B	rouge-pourpre moyen	medium purple red	mittelpurpurrot	rojo púrpura medio
38	46A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	53A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	59A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	59B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	60A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	60B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	185A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	187B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	187C	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	187D	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
38	N186D	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
39	178B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	178C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	178D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	179A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	179B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	180A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	180B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 100

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
39	180C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	180D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	181B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	181C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	181D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	182B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	182C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
39	182D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
40	181A	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	182A	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	183D	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	184B	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	184C	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	184D	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	185B	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	185C	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	185D	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	186A	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
40	186B	pourpre-brun moyen	medium brown purple	mittelbraunpurpurn	púrpura amarronado medio
41	178A	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
41	183A	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
41	183B	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
41	183C	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
41	184A	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
41	N186C	pourpre-brun foncé	dark brown purple	dunkelbraunpurpurn	púrpura amarronado oscuro
42	61B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	64B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	67A	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	70B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	71B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	71C	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	71D	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	N74A	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	N74B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN74A	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN74B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN74C	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN78A	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN78B	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN78C	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
42	NN78D	pourpre moyen	medium purple	mittelpurpurn	púrpura medio
43	58A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	59C	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	60C	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	61A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	64A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	70A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	71A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	72A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	N77B	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	N79A	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	N79B	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
43	N79C	pourpre foncé	dark purple	dunkelpurpurn	púrpura oscuro
44	75A	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	75B	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	75C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	76A	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	76B	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	76C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	77C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	77D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	84B	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	84C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	84D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N75A	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N75B	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 101

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
44	N75C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N75D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N80C	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N80D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
44	N81D	violet clair	light violet	hellviolett	violeta claro
45	72B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	77B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	84A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N77D	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N78A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N78B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N78C	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N78D	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N79D	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N80A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N80B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N81A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N81B	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N81C	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
45	N82A	violet moyen	medium violet	mittelviolett	violeta medio
46	77A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	79A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	79B	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	79C	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	79D	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	83A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	83B	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	86A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	N77C	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	N92A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
46	N92D	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
47	85B	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
47	85C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
47	85D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
47	91C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
47	91D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
47	92D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
48	83D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	85A	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	86C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	86D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	90C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	90D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N82B	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N82C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N82D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N87A	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N87B	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N87C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N87D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N88C	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
48	N88D	violet-bleu moyen	medium blue violet	mittelblauviolett	violeta azulado medio
49	83C	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	86B	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	90A	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	90B	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	93B	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	93C	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	N88A	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	N88B	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	N89C	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
49	N89D	violet-bleu foncé	dark blue violet	dunkelblauviolett	violeta azulado oscuro
50	91A	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	91B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	92B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	92C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 102

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
50	93D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	94D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	97B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	97C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
50	97D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
51	92A	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	94B	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	94C	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	95C	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	96B	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	96C	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	96D	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	97A	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	N95C	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
51	N95D	bleu-violet moyen	medium violet blue	mittelviolettblau	azul violáceo medio
52	93A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	94A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	95A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	95B	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	96A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N89A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N89B	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N92B	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N92C	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N95A	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
52	N95B	bleu-violet foncé	dark violet blue	dunkelviolettblau	azul violáceo oscuro
53	95D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	100D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	101D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	104D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	106B	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	106C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	107C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	107D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
53	N109D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
54	98A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	98B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	98C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	98D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	99C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	99D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	100A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	100B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	100C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	101A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	101B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	101C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	102C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	102D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	103D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	104A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	104B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	104C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	105B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	105C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	105D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	106A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	107A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	107B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	110A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	110B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	N109A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	N109B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
54	N109C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
55	99A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	99B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 103

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
55	102A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	102B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	103A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	103B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	103C	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
55	105A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
56	106D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	108A	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	108B	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	108C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	108D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	112A	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	112B	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	112C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	112D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	113D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	117C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	117D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	118D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	120D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	121D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
56	122D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
57	110C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	110D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	111A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	111B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	111C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	111D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	113B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	113C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	115A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	115B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	115C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	115D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	116D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	117A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	117B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	118A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	118B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	118C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	119A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	119B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	119C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	119D	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	120A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	120B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	120C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	121A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	121B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	121C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	122A	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	122B	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
57	122C	bleu-vert moyen	medium green blue	mittelgrünblau	azul verdoso medio
58	113A	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	114A	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	114B	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	114C	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	114D	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	116A	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	116B	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
58	116C	bleu-vert foncé	dark green blue	dunkelgrünblau	azul verdoso oscuro
59	164A	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	164D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	165B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	165D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	166D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 104

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
59	167A	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	167B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	167C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	167D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	168D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	174D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	N167A	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	N167C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	N167D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	N170B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
59	N172D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
60	165A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	166B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	166C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	172A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	172B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	173A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	173C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	174A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	174B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	174C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	175A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	175B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	175C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	175D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	176A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	176B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	176C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	176D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	177B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	177C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	177D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	N167B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
60	N170A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
61	166A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	177A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	187A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	200A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	200B	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	200C	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	200D	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	N77A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	N199B	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
61	N200A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
62	161A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	161B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	161C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	161D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	162A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	162B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	162C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	162D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	163C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
62	163D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
63	163A	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
63	163B	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
63	164B	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
63	164C	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
63	165C	brun-jaune moyen	medium yellow brown	mittelgelbbraun	marrón amarillento medio
64	34D	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	168A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	168B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	168C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	169B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	169C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	169D	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe I
 page 105

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
64	170A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	170B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	170C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	171A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	171B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	171C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	171D	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	172C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	172D	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	173B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	N163A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	N163B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	N172A	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	N172B	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
64	N172C	brun orangé	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
65	199A	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	199B	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	199C	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	199D	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	N199A	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	N199C	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
65	N199D	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
66	160A	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
66	160B	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
66	160C	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
66	160D	brun-vert clair	light green brown	hellgrünbraun	marrón verdoso claro
67	153B	brun-vert moyen	medium green brown	mittelgrünbraun	marrón verdoso medio
67	153C	brun-vert moyen	medium green brown	mittelgrünbraun	marrón verdoso medio
67	153D	brun-vert moyen	medium green brown	mittelgrünbraun	marrón verdoso medio
68	152A	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
68	152B	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
68	152C	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
68	152D	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
68	153A	brun-vert foncé	dark green brown	dunkelgrünbraun	marrón verdoso oscuro
69	156A	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
69	156B	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
69	156C	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
69	156D	gris-jaune	yellow grey	gelbgrau	gris amarillento
70	197A	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	197B	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	197C	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	197D	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	198A	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	198B	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	198C	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	198D	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
70	N200B	gris-brun	brown grey	braungrau	gris amarronado
71	201A	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	201B	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	201C	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	201D	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	N187B	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	N187C	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	N187D	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	N200C	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
71	N200D	gris-pourpre	purple grey	purpurgrau	gris púrpura
72	N155A	gris	grey	grau	gris
72	N189D	gris	grey	grau	gris
72	202B	gris	grey	grau	gris
72	202C	gris	grey	grau	gris
72	202D	gris	grey	grau	gris
73	202A	noir	black	schwarz	negro
73	203A	noir	black	schwarz	negro
73	203B	noir	black	schwarz	negro
73	203C	noir	black	schwarz	negro

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
73	203D	noir	black	schwarz	negro
73	N186A	noir	black	schwarz	negro
73	N186B	noir	black	schwarz	negro
73	N187A	noir	black	schwarz	negro

[L'Annexe II de la sous-section 3 suit]

ANNEXE II

ATTRIBUTION DES GROUPES DE COULEURS DE L'UPOV AUX ÉDITIONS ANTÉRIEURES
 DU CODE RHS DES COULEURS (ÉDITIONS 1986, 1995, 2001 ET 2007)

N° de groupe UPOV	français	English	deutsch	español
1	blanc	white	weiss	blanco
2	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	vertmoyen	medium green	mittel grün	verde medio
4	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
5	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
6	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
7	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
8	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
9	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
10	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
11	jaune	yellow	gelb	amarillo
12	orangé-jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	orangé-jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
14	orange	orange	orange	naranja
15	rose-orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
16	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
17	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
18	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
19	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
20	rouge-orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
21	rouge	red	rot	rojo
22	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
23	rouge-pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
24	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
25	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
26	pourpre-brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
27	pourpre	purple	purpurn	púrpura
28	violet	violet	violett	violeta
29	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
30	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
31	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
32	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
34	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
35	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
36	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
37	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
39	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
40	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
41	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
42	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
43	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
44	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
45	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
46	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
47	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
48	gris	grey	grau	gris
49	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
50	noir	black	schwarz	negro

[L'appendice I de l'annexe II suit]

Appendice I de l'annexe II :

Groupes de couleurs de l'UPOV selon les numéros de référence des éditions antérieures du code RHS des couleurs (éditions 1986, 1995, 2001 et 2007)

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
11	001A	jaune	yellow	gelb	amarillo
5	001B	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	001C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	001D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
11	002A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	002B	jaune	yellow	gelb	amarillo
5	002C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	002D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
11	003A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	003B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	003C	jaune	yellow	gelb	amarillo
5	003D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
11	004A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	004B	jaune	yellow	gelb	amarillo
5	004C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
10	004D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
11	005A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	005B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	005C	jaune	yellow	gelb	amarillo
10	005D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
11	006A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	006B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	006C	jaune	yellow	gelb	amarillo
10	006D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
11	007A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	007B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	007C	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	007D	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	008A	jaune	yellow	gelb	amarillo
10	008B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	008C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	008D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
11	009A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	009B	jaune	yellow	gelb	amarillo
10	009C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	009D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	010A	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	010B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	010C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	010D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
13	011A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
10	011B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	011C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
12	011D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
11	012A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	012B	jaune	yellow	gelb	amarillo
10	012C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	012D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
13	013A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	013B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	013C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
10	013D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
13	014A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	014B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	014C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
10	014D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
13	015A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	015B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	015C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES

Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II

page 109

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
10	015D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
13	016A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	016B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	016C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
10	016D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
13	017A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	017B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	017C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	017D	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	018A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
12	018B	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	019A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
12	019B	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	020A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	020B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
12	020C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	020D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	021A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	021B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	021C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
12	021D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	022A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
12	022B	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	023A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	023B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
12	023C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	023D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
14	024A	orange	orange	orange	naranja
14	024B	orange	orange	orange	naranja
14	024C	orange	orange	orange	naranja
14	024D	orange	orange	orange	naranja
14	025A	orange	orange	orange	naranja
14	025B	orange	orange	orange	naranja
14	025C	orange	orange	orange	naranja
14	025D	orange	orange	orange	naranja
14	026A	orange	orange	orange	naranja
14	026B	orange	orange	orange	naranja
14	026C	orange	orange	orange	naranja
14	026D	orange	orange	orange	naranja
15	027A	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	027B	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	027C	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	027D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
20	028A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
14	028B	orange	orange	orange	naranja
14	028C	orange	orange	orange	naranja
14	028D	orange	orange	orange	naranja
14	029A	orange	orange	orange	naranja
14	029B	orange	orange	orange	naranja
15	029C	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	029D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
20	030A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	030B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	030C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
14	030D	orange	orange	orange	naranja
20	031A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
45	031B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	031C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
15	031D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
20	032A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 110

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
20	032B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
45	032C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
15	032D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
21	033A	rouge	red	rot	rojo
20	033B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
45	033C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
15	033D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
21	034A	rouge	red	rot	rojo
45	034B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	034C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	034D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	035A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
20	035B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
15	035C	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
16	035D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036A	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
15	037A	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	037B	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
16	037C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	037D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038A	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
20	039A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	039B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
16	039C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	039D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
21	040A	rouge	red	rot	rojo
21	040B	rouge	red	rot	rojo
20	040C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	040D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
21	041A	rouge	red	rot	rojo
20	041B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	041C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
16	041D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
21	042A	rouge	red	rot	rojo
21	042B	rouge	red	rot	rojo
21	042C	rouge	red	rot	rojo
20	042D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
21	043A	rouge	red	rot	rojo
21	043B	rouge	red	rot	rojo
17	043C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	043D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
21	044A	rouge	red	rot	rojo
21	044B	rouge	red	rot	rojo
21	044C	rouge	red	rot	rojo
20	044D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
21	045A	rouge	red	rot	rojo
21	045B	rouge	red	rot	rojo
21	045C	rouge	red	rot	rojo
22	045D	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
24	046A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
21	046B	rouge	red	rot	rojo
21	046C	rouge	red	rot	rojo
22	046D	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
21	047A	rouge	red	rot	rojo
21	047B	rouge	red	rot	rojo
22	047C	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
17	047D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
22	048A	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
17	048B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	048C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 111

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
17	048D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	049A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
16	049B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
21	050A	rouge	red	rot	rojo
22	050B	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
17	050C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
16	050D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
22	051A	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	051B	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
17	051C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	051D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
22	052A	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
17	052B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	052C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	052D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
24	053A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	053B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
22	053C	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	053D	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
23	054A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	054B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	054C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
18	054D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
23	055A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	055B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
18	055C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	055D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056A	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
23	057A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	057B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	057C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	057D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
27	058A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
23	058B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	058C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	058D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
24	059A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	059B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
27	059C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
23	059D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
24	060A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	060B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
27	060C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
23	060D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
27	061A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	061B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
23	061C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	061D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
19	062A	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
18	062B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	062C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	062D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
23	063A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
19	063B	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	063C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
18	063D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
27	064A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	064B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
19	064C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	064D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	065A	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 112

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
18	065B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
23	066A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	066B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
19	066C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	066D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
27	067A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
19	067B	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	067C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	067D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	068A	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	068B	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	068C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
18	068D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	069A	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	069B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	069C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	069D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
27	070A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	070B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
19	070C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
18	070D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
27	071A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	071B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	071C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
19	071D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
27	072A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	072B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
19	072C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	072D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	073A	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	073B	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
18	073C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	073D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
27	074A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	074B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	074C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
19	074D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
28	075A	violet	violet	violett	violeta
28	075B	violet	violet	violett	violeta
28	075C	violet	violet	violett	violeta
18	075D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
30	076A	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076B	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
28	077A	violet	violet	violett	violeta
28	077B	violet	violet	violett	violeta
28	077C	violet	violet	violett	violeta
28	077D	violet	violet	violett	violeta
28	078A	violet	violet	violett	violeta
28	078B	violet	violet	violett	violeta
28	078C	violet	violet	violett	violeta
28	078D	violet	violet	violett	violeta
29	079A	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079B	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079C	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
29	079D	violet foncé	dark violet	dunkelviolett	violeta oscuro
28	080A	violet	violet	violett	violeta
28	080B	violet	violet	violett	violeta
28	080C	violet	violet	violett	violeta
28	080D	violet	violet	violett	violeta
28	081A	violet	violet	violett	violeta
28	081B	violet	violet	violett	violeta
28	081C	violet	violet	violett	violeta

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 113

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
28	081D	violet	violet	violett	violeta
28	082A	violet	violet	violett	violeta
28	082B	violet	violet	violett	violeta
28	082C	violet	violet	violett	violeta
28	082D	violet	violet	violett	violeta
29	083A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	083B	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
31	083C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	083D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
28	084A	violet	violet	violett	violeta
28	084B	violet	violet	violett	violeta
30	084C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	084D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085A	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085B	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
29	086A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
31	086B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	086C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	086D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
28	087A	violet	violet	violett	violeta
28	087B	violet	violet	violett	violeta
28	087C	violet	violet	violett	violeta
28	087D	violet	violet	violett	violeta
31	088A	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	088B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	088C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
28	088D	violet	violet	violett	violeta
33	089A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	089B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	089C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	089D	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
31	090A	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	090B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	090C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	090D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
33	091A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
32	091B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	091C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	091D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	092A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
32	092B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	092C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	092D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	093A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	093B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	093C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
32	093D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	094A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	094B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	094C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
32	094D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	095A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	095B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	095C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
32	095D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	096A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	096B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	096C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	096D	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	097A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
32	097B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	097C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	097D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
35	098A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azulmedio

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 114

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
35	098B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azulmedio
35	098C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	098D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
36	099A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
36	099B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
35	099C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	099D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	100A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	100B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	100C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
32	100D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
35	101A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	101B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	101C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
34	101D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
36	102A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
35	102B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	102C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	102D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
36	103A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
36	103B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
36	103C	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
35	103D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	104A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	104B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	104C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
34	104D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
35	105A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	105B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	105C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	105D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	106A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
34	106B	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	106C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	106D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
35	107A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	107B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
34	107C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	107D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	108A	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	108B	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	108C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	108D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
35	109A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	109B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	109C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
34	109D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
35	110A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	110B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
37	110C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	110D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	111A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	111B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
37	111C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	111D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
34	112A	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	112B	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
37	112C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	112D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	113A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	113B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
37	113C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	113D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	114A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	114B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	114C	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 115

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
38	114D	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	115A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	115B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
39	115C	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	115D	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
38	116A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	116B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	116C	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	116D	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
37	117A	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117B	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	118A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	118B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
37	118C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	118D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	119A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
39	119B	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	119C	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
37	119D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
7	120A	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	120B	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	120C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
37	120D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	121A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
7	121B	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
37	121C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	121D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
39	122A	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	122B	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	122C	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
37	122D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
7	123A	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123B	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
3	124A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
8	124B	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
7	124C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	124D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
3	125A	vert moyen	medium green	mittel grün	verdemedio
3	125B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
8	125C	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	125D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
6	126A	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	126B	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	126C	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
8	126D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
6	127A	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
3	127B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	127C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
8	127D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
3	128A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
8	128B	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	128C	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	128D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
3	129A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
8	129B	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	129C	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	129D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
3	130A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	130B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
8	130C	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	130D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
4	131A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 116

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
4	131B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
3	131D	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
4	132A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
3	132C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	132D	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
4	133A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
6	133B	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	133C	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	133D	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
3	134A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	134B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	134C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
2	134D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	135A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	135B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
3	135C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
2	135D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	136A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	136B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
9	136C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
2	136D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
9	137A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	137B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	137C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	137D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	138A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	138B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
2	138C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	138D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	139A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
9	139B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	139C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
2	139D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	140A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	140B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
2	140C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	140D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	141A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	141B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	141C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
2	141D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	142A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
2	142B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	143A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	143B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	143C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
2	143D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
4	144A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
2	144B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
9	146A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	146B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	146C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	146D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	147A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	147B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	147C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 117

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
9	147D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	148A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	148B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	148C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	148D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
5	149A	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
2	149B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
5	150A	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	150B	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	150C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	150D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
47	151A	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	151B	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	151C	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	151D	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	152A	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	152B	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	152C	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	152D	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	153A	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	153B	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	153C	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	153D	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
5	154A	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	154B	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	154C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	154D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
1	155A	blanc	white	weiss	blanco
1	155B	blanc	white	weiss	blanco
1	155C	blanc	white	weiss	blanco
1	155D	blanc	white	weiss	blanco
48	156A	gris	grey	grau	gris
48	156B	gris	grey	grau	gris
48	156C	gris	grey	grau	gris
48	156D	gris	grey	grau	gris
48	157A	gris	grey	grau	gris
48	157B	gris	grey	grau	gris
48	157C	gris	grey	grau	gris
1	157D	blanc	white	weiss	blanco
43	158A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
44	163A	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
43	163B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	163C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	163D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
44	164A	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 118

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
44	164B	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	164C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
43	164D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
41	165A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
44	165B	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	165C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
43	165D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
41	166A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	166B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
40	166C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	166D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
44	167A	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	167B	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	167C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	167D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
45	168A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	168B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
44	168C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	168D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
45	169A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	169B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	169C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	169D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	170A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	170B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	170C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	170D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
41	171A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
45	171B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	171C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	171D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
41	172A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	172B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
45	172C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	172D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
41	173A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
45	173B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
40	173C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	173D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
41	174A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
40	174B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	174C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	174D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
41	175A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	175B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	175C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	175D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	176A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	176B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	176C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
40	176D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
41	177A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	177B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
40	177C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	177D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
26	178A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	178B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
25	178C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	178D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	179A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	179B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
45	179C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
15	179D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
25	180A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	180B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	180C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 119

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
25	180D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	181A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	181B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	181C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	181D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	182A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	182B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	182C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	182D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
26	183A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183C	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183D	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184C	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184D	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
24	185A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
26	185B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185C	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185D	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	186A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	186B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
19	186C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	186D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
26	187A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
24	187B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187C	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187D	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
49	188A	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	188B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	188C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	188D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
9	189A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
49	189B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	189C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	189D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	190A	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	190B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	190C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	190D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
9	191A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	191B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
49	191C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	191D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	192A	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	192B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	192C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	192D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
9	193A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	193B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
49	193C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	193D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
9	194A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	194B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	194C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
48	194D	gris	grey	grau	gris
48	195A	gris	grey	grau	gris
48	195B	gris	grey	grau	gris
48	195C	gris	grey	grau	gris
48	195D	gris	grey	grau	gris
48	196A	gris	grey	grau	gris
48	196B	gris	grey	grau	gris
48	196C	gris	grey	grau	gris
48	196D	gris	grey	grau	gris
48	197A	gris	grey	grau	gris

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 120

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
48	197B	gris	grey	grau	gris
48	197C	gris	grey	grau	gris
48	197D	gris	grey	grau	gris
48	198A	gris	grey	grau	gris
48	198B	gris	grey	grau	gris
48	198C	gris	grey	grau	gris
48	198D	gris	grey	grau	gris
46	199A	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	199B	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	199C	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	199D	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
42	200A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200B	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200C	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
41	200D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
48	201A	gris	grey	grau	gris
48	201B	gris	grey	grau	gris
48	201C	gris	grey	grau	gris
48	201D	gris	grey	grau	gris
50	202A	noir	black	schwarz	negro
48	202B	gris	grey	grau	gris
48	202C	gris	grey	grau	gris
48	202D	gris	grey	grau	gris
50	203 A	noir	black	schwarz	negro
50	203 B	noir	black	schwarz	negro
50	203 C	noir	black	schwarz	negro
50	203 D	noir	black	schwarz	negro
20	N 025A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
14	N 025B	orange	orange	orange	naranja
14	N 025C	orange	orange	orange	naranja
13	N 025D	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
21	N 030A	rouge	red	rot	rojo
20	N 030B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	N 030C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
14	N 030D	orange	orange	orange	naranja
24	N 034A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
21	N 034B	rouge	red	rot	rojo
22	N 034C	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
45	N 034D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
23	N 057A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 066A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 066B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
19	N 066C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	N 066D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
27	N 074A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	N 074B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
19	N 074C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	N 074D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
26	N 077A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
28	N 077B	violet	violet	violett	violeta
29	N 077C	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
28	N 077D	violet	violet	violett	violeta
28	N 078A	violet	violet	violett	violeta
28	N 078B	violet	violet	violett	violeta
28	N 078C	violet	violet	violett	violeta
28	N 078D	violet	violet	violett	violeta
29	N 079A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	N 079B	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
27	N 079C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
28	N 079D	violet	violet	violett	violeta
28	N 080A	violet	violet	violett	violeta
28	N 080B	violet	violet	violett	violeta
28	N 080C	violet	violet	violett	violeta

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 121

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
28	N 080D	violet	violet	violett	violeta
28	N 081A	violet	violet	violett	violeta
28	N 081B	violet	violet	violett	violeta
28	N 081C	violet	violet	violett	violeta
28	N 081D	violet	violet	violett	violeta
28	N 082A	violet	violet	violett	violeta
31	N 082B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 082C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 082D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 087A	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 087B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 087C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 087D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 088A	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 088B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 088C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 088D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
33	N 089A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	N 089B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
31	N 089C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 089D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
29	N 092A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
33	N 092B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	N 092C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
29	N 092D	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
35	N 109A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	N 109B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	N 109C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
34	N 109D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
4	N 134A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	N 134B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
3	N 134C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	N 134D	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
9	N 137A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 137B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 137C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 137D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
4	N 138A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
9	N 138B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 138C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 138D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
2	N 144A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N 144B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N 144C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N 144D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
1	N 155A	blanc	white	weiss	blanco
1	N 155B	blanc	white	weiss	blanco
1	N 155C	blanc	white	weiss	blanco
1	N 155D	blanc	white	weiss	blanco
45	N 163A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 163B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
44	N 163C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 163D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167A	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167B	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
40	N 170A	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	N 170B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	N 170C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
45	N 170D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 172A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 172B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 172C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
44	N 172D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
50	N 186A	noir	black	schwarz	negro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice I de l'annexe II
 page 122

N° de groupe UPOV	N° RHS	français	English	deutsch	español
50	N 186B	noir	black	schwarz	negro
26	N 186C	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	N 186D	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
50	N 187A	noir	black	schwarz	negro
48	N 187B	gris	grey	grau	gris
48	N 187C	gris	grey	grau	gris
48	N 187D	gris	grey	grau	gris
49	N 189A	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	N 189B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	N 189C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	N 189D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
46	N 199A	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
42	N 199B	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
46	N 199C	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	N 199D	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
42	N 200A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
48	N 200B	gris	grey	grau	gris
48	N 200C	gris	grey	grau	gris
48	N 200D	gris	grey	grau	gris
1	NN 155A	blanc	white	weiss	blanco
1	NN 155B	blanc	white	weiss	blanco
1	NN 155C	blanc	white	weiss	blanco
1	NN 155D	blanc	white	weiss	blanco

[L'appendice II de l'annexe II suit]

Appendice II de l'annexe II :

Couleurs RHS contenues dans chaque groupe de couleurs de l'UPOV
 (éditions 1986, 1995, 2001 et 2007 du code RHS des couleurs)

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
1	155A	blanc	white	weiss	blanco
1	155B	blanc	white	weiss	blanco
1	155C	blanc	white	weiss	blanco
1	155D	blanc	white	weiss	blanco
1	N 155A	blanc	white	weiss	blanco
1	N 155B	blanc	white	weiss	blanco
1	N 155C	blanc	white	weiss	blanco
1	N 155D	blanc	white	weiss	blanco
1	NN 155A	blanc	white	weiss	blanco
1	NN 155B	blanc	white	weiss	blanco
1	NN 155C	blanc	white	weiss	blanco
1	NN 155D	blanc	white	weiss	blanco
1	157D	blanc	white	weiss	blanco
2	134D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	135D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	136D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	138C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	138D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	139D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	140C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	140D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	141D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	142D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	143D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	144D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N 144A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N 144B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N 144C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	N 144D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145A	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	145D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149B	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149C	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
2	149D	vert clair	light green	hellgrün	verde claro
3	124A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	125A	vert moyen	medium green	mittel grün	verdemedio
3	125B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	127B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	127C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	128A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	129A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	130A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	130B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	131D	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	132C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	132D	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	134A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	134B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	134C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	N 134C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	N 134D	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	135C	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	140A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe II
 page 124

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
3	140B	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
3	142A	vert moyen	medium green	mittel grün	verde medio
4	131A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	131C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	132B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	133A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	N 134A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	N 134B	vert foncé	dark green	dunekgrün	verde oscuro
4	135A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	135B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	136A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	136B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	N 138A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	139A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	141A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	141B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	141C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	143A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	143B	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	143C	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
4	144A	vert foncé	dark green	dunkelgrün	verde oscuro
5	001B	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	001C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	001D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	002C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	002D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	003D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	004C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	149A	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	150A	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	150B	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	150C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	150D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	154A	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	154B	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	154C	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
5	154D	vert-jaune	yellow green	gelbgrün	verde amarillento
6	126A	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	126B	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	126C	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	127A	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	133B	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	133C	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
6	133D	vert-gris	grey green	graugrün	verde grisáceo
7	120A	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	120B	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	120C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	121B	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123A	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123B	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	123D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	124C	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
7	124D	vert-bleu clair	light blue green	hellblaugrün	verde azulado claro
8	124B	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	125C	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	125D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	126D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	127D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	128B	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	128C	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	128D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	129B	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe II
 page 125

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
8	129C	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	129D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	130C	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
8	130D	vert-bleu	blue green	blaugrün	verde azulado
9	136C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	137A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	137B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	137C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	137D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 137A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 137B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 137C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 137D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	138A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	138B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 138B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 138C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	N 138D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	139B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	139C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	146A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	146B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	146C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	146D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	147A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	147B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	147C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	147D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	148A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	148B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	148C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	148D	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	189A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	191A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	191B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	193A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	193B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	194A	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	194B	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
9	194C	vert-brun	brown green	braungrün	verde amarronado
10	004D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	005D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	006D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	008B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	008C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	008D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	009C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	009D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	010A	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	010B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	010C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	010D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	011B	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	011C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	012C	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	012D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	013D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	014D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	015D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
10	016D	jaune clair	light yellow	hellgelb	amarillo claro
11	001A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	002A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	002B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	003A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	003B	jaune	yellow	gelb	amarillo

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe II
 page 126

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
11	003C	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	004A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	004B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	005A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	005B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	005C	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	006A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	006B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	006C	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	007A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	007B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	007C	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	007D	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	008A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	009A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	009B	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	012A	jaune	yellow	gelb	amarillo
11	012B	jaune	yellow	gelb	amarillo
12	011D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018B	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	018D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019B	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	019D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	020C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	020D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	021D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022B	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	022D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	023C	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
12	023D	orangé jaune clair	light yellow orange	hellgelborange	naranja amarillento claro
13	011A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	013A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	013B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	013C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	014A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	014B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	014C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	015A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	015B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	015C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	016A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	016B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	016C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	017A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	017B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	017C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	017D	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	018A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	019A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	020A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	020B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	021A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	021B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	021C	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	022A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	023A	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	023B	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
13	N 025D	orangé jaune	yellow orange	gelborange	naranja amarillento
14	024A	orange	orange	orange	naranja
14	024B	orange	orange	orange	naranja
14	024C	orange	orange	orange	naranja
14	024D	orange	orange	orange	naranja

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
14	025A	orange	orange	orange	naranja
14	025B	orange	orange	orange	naranja
14	025C	orange	orange	orange	naranja
14	025D	orange	orange	orange	naranja
14	N 025B	orange	orange	orange	naranja
14	N 025C	orange	orange	orange	naranja
14	026A	orange	orange	orange	naranja
14	026B	orange	orange	orange	naranja
14	026C	orange	orange	orange	naranja
14	026D	orange	orange	orange	naranja
14	028B	orange	orange	orange	naranja
14	028C	orange	orange	orange	naranja
14	028D	orange	orange	orange	naranja
14	029A	orange	orange	orange	naranja
14	029B	orange	orange	orange	naranja
14	030D	orange	orange	orange	naranja
14	N 030D	orange	orange	orange	naranja
15	027A	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	027B	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	027C	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	027D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	029C	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	029D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	031D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	032D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	033D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	035C	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	037A	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	037B	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
15	179D	rose orangé	orange pink	orangerosa	rosa anaranjado
16	035D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036A	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	036D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	037C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	037D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038A	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	038D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	039C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	039D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	041D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049B	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049C	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	049D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
16	050D	rose-rouge clair	light red pink	hellrotrosa	rosa rojizo claro
17	043C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	043D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	047D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	048B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	048C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	048D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	049A	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	050C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	051C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	051D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	052B	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	052C	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
17	052D	rose-rouge	red pink	rotrosa	rosa rojizo
18	054D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	055C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	055D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056A	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe II
 page 128

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
18	056B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	056D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	062B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	062C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	062D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	063D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	065D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	068D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	069A	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	069B	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	070D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	073C	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	073D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
18	075D	rose-bleu clair	light blue pink	hellblaurosa	rosa azulado claro
19	062A	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	063B	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	063C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	064C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	064D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	065A	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	066C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	066D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	N 066C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	N 066D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	067B	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	067C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	067D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	068A	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	068B	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	068C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	070C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	071D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	072C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	072D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	073A	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	073B	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	074D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	N 074C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	N 074D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	186C	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
19	186D	rose-bleu	blue pink	blaurosa	rosa azulado
20	N 025A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	028A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	030A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	030B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	030C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	N 030B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	N 030C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	031A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	032A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	032B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	033B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	035B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	039A	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	039B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	040C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	040D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	041B	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	041C	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	042D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
20	044D	rouge orangé	orange red	orangerot	rojo anaranjado
21	N 030A	rouge	red	rot	rojo

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
21	033A	rouge	red	rot	rojo
21	034A	rouge	red	rot	rojo
21	N 034B	rouge	red	rot	rojo
21	040A	rouge	red	rot	rojo
21	040B	rouge	red	rot	rojo
21	041A	rouge	red	rot	rojo
21	042A	rouge	red	rot	rojo
21	042B	rouge	red	rot	rojo
21	042C	rouge	red	rot	rojo
21	043A	rouge	red	rot	rojo
21	043B	rouge	red	rot	rojo
21	044A	rouge	red	rot	rojo
21	044B	rouge	red	rot	rojo
21	044C	rouge	red	rot	rojo
21	045A	rouge	red	rot	rojo
21	045B	rouge	red	rot	rojo
21	045C	rouge	red	rot	rojo
21	046B	rouge	red	rot	rojo
21	046C	rouge	red	rot	rojo
21	047A	rouge	red	rot	rojo
21	047B	rouge	red	rot	rojo
21	050A	rouge	red	rot	rojo
22	N 034C	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	045D	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	046D	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	047C	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	048A	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	050B	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	051A	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	051B	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	052A	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	053C	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
22	053D	rouge-rose foncé	dark pink red	dunkelrosarot	rojo rosado oscuro
23	054A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	054B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	054C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	055A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	055B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	057A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	057B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	057C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	057D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 057D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	058B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	058C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	058D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	059D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	060D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	061C	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	061D	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	063A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	066A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	066B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 066A	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
23	N 066B	rouge pourpre	purple red	purpurrot	rojo púrpura
24	N 034A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	046A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	053A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	053B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	059A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	059B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	060A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
24	060B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	185A	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187B	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187C	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
24	187D	rouge-pourpre foncé	dark purple red	dunkelpurpurrot	rojo púrpura oscuro
25	178C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	178D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	179A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	179B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	180A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	180B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	180C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	180D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	181A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	181B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	181C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	181D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	182A	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	182B	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	182C	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
25	182D	rouge-brun	brown red	braunrot	rojo amarronado
26	N 077A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	178A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	178B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183C	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	183D	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184C	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	184D	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185C	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	185D	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	186A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	186B	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	N 186C	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	N 186D	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
26	187A	pourpre brun	brown purple	braunpurpur	púrpura amarronado
27	058A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	059C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	060C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	061A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	061B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	064A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	064B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	067A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	070A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	070B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	071A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	071B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	071C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	072A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	072B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	074A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	074B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	074C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	N 074A	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	N 074B	pourpre	purple	purpurn	púrpura
27	N 079C	pourpre	purple	purpurn	púrpura
28	075A	violet	violet	violett	violeta
28	075B	violet	violet	violett	violeta
28	075C	violet	violet	violett	violeta
28	077A	violet	violet	violett	violeta

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
28	077B	violet	violet	violett	violeta
28	077C	violet	violet	violett	violeta
28	077D	violet	violet	violett	violeta
28	N 077B	violet	violet	violett	violeta
28	N 077D	violet	violet	violett	violeta
28	078A	violet	violet	violett	violeta
28	078B	violet	violet	violett	violeta
28	078C	violet	violet	violett	violeta
28	078D	violet	violet	violett	violeta
28	N 078A	violet	violet	violett	violeta
28	N 078B	violet	violet	violett	violeta
28	N 078C	violet	violet	violett	violeta
28	N 078D	violet	violet	violett	violeta
28	N 079D	violet	violet	violett	violeta
28	080A	violet	violet	violett	violeta
28	080B	violet	violet	violett	violeta
28	080C	violet	violet	violett	violeta
28	080D	violet	violet	violett	violeta
28	N 080A	violet	violet	violett	violeta
28	N 080B	violet	violet	violett	violeta
28	N 080C	violet	violet	violett	violeta
28	N 080D	violet	violet	violett	violeta
28	081A	violet	violet	violett	violeta
28	081B	violet	violet	violett	violeta
28	081C	violet	violet	violett	violeta
28	081D	violet	violet	violett	violeta
28	N 081A	violet	violet	violett	violeta
28	N 081B	violet	violet	violett	violeta
28	N 081C	violet	violet	violett	violeta
28	N 081D	violet	violet	violett	violeta
28	082A	violet	violet	violett	violeta
28	082B	violet	violet	violett	violeta
28	082C	violet	violet	violett	violeta
28	082D	violet	violet	violett	violeta
28	N 082A	violet	violet	violett	violeta
28	084A	violet	violet	violett	violeta
28	084B	violet	violet	violett	violeta
28	087A	violet	violet	violett	violeta
28	087B	violet	violet	violett	violeta
28	087C	violet	violet	violett	violeta
28	087D	violet	violet	violett	violeta
28	088D	violet	violet	violett	violeta
29	N 077C	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	079A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	079B	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	079C	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	079D	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	N 079A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	N 079B	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	083A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	083B	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	086A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	N 092A	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
29	N 092D	violet foncé	dark violet	dunkelviolet	violeta oscuro
30	069C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	069D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076A	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076B	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	076D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	084C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	084D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085A	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085B	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
30	085C	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
30	085D	violet-bleu clair	light blue violet	hellblauviolett	violeta azulado claro
31	N 082B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 082C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 082D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	083C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	083D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	086B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	086C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	086D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 087A	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 087B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 087C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 087D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	088A	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	088B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	088C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 088A	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 088B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 088C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 088D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 089C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	N 089D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	090A	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	090B	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	090C	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
31	090D	violet-bleu	blue violet	blauviolett	violeta azulado
32	091B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	091C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	091D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	092B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	092C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	092D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	093D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	094D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	095D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	097B	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	097C	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	097D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
32	100D	bleu-violet clair	light violet blue	hellviolettblau	azul violáceo claro
33	089A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	089B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	089C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	089D	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	N 089A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	N 089B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	091A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	092A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	N 092B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	N 092C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	093A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	093B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	093C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	094A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	094B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	094C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	095A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	095B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	095C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	096A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	096B	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	096C	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	096D	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
33	097A	bleu-violet	violet blue	violettblau	azul violáceo
34	101D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	104D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
34	106B	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	106C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	106D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	107C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	107D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	108A	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	108B	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	108C	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	108D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	109D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	N 109D	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	112A	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
34	112B	bleu clair	light blue	hellblau	azul claro
35	098A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	098B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	098C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	098D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	099C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	099D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	100A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	100B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	100C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	101A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	101B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	101C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	102B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	102C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	102D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	103D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	104A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	104B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	104C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	105A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	105B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	105C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	105D	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	106A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	107A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	107B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	109A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	109B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	109C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	N 109A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	N 109B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	N 109C	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	110A	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
35	110B	bleu moyen	medium blue	mittelblau	azul medio
36	099A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
36	099B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
36	102A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
36	103A	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
36	103B	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
36	103C	bleu foncé	dark blue	dunkelblau	azul oscuro
37	110C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	110D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	111C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	111D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	112C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	112D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	113C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	113D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117A	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117B	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	117D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe II
 page 134

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
37	118C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	118D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	119D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	120D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	121C	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	121D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
37	122D	bleu-vert clair	light green blue	hellgrünblau	azul verdoso claro
38	111A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	111B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	113A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	113B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	114A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	114B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	114C	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	114D	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	115A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	115B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	116A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	116B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	116C	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	116D	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	118A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	118B	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	119A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
38	121A	bleu-vert	green blue	grünblau	azul verdoso
39	115C	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	115D	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	119B	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	119C	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	122A	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	122B	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
39	122C	bleu-gris	grey blue	graublau	azul grisáceo
40	166C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	166D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	N 170A	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	N 170B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	N 170C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	173C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	173D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	174B	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	174C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	174D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	176D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	177C	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
40	177D	brun clair	light brown	hellbraun	marrón claro
41	165A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	166A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	166B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	171A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	172A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	172B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	173A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	174A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	175A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	175B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	175C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	175D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	176A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	176B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	176C	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	177A	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	177B	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
41	200D	brun moyen	medium brown	mittelbraun	marrón medio
42	N 199B	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIKUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe II
 page 135

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
42	200B	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
42	200C	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
42	N 200A	brun foncé	dark brown	dunkelbraun	marrón oscuro
43	158A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	158D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	159D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	160D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	161D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162A	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	162D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	163B	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	163C	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	163D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	164D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
43	165D	brun-jaune clair	light yellow brown	hellgelbbraun	marrón amarillento claro
44	163A	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 163C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 163D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	164A	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	164B	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	164C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	165B	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	165C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	167A	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	167B	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	167C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	167D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167A	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167B	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 167D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	168C	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	168D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
44	N 172D	brun-jaune	yellow brown	gelbbraun	marrón amarillento
45	031B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	031C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	032C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	033C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	034B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	034C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	034D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 034D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	035A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 163A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 163B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	168A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	168B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	169A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	169B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	169C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	169D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 170D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado

TGP/14/5 Draft 1 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES
 Sous-section 3 : Couleur : Appendice II de l'annexe II
 page 136

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
45	170A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	170B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	170C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	170D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	171B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	171C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	171D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	172C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	172D	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 172A	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 172B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	N 172C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	173B	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
45	179C	brun-orange	orange brown	orangebraun	marrón anaranjado
46	199A	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	199B	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	199C	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	199D	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	N 199A	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	N 199C	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
46	N 199D	brun-gris	grey brown	graubraun	marrón grisáceo
47	151A	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	151B	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	151C	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	151D	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	152A	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	152B	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	152C	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	152D	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	153A	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	153B	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	153C	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
47	153D	brun-vert	green brown	grünbraun	marrón verdoso
48	156A	gris	grey	grau	gris
48	156B	gris	grey	grau	gris
48	156C	gris	grey	grau	gris
48	156D	gris	grey	grau	gris
48	157A	gris	grey	grau	gris
48	157B	gris	grey	grau	gris
48	157C	gris	grey	grau	gris
48	N 187B	gris	grey	grau	gris
48	N 187C	gris	grey	grau	gris
48	N 187D	gris	grey	grau	gris
48	194D	gris	grey	grau	gris
48	195A	gris	grey	grau	gris
48	195B	gris	grey	grau	gris
48	195C	gris	grey	grau	gris
48	195D	gris	grey	grau	gris
48	196A	gris	grey	grau	gris
48	196B	gris	grey	grau	gris
48	196C	gris	grey	grau	gris
48	196D	gris	grey	grau	gris
48	197A	gris	grey	grau	gris
48	197B	gris	grey	grau	gris
48	197C	gris	grey	grau	gris
48	197D	gris	grey	grau	gris
48	198A	gris	grey	grau	gris
48	198B	gris	grey	grau	gris
48	198C	gris	grey	grau	gris
48	198D	gris	grey	grau	gris
48	N 200B	gris	grey	grau	gris
48	N 200C	gris	grey	grau	gris
48	N 200D	gris	grey	grau	gris
48	201A	gris	grey	grau	gris
48	201B	gris	grey	grau	gris

UPOV Group No.	No. RHS	français	English	deutsch	español
48	201C	gris	grey	grau	gris
48	201D	gris	grey	grau	gris
48	202B	gris	grey	grau	gris
48	202C	gris	grey	grau	gris
48	202D	gris	grey	grau	gris
49	188A	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	188B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	188C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	188D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	189B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	189C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	189D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	N 189A	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	N 189B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	N 189C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	N 189D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	190A	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	190B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	190C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	190D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	191C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	191D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	192A	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	192B	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	192C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	192D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	193C	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
49	193D	gris-vert	green grey	grüngrau	gris verdoso
50	N 186A	noir	black	schwarz	negro
50	N 186B	noir	black	schwarz	negro
50	N 187A	noir	black	schwarz	negro
50	202A	noir	black	schwarz	negro
50	203A	noir	black	schwarz	negro
50	203B	noir	black	schwarz	negro
50	203C	noir	black	schwarz	negro
50	203D	noir	black	schwarz	negro

[La sous-section 4 suit]

SOUS-SECTION 4 : DEFINITIONS DES TERMES APPLICABLES À LA FORME, À LA STRUCTURE ET À LA COULEUR

Terme	Définition / observation
à bandes	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
à enroulement	qui grimpe sans l'aide de structures spéciales, par exemple des vrilles. Comparer avec "grim pant".
à pédoncules	attaché à la plante servant de support par un pédoncule. Comparer avec "sessile" et "pédicellé".
abaxial	bord inférieur, extérieur ou dorsal; bord opposé à l'axe. Comparer avec "adaxial".
aciculaire	en forme d'aiguille; rigide, long et étroit, se terminant en pointe fine. Arrondi ou cannelé dans la section transverse, p. ex. chez les conifères. Se dit surtout d'une forme tridimensionnelle mais peut aussi être utilisé pour le profil.
aciculé	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
aciculé	marqué de rayures fines et droites, comme faites avec la pointe d'une aiguille, sans ordre, dans différentes couleurs et textures. Comparer avec "strié" (lignes parallèles).
actinomorphe	à symétrie radiale, toute division médiane, dans n'importe quel sens, produisant deux moitiés égales. Exemple : l'inflorescence d' <i>Asteraceae</i> . S'oppose à "zygomorphe".
aculéolé	type d'appendice couvert par le terme général "épine" dans les principes directeurs d'examen. Épineux; avec des projections érigées et pointues partant des couches superficielles de la partie de la plante. Comparer avec "épineux" (à partir des couches superficielles plus profondes).
acuminé	qui s'effile progressivement, avec des bords concaves, pour former une extrémité pointue ou obtuse. Se dit de l'apex. Comparer avec "apiculé" pour un organe effilé plus brutalement et avec "caudé" pour un organe effilé plus progressivement, les deux ne se disant que pour l'extrémité.
adaxial	bord supérieur, intérieur ou ventral; bord tourné vers l'axe. Comparer avec "abaxial".
adhérent	parties de plantes dissemblables accolées. Exemple : anthères adhérent au style. Comparer avec "adné", "coalescé", "cohérent", "conné", "contigu".
adné	parties de plantes dissemblables fusionnées d'un point de vue histologique. Exemple : étamines implantées sur la corolle. Comparer avec "adhérent", "coalescé", "cohérent", "conné", "contigu".
aigu	bords droits ou légèrement convexes formant un angle inférieur à 90°. Se dit de la base, de l'apex, etc. Comparer avec "obtus" dont l'angle est supérieur à 90°. Lorsqu'il est utile d'opérer une distinction entre "aigu étroit" et "aigu large", il convient de se souvenir que les deux doivent former un angle inférieur à 90°.
anthèle	corymbe en cyme dont les fleurs latérales sont plus hautes que les fleurs centrales.
apex	l'apex (partie apicale ou distale) d'un organe ou d'une partie de plante est l'extrémité la plus éloignée du point d'attache. La forme de l'apex constitue la forme générale, à l'exclusion de toute extrémité différenciée (si elle est présente).
apical	situé à l'apex ou le plus loin du point d'attache. Comparer avec "proximal", "basal/à la base" pour l'organe le plus près du point d'attache. Synonymes : apical, distal, terminal (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).
apiculé	qui se termine brutalement par une petite pointe acérée mais non rigide, de nature à la fois vasculaire et laminaire. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "acuminé" pour un effilement moins abrupt et avec "cuspidé" pour une pointe rigide.
apopétale	avec des pétales distincts; pétales non soudés en un tube de corolle. Comparer avec "sympétale".
apprimé	appliqué sur la surface ou sur un autre organe sur toute sa longueur.
arachnoïde	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Arachnéeux; avec des poils blancs légèrement enchevêtrés, longs et fins.
aristé	barbu; portant une continuation érigée, droite, en forme d'épine de la nervure primaire. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité) ou est utilisé pour d'autres parties présentant des épines. Comparer avec "mucroné" pour une pointe plus courte.
arqué, cambré	fortement arqué, d'une manière plus ou moins symétrique, comme une arche.

Terme	Définition / observation
arrondi	décrivant une courbe comme la circonférence d'un cercle. S'applique à la base, à l'apex, aux parties latérales, etc. mais ne doit pas être utilisé pour décrire le contour général d'une figure plane.
arrondi-aplati	elliptique transverse; de forme elliptique mais plus petit que large, plus large au milieu, bords s'effilant de façon convexe et régulière vers la base et l'apex, la dimension la plus longue orientée transversalement. Fait partie de la série "elliptique".
asymétrique	ne pouvant pas faire l'objet d'une division médiane en deux moitiés égales, quelle que soit la direction.
atténué	effilé graduellement, avec des bords latéraux concaves. En général, davantage effilé que "aigu". Se dit de la base. Comparer avec "acuminé" qui se dit de l'apex.
au bord	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
auriculé	à oreilles, c'est-à-dire avec deux lobes arrondis étalés horizontalement de chaque côté, dépassant le profil général de la partie de la plante. Se dit de la base. Comparer avec "hasté" pour des lobes triangulaires étalés horizontalement et avec "sagitté" pour des lobes triangulaires retombants. Comparer avec "auriculiforme" pour une forme entièrement plane.
auriculiforme	à oreilles, c'est-à-dire avec deux lobes arrondis à la base, étalés horizontalement et dépassant le profil général de la partie de la plante. Comparer avec "auriculé" qui se dit de la base.
axillaire	situé au sein ou prenant naissance dans l'aisselle, qui est l'angle supérieur formé par l'axe et toute ramification latérale. Exemple : un bourgeon axillaire se développant dans l'aisselle de la feuille.
bande transversale	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
barbelé	se terminant par un crochet réfléchi. Type d'appendice couvert par le terme général "épine" dans les principes directeurs d'examen. Doté d'épines ou de pointes courtes, rigides, de forme recourbée à réfléchie, comme l'ardillon d'un hameçon.
barbu, touffu	aristé; avec des touffes de longs poils. Voir "barbelé".
barre centrale	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
basal/à la base	situé à la base, le plus près du point d'attache. Comparer avec "apical", "distal", "terminal". Synonymes : basal, à la base, proximal (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).
base	la base (partie interne) d'une partie de plante est l'extrémité la plus proche du point d'attache.
bicrénelé	à double crénelure; présentant des crénelures elles-mêmes crénelées ou une alternance de grande crénelures et de petites crénelures.
bidenté	à deux dents; présentant des dents elles-mêmes dentées ou une alternance de grandes dents et de petites dents.
bidenticulé	à deux petites dents; présentant de petites dents elles-mêmes dentées ou une alternance de grandes dents et de petites dents.
bosselé	terme général désignant une surface qui présente des bosses ou des renflements.
campanulé	en forme de cloche; avec un tube gonflé, s'élargissant progressivement dans sa partie distale en un limbe ou en des lobes. Se dit normalement de la corolle. Comparer avec "en entonnoir" pour un organe dont la base n'est pas gonflée et avec "cupuliforme" pour un organe qui ne diverge pas dans sa partie distale.
cannelé	sillonné, en forme de gouttière; long et étroit, avec un sillon longitudinal.
cannelé	présentant un ou plusieurs sillons étroits.
capité	en forme de tête arrondie; désigne une partie de plante pétiolée qui se termine par une protubérance. Se dit aussi d'un type d'inflorescence avec des fleurs denses portées en couronne en forme de tête. Exemple : <i>Asteraceae</i> .
capitule (inflorescence)	l'inflorescence ou capitule est un racème très contracté dans lequel les fleurs sessiles individuelles sont portées par une tige élargie. Caractérise <i>Dipsacaceae</i> .
cartilagineux	ferme et dur comme le cartilage. Comparer avec "coriace" ou "coriacé" pour un organe plus souple.

Terme	Définition / observation
caudé	en forme de queue; se dit d'un appendice effilé, long, étroit et pointu, à la fois vasculaire et laminaire de nature. Désigne la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "acuminé" pour un organe dont la pointe est plus petite.
charnu	pulpeux; succulent mais ferme, facile à couper.
chaton (épi)	un chaton ou épi est une inflorescence ou racème écailleux, en général retombant. Désigne aussi, d'une manière générale, les inflorescences en cyme ou autres inflorescences complexes, superficiellement analogues.
cilié	présentant un bord marginal de fins trichomes (excroissances partant de l'épiderme). Comparer avec "fimbrié" pour un bord dont les trichomes partent non seulement de l'épiderme mais aussi des couches plus profondes.
circulaire et aplati	en forme de disque; avec un tube court et un limbe ou des lobes étalés, aplatis, circulaires. S'applique généralement à la corolle. Comparer avec "hypocratériforme", qui possède un long tube.
circulaire	rond; rapport longueur/largeur ainsi que dimensions en tous sens 1:1. Utiliser de préférence "circulaire" à "rond" ou à "orbiculaire" dans les textes de l'UPOV. Fait partie de la série "elliptique". Se dit aussi de la disposition. Comparer avec "arrondi" qui se dit d'une partie du profil et non de la forme entière.
cirrheux	présentant une vrille; dont l'extrémité forme une spirale étroite qui est la continuation de la nervure primaire. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité) ou d'autres parties présentant une vrille.
clairsemé	peu nombreux par unité de surface, par opposition à "dense". Le terme "ouvert" est utilisé pour décrire des plantes ayant des branches et un feuillage clairsemés.
claviforme	en forme de massue; qui s'épaissit vers l'apex, à partir d'une base fuselée.
cloqué	utiliser "gaufré".
cloqué	plissé en creux; comme dans une feuille comportant des zones convexes entre les nervures. Comparer avec "plissé" et "réticulé".
coalescé	par opposition à certaines parties de plantes, partiellement et irrégulièrement soudées. Comparer avec "adhérent", "adné", "cohérent", "conné" et "contigu".
cohérent	parties de plantes analogues en contact étroit, non soudées. Exemple : anthères accolées. Comparer avec "adhérent", "adné", "coalescé", "conné" et "contigu".
columnaire	dressé, présentant une tige principale dominante avec suppression de la ramification des branches. Comparer avec "fastigié" qui se dit lorsqu'il n'y a pas suppression de la ramification des branches.
complexe	enchevêtré; entrelacé d'une manière irrégulière.
comprimé	aplatis latéralement ou dans la longueur. Comparer avec "déprimé".
concave	creux; incurvé vers l'intérieur.
congestionné	à forte population; presque sans espace. Comparer avec "peuplé", moins dense
conique	en forme de cône; à partir d'une base circulaire, s'effilant de manière régulière vers un apex pointu. La série "conique" comprend aussi "deltoïde" dont le rapport longueur/diamètre est plus spécifique. Comparer avec "triangulaire" pour une forme bidimensionnelle et avec "obconique" pour un organe qui se rétrécit vers la base.
conné	se dit de parties soudées d'un point de vue histologique. Exemple : filaments staminaux soudés en un tube. Comparer avec "adhérent", "adné", "coalescé", "cohérent" et "contigu".
connivent	qui converge sans être soudé. Exemple : étamines dont les anthères se touchent.
contigu	qui se touche sans être soudé. À ne pas confondre avec "adné", "conné", "adhérent" ou "cohérent".
continu	disposé d'une manière non interrompue. Comparer avec "interrompu".
convexe	courbé, arrondi en dehors.
convoluté	imbriqué longitudinalement, les parties de plantes se chevauchant. Exemple : les pétales d'un bouton.
cordé	en forme de cœur; présentant deux lobes basaux, arrondis et égaux, séparés par un profond sinus. Comparer avec "obcordé" pour un sinus situé à l'apex et avec "cordiforme" pour une forme entièrement plane.

Terme	Définition / observation
cordiforme	en forme de cœur; présentant deux lobes basaux arrondis et égaux, séparés par un profond sinus, et se terminant par une pointe plutôt droite. Comparer avec "cordé" qui s'applique à la base et avec "obcordé" pour un organe plus élargi vers l'apex.
coriace, coriacé	dur comme du cuir; épais, fort et souple. Comparer avec "cartilagineux" qui s'emploie pour un organe plus ferme.
corymbe en cyme	analogue à un corymbe racémeux mais doté d'une structure en panicule.
corymbe	inflorescence indéfinie, sans ramifications, aplatie ou convexe du fait que les pédicelles extérieurs sont progressivement plus longs que les pédicelles intérieurs.
couleur	La couleur est une notion complexe qui peut être définie au moyen de trois éléments principaux : la TEINTE (distingue les différentes couleurs), la SATURATION (l'élément de la couleur qui indique la pureté ou la valeur de gris de la couleur) et l'INTENSITÉ (distingue la quantité de lumière réfléchiée par la couleur, comment la couleur est perçue par l'œil sur l'échelle des tons obscurs aux tons clairs). Il est courant, pour décrire les couleurs des plantes dans les principes directeurs d'examen, d'observer séparément ou de façon combinée un ou plusieurs des trois éléments de la couleur.
couleur de fond	Lorsqu'un organe comprend deux couches de tissu dotées d'une pigmentation et qu'une couche recouvre l'autre, les couleurs des deux couches peuvent être décrites par une couleur de fond et par une couleur du lavis. Le terme "couleur de fond" peut être utilisé de plusieurs manières : (i) La couleur de fond est la première couleur à apparaître chronologiquement pendant le développement des parties de la plante. D'autres couleurs peuvent ensuite apparaître sous la forme de taches, de macules ou de surteinte. (ii) La couleur de fond est la couleur qui est répartie de façon continue sur la partie de plante concernée. La couleur de fond n'est pas toujours celle qui recouvre la plus grande surface de la partie de plante concernée. Lorsque certains organes comprennent deux couches de tissu dotées d'une pigmentation, et qu'une couche recouvre l'autre au niveau de la face supérieure de cet organe, il convient de déterminer la couleur de fond en observant la principale couleur de la face inférieure de l'organe (voir l'exemple du phalaenopsis à la Section 2, sous-section 3, chapitre 3.2).
couleur du lavis	Dans le cas d'une partie de plante présentant une couleur de fond sur laquelle une deuxième couleur, par exemple une surteinte, apparaît au bout d'un certain temps, cette surteinte est considérée comme étant la couleur du lavis. La couleur du lavis n'est pas toujours celle qui occupe la plus petite surface de la partie de plante concernée.
couleur principale	La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, [la couleur la plus foncée] / [la couleur... [position]...] est considérée comme la couleur principale.]
couleur secondaire	La couleur qui occupe la plus grande partie de la surface est la couleur principale, celle dont la surface est la deuxième en importance est la couleur secondaire et ainsi de suite. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, [la couleur la plus foncée] / [la couleur... [position]...] est considérée comme la couleur principale.]
couvert de fines écailles (écaillé)	présentant des écailles peltées; doté de petites écailles pétiolées.
crénelé	festonné, bordé de dents arrondies.
crénulé	bordé de <i>petites</i> dents arrondies (minutieusement crénelées). Comparer avec "crénelé".
crispé	dont le bord est frisé ou froissé et spiralé de manière irrégulière.
cuné	en biseau; élargi vers l'apex, doté de bords latéraux plus ou moins droits, et convergent vers la base pour former un angle aigu ou obtus. Se dit de la base.
cunéiforme	utiliser "obconique".
cupuliforme	doté d'un tube arrondi à sa base et ne divergent pas dans sa partie distale. Comparer avec "campanulé" pour un tube divergent dans sa partie distale et avec "en entonnoir" pour un organe dont la base n'est pas arrondie.

Terme	Définition / observation
cuspidé	qui se termine en pointe aiguë et rigide (cuspide), à la fois vasculaire et laminaire de nature. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "mucroné" pour une pointe uniquement vasculaire, avec "apiculé" pour une pointe non rigide et avec "piquant" pour une pointe longue et rigide.
cylindrique	solide, long et étroit, d'un diamètre régulier, circulaire dans sa coupe transversale. Comparer avec "tubulaire" qui désigne un organe creux.
cylindrique	long et mince, s'effilant vers l'apex, circulaire en section transversale.
décombant	poussant horizontalement sur le sol mais dont les parties apicales sont ascendantes. Comparer avec "procombant" pour des parties apicales non ascendantes.
décurrent	qui se prolonge le long de la tige.
deltate	plus ou moins triangulaire dans le sens équilatéral; se rétrécissant vers l'apex, éloigné du point d'attache. Fait partie de la série "triangulaire". Comparer avec "deltoïde" pour une forme tridimensionnelle; comparer aussi avec "obtriangulaire" et "obdeltoïde" pour une forme se rétrécissant vers la base.
deltoïde	en forme de cône plus ou moins équilatéral; s'effilant régulièrement depuis une base circulaire pour former un apex aigu. Fait partie de la série "conique". Comparer avec "deltoïde" pour une forme bidimensionnelle et avec "obdeltoïde" pour une forme se rétrécissant vers la base.
demi-dressé	parties de plante : debout à plus ou moins 45° par rapport au sol ou à la surface où la partie de la plante est attachée. plante entière : entre "dressé" et "divergent", pas aussi haut et étroit que "dressé" et pas aussi large que "divergent".
dense (densité)	nombreux par unité de surface, par opposition à clairsemé.
denté	dont les bords présentent des dents pointues. Les deux côtés de la dent sont de même longueur. Comparer avec "denticulé" pour des dents plus fines, avec "crénelé" pour des dents arrondies et avec "serrulé" pour des dents pointant vers l'apex.
dentelé	muni de dents pointues orientées vers l'avant, vers l'apex. La partie antérieure d'une dent est plus courte que la partie postérieure. Comparer avec "crénelé", qui signifie que les dents sont arrondies, et "denté", qui signifie que les dents pointent vers l'extérieur.
denticulé	dont les bords présentent de <i>fin</i> es dents pointues (finement dentées). Comparer avec "denté".
déprimé	en creux, comme présentant en son centre un enfoncement dû à une pression exercée depuis le dessus ou depuis le dessus et le dessous. Comparer avec "comprimé".
devenant glabre	presque sans poil.
diffus	avec des parties de plantes, par exemple des pétales, largement étalées ou branches largement étalées et présentant fréquemment des ramifications. Comparer avec "divergent" pour des parties de plantes étalées presque en angle droit par rapport à l'axe principal.
discoïde	de forme aplatie, circulaire; en forme de disque.
distal	situé à l'apex ou le plus loin du point d'attache. Comparer avec "proximal", "à la base/basal" pour le plus proche du point d'attache. Synonymes : apical, distal, terminal (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).
distinct	à utiliser uniquement avec des termes renvoyant à l'examen DHS.
distribution des couleurs	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4.2.2 "Distribution des couleurs")
divariqué	doté de branches s'étalant largement, presque à angle droit avec l'axe principal. Se dit plus spécifiquement du type de croissance alors que "divergent" se dit de la direction des branches. Une plante divariquée aura des branches divergentes.
divergent	doté de parties de plantes, en particulier des branches, s'étalant en s'écartant les unes des autres. Comparer avec "étalé" et "divariqué". "Divariqué" se dit plus spécifiquement du type de croissance alors que "divergent" se dit de la direction des branches. Une plante divariquée aura des branches divergentes.
dorsal	bord inférieur, extérieur ou abaxial par rapport à l'axe. Comparer avec "ventral".

Terme	Définition / observation
dressé	vertical par rapport au sol ou perpendiculaire par rapport à la surface à laquelle la partie de la plante est attachée. Pour les besoins de l'UPOV, "dressé" s'utilise uniquement pour la plante entière et non pour les parties de plante (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé".
dressé	terme général utilisé pour les plantes hautes et étroites. Plus précisément, "fastigié" peut être utilisé si les branches sont pratiquement dressées et parallèles à la tige principale, et "columnaire" si le développement de la branche est réprimé. Pour les besoins de l'UPOV, "dressé" s'utilise uniquement pour la plante entière (port) et non pour les parties de plantes (disposition). Le terme à utiliser pour les parties de plante est "érigé".
ellipsoïde	ellipse tridimensionnelle; forme élargie en son milieu, dont les bords s'effilent de manière convexe et régulière vers chaque extrémité. La série "ellipsoïde" comprend aussi "sphérique" et "obloïde", qui ne diffèrent que dans leur rapport longueur/diamètre. Comparer avec "elliptique", "circulaire" et "arrondi-aplati" pour des formes bidimensionnelles.
elliptique	en forme d'ellipse; forme élargie en son centre, dont les bords s'effilent de manière convexe et régulière vers chaque extrémité. La série "elliptique" comprend aussi "circulaire" et "arrondi-aplati", qui ne diffèrent que dans leur rapport longueur/largeur.
émarginé	échancré; doté d'un sinus central aigu et profond. Se dit de l'apex. Comparer avec "rétus" et "obcordé".
en bouquet	groupé serré; étroitement groupés, à partir d'un point commun.
en entonnoir (infundibuliforme)	se dit d'un tube obconique divergent progressivement dans sa partie distale. Comparer avec "campanulé" et "cupuliforme", pour un organe arrondi à la base.
en forme de lanière	comparer avec "ligulé".
en forme de poire	voir "piriforme".
en onglet	brutalement contracté en une partie basale étroite, de la forme d'un pétiole. Se dit des pétales et des sépales. Comparer avec "spatulé" pour une partie qui rétrécit progressivement vers la base.
en réseau	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
en zig-zag	présentant des changements de direction réguliers, anguleux et changeants.
entier	présentant un bord uni; sans dent et sans lobe.
entortillé	grimpeur par enroulement sur un support.
épi	une inflorescence indéfinie avec des fleurs sessiles sur un axe sans ramifications.
épine	organe ou partie d'un organe modifié(e) rigide, acéré(e), par exemple une tige modifiée ou une branche, une feuille, une stipule réduite, etc.. Contient des couches superficielles et plus profondes. Comparer avec "aiguillon" qui s'élève des couches superficielles uniquement.
épineux	portant des épines; présentant des projections dures, acérées partant des couches superficielles et profondes de la partie de la plante. Comparer avec "aculéolé" (partant uniquement des couches superficielles).
équilatéral	avec des bords ou des moitiés de forme ou de taille égales. Comparer avec "inéquilatéral".
érodé	corrodé; avec un bord irrégulièrement dentelé, comme mâché.
étalé	se développant à plat sur le sol. Comparer avec "procombant" (ne s'enracinant pas aux nœuds) et "stolonifère" (s'enracinant aux nœuds ou extrémités), qui constituent deux types particuliers de port étalé. Comparer également avec "décombant", qui indique des parties apicales ascendantes.
étoilé	stelliforme : avec plusieurs points irradiant depuis le centre.
exsert	faisant saillie. Exemple : étamines dépassant de la corolle. Comparer avec "inclus".
extrémité	voir partie I "FORME", section 2.4.
falciforme	en forme de faucille; fortement arqué.
farineux	enrobé d'une poudre blanche. Comparer avec "granuleux".

Terme	Définition / observation
fascié	présentant des tiges en forme de faisceau, boursouflées ou tordues. Exemple : les tiges du pois.
fastigié	fortement érigé, avec une cime étroite, les branches presque dressées, parallèles et apprimées. Se dit des arbres. Comparer avec "columnaire" lorsque la ramification des branches a été supprimée.
feutré	utiliser "laineux".
fibreux	constitué de brins durs.
filiforme	en forme de fil.
fimbrié	à bord marginal doté d'appendices capillaires se développant non seulement depuis l'épiderme mais aussi depuis les couches inférieures. Comparer avec "cilié" pour un développement uniquement depuis l'épiderme.
fin	non granuleux; lisse, par opposition à "rugueux". Pour les caractères applicables à la surface, utiliser le terme "lisse" ou "régulier".
flabelliforme (forme d'éventail)	en forme d'éventail; arrondi à l'apex et aplati à la base.
fleur isolée	une fleur isolée est la structure reproductrice trouvée dans les plantes à floraison. Une fleur isolée peut être une fleur solitaire ou faire partie d'une inflorescence.
flexueux	a) qui a la propriété de se courber tout en reprenant sa forme et son volume primitifs, comme un fouet ou un fluide en mouvement; ou b) qui présente des courbes, des tournants ou des coudes.
floconneux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Avec des touffes de longs poils doux, qui, en général, s'enlèvent facilement en frottant.
forme	dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV le terme "forme" devrait être utilisé dans son sens le plus large et il conviendrait d'éviter d'utiliser des termes tels que "profil" pour réduire le plus possible les différences dans la traduction.
friable	fin, dur et cassable.
fusiforme	en fuseau; long, étroit et circulaire dans sa coupe transversale, renflé au milieu et effilé aux deux bouts.
gaine	entourant une partie de plante et ressemblant à un tube; par exemple la base d'une feuille d'une graminée entourant la tige.
gauféré	cloqué; surface couverte de convexités irrégulières en forme de cloques. Comparer avec "papilleux" pour des saillies plus échancrées, en forme de mamelon, et avec "verruqueux" pour un organe parsemé de verrues.
glabre	dépourvu de poils; sans trichomes, lisse, sans poil.
glabrescent	quasiment dépourvu de poils en raison de l'âge.
glandulaire, glanduleux	doté de glandes; doté de glandes à pied court ou sessiles ou de poils portant des glandes à leur extrémité.
globuleux	en forme de sphère; au profil rond, quel que soit l'angle d'observation.
gonflé	enflé; creux et renflé en apparence.
granuleux	couvert de petites granules ou de petits grains. Comparer avec "farineux".
grappe	inflorescence indéfinie, sans ramifications avec pédicelle (ayant des pédoncules floraux courts) le long de l'axe.
grimpeur	qui grimpe à l'aide de structures spéciales, par exemple des vrilles. Comparer avec "à enroulement".
grossier	utiliser "rugueux".
groupes de couleur UPOV	(voir "Noms de couleur")
hasté	en forme de flèche; doté de deux lobes égaux plus ou moins triangulaires, étalés horizontalement. Se dit de la base du limbe. Comparer avec "auriculé" pour des lobes arrondis étalés horizontalement, avec "sagitté" pour des lobes triangulaires étalés vers le bas et avec "hastiforme" pour une forme entièrement plane.

Terme	Définition / observation
hastiforme	en forme de fer de lance; s'élargissant progressivement vers la base, depuis un apex aigu, et doté à la base de deux lobes très divergents, étalés horizontalement. Comparer avec "hasté" pour la base et avec "sagitté" pour des lobes étalés vers le bas.
haut	à utiliser par rapport au niveau du sol. Comparer avec "extrémité" et "apex".
hélicoïdal	en forme de spirale; la circonférence est constante ou diminue.
herbacé (herbe)	se dit d'une plante dont les tiges sont souples et non ligneuses et dont les parties aériennes sont annuelles ou, plus généralement, de toute plante non ligneuse.
hirsute	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Présentant des trichomes longs, plus ou moins dressés, raides et épais. Comparer avec "sétigère" pour un trichome épineux au toucher et "hispidé" pour un trichome plus raide.
hispidé	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Garni de trichomes raides et érigés; dur au toucher. Comparer avec "sétigère" pour un trichome épineux au toucher, avec "hirsute" pour un trichome plus fin et avec "scabre" pour un trichome aussi dur au toucher.
horizontal	au même niveau; parallèle au sol. À utiliser en rapport avec le niveau du sol. Exemple : perpendiculaire par rapport à "vertical". À utiliser pour des parties de plantes et non pour le type de croissance. "Procombant" est à utiliser pour le port. "Apprimé" est à utiliser de préférence pour les parties de plantes étalées sur une surface, donc pas nécessairement parallèles au sol.
hypocratériforme	en forme de tube; possédant un long tube étroit se prolongeant brusquement par un limbe aplati ou par des lobes. S'applique à la corolle. Comparer avec "circulaire et aplati", qui indique la présence d'un tube court.
inclus	compris dans; ne s'étalant pas au-delà des parties voisines. Exemple : étamines ne dépassant pas de la corolle. Comparer avec "exsert".
incurvé	courbé en dedans ou courbé en direction du bas (adaxialement). Comparer avec "infléchi" pour un organe courbé en dedans ou courbé plus brutalement en direction du haut.
indistinct	à ne pas utiliser (comparer avec "distinct").
inéquilatéral	doté de bords ou de moitiés d'une forme ou d'une taille inégales; oblique. Comparer avec "équilatéral".
infléchi	courbé vers l'intérieur ou vers le haut (adaxialement) abruptement. Comparer avec "incurvé".
infundibulaire	comparer avec "en forme d'entonnoir".
intensité	Distingue la quantité de lumière réfléchie par la couleur, comment la couleur est perçue par l'œil sur l'échelle des tons obscurs aux tons clairs.
interrompu	non continu; disposition interrompue en certains points. Comparer avec "continu".
involuté	à bords enroulés vers la face adaxiale. Comparer avec "révoluté" pour un organe dont les bords sont enroulés vers le bas.
lâche	mou; non compact, disposé de manière ouverte.
laineux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Doté de longs trichomes parfois feutrés et enchevêtrés. Comparer avec "tomenteux" pour des poils plus courts et plus denses et avec "feutré" pour des poils encore plus denses.
laineux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Feutré; couvert de poils denses, courts, emmêlés, enchevêtrés. Comparer avec "tomenteux", qui désigne des poils moins emmêlés.
lancéolé	en forme de lance; étroitement ovale et plus large à la base, c'est-à-dire vers le point d'attache. L'apex peut présenter une extrémité pointue ou obtuse. Fait partie de la série "ovale".
latéral	vers un axe ou une partie de plante ou à côté d'un axe ou d'une partie de plante.
lenticulaire	en forme de lentille; doublement convexe.
libre	non soudé à un autre; disjoint.
ligneux	qui a la consistance du bois.
ligulé (en forme de lanière)	en forme de languette; long et étroit, avec les bords latéraux parallèles. Fait partie de la série "oblong".

Terme	Définition / observation
linéaire	long et étroit, avec les bords latéraux parallèles. Fait partie de la série "oblong".
lisse	uniforme; contraire de rugueux. Pour les caractères de la texture interne, le terme "fin" est utilisé.
lobe, lobé	comparer avec partie II "STRUCTURE", section 1.4.2 : en général, des termes tels que "lobé" (coupe de 1/8 à 1/4 jusqu'au milieu), "crevasse" (coupe de 1/4 à 1/2 jusqu'au milieu), "sectionné" (coupe de 1/2 à 3/4 jusqu'au milieu) et "divisé" (coupe de 3/4 sur presque toute la longueur) ne sont pas utilisés car ils prêtent à confusion lorsqu'ils sont utilisés pour les niveaux d'expression
longitudinal	parallèle à l'axe allant de la base à l'apex, qu'il s'agisse ou non de l'axe le plus long.
losangique transverse	trullé inverse; plus large au-dessus du milieu et s'effilant vers les extrémités inférieures et supérieures, bords latéraux plus ou moins droits mais formant un angle au point de largeur maximale. Comparer avec la série "obovale" qui est moins angulaire et la série "losangique" où la largeur maximale se trouve au milieu.
lunulé	En forme de croissant, avec des extrémités plus ou moins aiguës. Comparer avec "réniforme".
lyré	en forme de lyre : se dit d'une feuille dont les lobes sont pennés, le lobe terminal étant plus grand que les lobes plus proches de la base (lobes inférieurs).
marbré	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
marginal	en rapport avec le bord ou la bordure d'un organe.
membraneux	comme une membrane : fin et quelque peu transparent. Comparer avec "papyracé" pour un organe plus opaque.
méthode de "Lisbonne"	Dans cette méthode, toutes les couleurs de la partie de plante concernée sont d'abord évaluées au moyen du code RHS des couleurs. Les couleurs sont ensuite classées du numéro le plus bas du code de couleurs au numéro le plus élevé, le numéro le plus bas étant RHS 1 A et le plus élevé RHS 203 D. Des fiches supplémentaires figurant dans les nouvelles éditions du code RHS des couleurs peuvent revaloriser le numéro le plus élevé. Dans cette méthode, la couleur est déterminée sans tenir compte de la surface recouverte par cette couleur.
moucheté	Présentant des taches marquées au contour rond ou presque rond finement délimitées (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
mucroné	qui se termine brutalement en une pointe courte et dure, laquelle est la continuation de la veine primaire et est uniquement vasculaire de nature. Se dit de la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "aristé" dont la pointe est plus large et avec "cuspidé" qui est à la fois vasculaire et laminaire.
nain	plante ou partie de plante dont la croissance a été arrêtée, qui est donc d'une taille beaucoup plus petite que la moyenne.
nervuré	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
net	Clairement visible, évident. (voir "Netteté")
net	se distinguant clairement de la surface environnante, par exemple les nervures apparentes sur le côté abaxial d'une feuille. Comparer avec "évident", qui signifie "nettement visible".
netteté	NET : clairement visible, évident. PEU NET : pas clairement visible, obscur. Afin de préciser ce que l'on entend par "netteté", le libellé type ci-après pourrait être utilisé dans les principes directeurs d'examen : a) la netteté est déterminée par le contraste des couleurs; b) la netteté est déterminée par le contraste des couleurs, associé à la taille.
noms de couleur	Le code RHS des couleurs contient jusqu'à 896 couleurs. L'UPOV a recensé 50 "groupes" de couleurs. Les noms utilisés pour les 50 groupes de couleurs de l'UPOV se composent de la [couleur pure] / [teinte] (p. ex. : jaune, orange, rouge), d'une combinaison de deux [couleurs pures] / [teintes] (p. ex. : orange jaune, rose orangé, pourpre), ou d'une combinaison de [couleurs pures] / [teintes] "pâles/claires" ou "foncées" (p. ex. : jaune clair, rouge rosé foncé).

Terme	Définition / observation
noms de couleur inappropriés	Les noms de couleur tels que "bronze", "fuchsia", "or", "ocre", "saumon", "argent", etc., ne doivent pas être utilisés pour désigner les niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen car ils peuvent engendrer une confusion au sujet de la couleur concernée. Par conséquent, ces termes doivent être remplacés par des couleurs standard (p. ex., brun orange au lieu de bronze).
obconique	conique inverse; s'effilant de manière régulière, depuis un apex circulaire, vers une base aiguë. La série "obconique" comprend aussi "obdeltoïde", dont le rapport longueur/diamètre est plus spécifique. Comparer avec "obtriangulaire" pour une forme bidimensionnelle et avec "conique" pour une forme se rétrécissant vers l'apex.
obcordé	ayant la forme d'un cœur renversé; possédant deux lobes égaux, arrondis et apicaux divisés par un sinus profond et s'effilant de façon assez rectiligne vers la base. S'applique à une forme totalement plane et à la forme générale de l'apex. Comparer avec "cordé" où le sinus est situé à la base et avec "obcordiforme" qui s'applique à une forme totalement plane. Comparer aussi avec "émarginé" et "échancré" lorsque les incisions sont trop petites pour modifier la forme générale.
obcordiforme	ayant la forme d'un cœur renversé; possédant deux lobes égaux, arrondis et apicaux divisés par un sinus profond et s'effilant de façon assez rectiligne vers la base. Comparer avec "obcordé" qui s'applique à l'apex et "cordiforme" qui est plus large vers la base.
obdeltoïde	en forme de delta inversé, plus ou moins équilatéralement obtriangulaire, se rétrécissant vers la base, c'est-à-dire vers le point d'attache. Fait partie de la série "triangulaire". Comparer avec "obdeltoïde" qui s'applique à la forme tridimensionnelle et "deltoïde" qui désigne un rétrécissement vers l'apex.
oblancéolé	inversement lancéolé; plus large vers l'apex, c'est-à-dire dans la partie la plus éloignée du point d'attache. Fait partie de la série "obovale".
oblique	orientation de la partie de la plante : angle d'orientation autre que 90° par rapport à l'axe longitudinal ou parallèlement à cet axe. Forme d'une partie de plante : inéquilatérale; bilatéralement asymétrique. S'applique à la base, à l'apex, à la découpe bidimensionnelle, à la position et au port en ce qui concerne les parties de la plante.
obloïde	ellipsoïde transverse : plus petit que large, plus large au milieu avec des bords s'effilant de façon convexe et régulièrement vers la base et l'apex, dimension la plus longue orientée transversalement. Fait partie de la série "ellipsoïde".
oblong	à peu près rectangulaire, avec des côtés plus ou moins parallèles avec une terminaison obtuse aux deux extrémités; quatre côtés, les côtés opposés étant parallèles et tout les angles étant environ de 90°. La série "oblong" comprend aussi "carré" et "linéaire", la seule différence se limitant au rapport longueur/largeur, la longueur ayant la même dimension que la largeur pour les formes carrées.
obovale	ovale inverse; plus large au dessus du milieu c'est-à-dire vers l'apex. Comparer avec la série "ovale", plus large vers la base, et "obovoïde" qui s'applique à la forme tridimensionnelle.
obovoïde	ovoïde inverse; plus large au dessus du milieu, c'est-à-dire vers l'apex. Comparer avec la série "ovoïde" qui est plus large vers la base et "obovale" qui s'applique à la forme bidimensionnelle.
obtriangulaire	triangulaire inverse; avec trois côtés plus ou moins droits, partie la plus large à l'apex et rétrécissement vers le point d'attache. La série "obtriangulaire" comprend aussi "obdeltoïde" avec un rapport longueur/largeur plus précis. Comparer avec "triangulaire", plus large à la base, et "obconique" qui s'applique à la forme tridimensionnelle.
obtus	bords droits ou légèrement convexes à un angle de 90° ou plus. S'applique à l'apex, à la base, etc. Comparer avec "aigu" où l'angle est < 90°. Dans les cas où il est utile de distinguer "obtus étroit" et "obtus large", il convient de se rappeler que l'angle doit toujours être > à 90°.
ombelle	type d'inflorescence en grappe doté d'un axe court et de pédicelles floraux multiples d'égale longueur, surgissant d'un même point.
ondulé	en vagues perpendiculaires par rapport au plan de la partie de plante. Comparer avec "onduleux" et "sinué", qui signifient ondulé en suivant le plan de la partie de plante.
onduleux	faiblement sinueux. Comparer avec "ondulé", plissé perpendiculairement au plan de la partie de plante.

Terme	Définition / observation
ongulé	utiliser plutôt "griffu"
orbiculaire	utiliser "circulaire".
ouvert	terme utilisé pour décrire les plantes ayant peu de branches ou de feuillage.
ovale	en forme d'œuf de poule; plus large au-dessous du milieu, c'est-à-dire en direction du point d'attache, bord entièrement convexe, même si l'apex peut être arrondi ou pointu. Comparer avec la série "obovale", plus large vers l'apex, et "ovoïde" qui s'applique à la forme tridimensionnelle.
ovoïde	en forme d'œuf de poule; plus large au-dessous du milieu, c'est-à-dire en direction de la base, entièrement convexe, même si l'apex peut être soit arrondi soit pointu. Comparer avec la série "obovoïde", plus large vers l'apex, et "ovale" qui s'applique à la forme bidimensionnelle.
panachure	Zones bien définies de couleurs ou d'intensités différentes, avec moins de chlorophylle ou sans chlorophylle, notamment sous forme de bandes longitudinales, de régions de forme irrégulière ou d'une zone marginale de couleur verte très claire, jaune ou blanche combinée avec la couleur verte de la feuille. La panachure se compose de la couleur, de la distribution et de la répartition des couleurs. Selon l'espèce concernée, il peut ne pas être nécessaire de décrire tous ces éléments.
panicule	type d'inflorescence où les ramifications sont de plus en plus solides et irrégulières du haut à la base et chaque ramification se termine par une fleur.
papilleux	couvert de petites papilles arrondies, douces à rugueuses, inégales. Comparer avec "gauffré", qui indique des convexités plus plates et comparables à des cloques.
papyracé comparable à du papier	ayant la consistance du papier; mince et quelque peu opaque. Comparer avec "membraneux", qui indique une plus grande transparence.
pédicelle	un pédoncule qui relie les fleurs ou fruits isolés à la tige principale du pédoncule de l'inflorescence ou de l'infructescence.
pédicellé	fleur ou fruit porté sur une tige.
pédoncule	une tige soutenant une fleur ou un fruit solitaire ou une inflorescence ou une infructescence.
pelté	ayant la forme d'un bouclier; s'applique à une partie de plante dotée d'un pédoncule, normalement de forme circulaire, dont le pédoncule est attaché au centre ou près du centre de la surface inférieure.
pendant	qui se penche vers le bas. Comparer avec "pleureur" pour une courbure vers le bas plus prononcée et "retombant" pour un organe qui pend plutôt qu'un organe penché vers le bas. S'utilise aussi pour le type de croissance.
pendant	penchant vers le bas sous l'effet de son propre poids. Comparer avec "penduleux". Comparer avec "retombant" et "pleureur", autrement dit "courbé vers le bas", "pleureur" étant plus fort que "retombant".
penduleux	penchant vers le bas, du fait de la faiblesse du support. Comparer avec "pendant".
perpendiculaire	à angle droit avec une autre partie de la plante.
pétiole	un pédoncule qui relie la limbe à la tige.
pétiolule	le pédoncule de l'un ou l'autre des folioles qui constituent une feuille composée.
peu net	Pas clairement visible, obscur. (voir "Netteté")
peuplé	rassemblé, avec un peu d'espace. Comparer avec "congestionné" pour un peuplement plus dense.
piquant	se terminant par une extrémité longue, rigide et pointue, de nature à la fois vasculaire et laminaire. S'applique à la partie la plus distale de l'apex (extrémité). Comparer avec "cuspidé", qui désigne une pointe plus courte.
piqueté	Présentant des taches diffuses au contour irrégulier (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
piriforme	en forme de poire. Obovoïde avec une contraction vers la base.
pleureur	recourbe vers le bas, les parties terminales étant pendantes. Comparer avec "retombant", c'est-à-dire dont la courbure vers le bas est moins prononcée.

Terme	Définition / observation
plissé	ridé, froissé ou ondulé par alternance de sillons et de crêtes. Exemple : les pétales de <i>Papaver</i> dans un bouton. Comparer avec "cloqué".
poilu	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Doté de trichomes longs, doux, épars, fins. Comparer avec "villeux", plus touffu.
pointu	terme général qualifiant une base ou un apex, etc., comportant des bords droits ou légèrement convexes se terminant par une extrémité pointue ou obtuse. Comparer avec "aigu" (< 90°), obtus (> 90°). Pour la base, on peut utiliser le terme "cunéiforme" à la place de "pointue".
port	aux fins de l'UPOV, "port" est utilisé pour des parties de plantes alors que "type de croissance" est utilisé pour l'ensemble de la plante. "Port" suppose un lien avec le niveau du sol et d'autres parties de la plante. Utiliser plutôt "port" que "posture".
posture	utiliser "port".
pourvu d'aiguillons	voir "aculéolé".
procombant	rampant sur le sol mais ne s'enracinant pas aux nœuds. Comparer avec "stolonifère", s'enracinant aux nœuds.
profil	dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV, le terme "forme" devrait être utilisé dans son sens le plus large et il conviendrait d'éviter d'utiliser des termes tels que "forme" et "profil" afin de réduire le plus possible les différences de traduction.
proximal	situé à la base, à l'endroit le plus proche du point d'attache. Comparer avec "apical", "distal", "terminal". Synonymes : basal, proximal (le terme le plus approprié sera déterminé au cas par cas).
pubescent	Les termes "pubescent"/"pubescence" sont synonymes de "pileux"/"pilosité" aux fins des principes directeurs d'examen.
pyramidal	en forme de pyramide.
quadrangulaire	rectangulaire; qui a quatre côtés, les côtés opposés étant parallèles et tous les angles étant approximativement de 90°. Le terme "oblong" doit être utilisé de préférence aux fins de l'UPOV.
raide	présentant des trichomes érigés et forts. Terme général couvrant à la fois "hispidé" (dur au toucher) et "sétigère" (épineux au toucher).
raies	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
ramifié	ramifié
réclinant	possédant des branches se courbant graduellement vers le bas depuis une position dressée, les parties distales étant couchées sur le sol.
recourbé	se courbant vers le bas (abaxialement). Comparer avec "réfléchi", courbé vers le bas en formant un angle plus aigu.
rectangulaire	utiliser "oblong".
redressé	utiliser "dressé"
réfléchi	a) angle > 180°; ou b) courbé vers le bas (abaxialement) abruptement. Comparer avec "recourbé", qui indique une courbure vers le bas moins abrupte.
régulier	lisse; par opposition à rugueux. Utiliser le terme "fin" pour les caractères de la texture interne.
réiforme	synonyme : en forme de rein (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).
réiforme	en forme de rein; fortement luné avec des extrémités arrondies. Comparer avec "lunulé". Synonymes : réiforme, en forme de rein (le terme le plus approprié sera décidé au cas par cas).
réseau	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
résineux	couvert de résine ou suintant de la résine, qui peut être collante. Comparer avec "visqueux".
réticulé	comportant un réseau de lignes fines contrastant en couleur ou en texture, par exemple les veines sur le côté abaxial d'une feuille. Comparer avec "rugueux", qui indique l'existence de zones convexes entre les réticules.
retombant	utiliser "réfléchi".

Terme	Définition / observation
retombant	poussant ou s'orientant progressivement vers le bas pour atteindre le niveau du sol ou d'autres parties de plantes. Synonymes : descendant, vers le bas (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).
rétus	échancré; doté d'un sinus central obtus, peu profond. Se dit de l'apex. Comparer avec "émarginé" et "obcordé".
révoluté	à bords enroulés vers la surface abaxiale. Comparer avec "involuté", à bords enroulés vers le haut.
rhombique	en forme de losange; s'élargissant vers le milieu et s'effilant avec des bords plus ou moins droits vers les extrémités basale et apicale. Comparer avec "trullé", plus large en dessous du milieu et "losangique transverse", plus large au-dessus du milieu.
rhomboïde	en forme de losange; carré en section transversale, le plus large et recourbé au milieu, s'effilant avec des bords plus ou moins droits vers chaque extrémité.
ridé	avec des pliures ou rides; terme général. Comparer avec "plissé" et "rugueux", dans les cas où les rides ont un caractère plus particulier.
rigide	raide; difficile à plier.
rond	utiliser "circulaire".
rugueux	grossier; contraire de "lisse", "fin" et "glabre".
sagitté	en forme de fer de flèche; avec deux lobes égaux plus ou moins triangulaires dirigés vers le bas. S'applique à la base et au contour général. Comparer avec "hasté", lobes triangulaires dirigés vers l'extérieur, et avec "auriculé", lobes arrondis orientés vers l'extérieur.
saturation	L'élément de la couleur qui indique la pureté ou la valeur de gris de la couleur.
scabre	rugueux au toucher.
semi-ellipsoïde	ellipsoïde avec la partie basale coupée; arrondi à l'apex et aplati à la base.
serrulé	finement dentelé. Voir "dentelé".
sessile	sans pédoncule; attaché directement à la partie de la plante constituant le support. Comparer avec "à pédoncules" et "pédicellé".
sétigère, sétacé	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Raide; portant des poils longs, dressés, très pointus, rigides. Épineux au toucher. Comparer avec "hispide", dur au toucher, et "strigieux", garni de trichomes appliqués.
sinué	consécutivement concave et convexe sur la surface plane de l'organe. Comparer avec "ondulé", qui est peu "sinué", et "ondulé", dont les sinuosités sont perpendiculaires à la surface plane de la partie de la plante.
soyeux	couvert de poils fins, longs, appliqués.
spadice	épi de fleurs densément disposées autour de cet épi, enveloppé ou accompagné d'une bractée très spéciale appelée spathe. Caractéristique de la famille des araceae.
spatulé	en forme de spatule; rétréci à la base et arrondi à l'apex. Comparer avec "en onglet" ("ongulé"), qui se rétrécit plus brusquement vers la base.
sphérique	utiliser "globuleux"
squameux	écailleux; couvert d'écailles minuscules appliquées.
stelliforme	utiliser "étoilé".
stipité	utiliser "à pédoncules".
stolonifère	portant des tiges étalées formant des racines au niveau des nœuds ou des extrémités, produisant de nouvelles plantes. Comparer avec "procombant", ne prenant pas racine au niveau des nœuds.
strié	finement rayé; avec des lignes plus ou moins parallèles d'une couleur différente, ou des sillons ou des arêtes. Comparer avec "aciculé" (rayures faites avec la pointe d'une aiguille, sans ordre). (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
strigieux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Portent des trichomes raides, pointus, grossiers, appliqués, rugueux, souvent gonflés à la base. Comparer avec "sétigère", portant des trichomes dressés.

Terme	Définition / observation
subulé	en forme d'alêne; se rétrécissant depuis une base étroite jusqu'à une terminaison fine et en pointe.
surteinte	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
symétrique	pouvant être divisé par le milieu en deux moitiés, au moins le long de l'axe longitudinal. Comparer avec "asymétrique", "actinomorphe".
sympétale	ayant des pétales soudés, tout au moins en partie, en tube de corolle. Comparer avec "appétale".
taché	Présentant des taches marquées au contour irrégulier finement délimitées (voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
taches	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
teinte	Distingue les différentes couleurs.
terminal	situé à l'apex et/ou le plus loin du point d'attache. Comparer avec "proximal", "basal", le plus proche du point d'attache. Synonymes : apical, distal, terminal (le terme le plus approprié étant retenu au cas par cas).
tesselé	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
tétraèdre	en forme de pyramide triangulaire.
thyrses	un racème dans lequel les fleurs individuelles sont remplacées par des cymes est un thyrses (indéfini). Un botryoïde dans lequel les fleurs individuelles sont remplacées par des cymes est un thyrses ou thyrsoïde défini. Les thyrses sont souvent appelés à tort panicules.
tomenteux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Couvert de poils cotonneux et denses; portant des trichomes courts, enchevêtrés, entrelacés. "Couvert de poils denses, doux, entrelacés et laineux". Comparer avec "feutré", pour des poils encore plus denses et plus entrelacés, et comparer avec "laineux", pour des poils plus longs et moins entrelacés.
transverse	perpendiculaire à l'axe longitudinal, c'est-à-dire à angle droit par rapport à l'axe allant de la base à l'apex, qu'il s'agisse ou non de l'axe le plus long. Comparer avec "longitudinal".
trapézoïdal	quadrilatéral avec deux côtés parallèles
triangulaire	comptant trois côtés plus ou moins droits, s'élargissant vers la base, c'est-à-dire vers le point d'attache. La série triangulaire comprend aussi "deltate", assorti d'un rapport longueur/largeur plus précis. Comparer avec "obtriangulaire", plus large vers l'apex et "conique" qui s'applique aux formes à trois dimensions.
trichome	production épidermique non ramifiée semblable à un cheveu.
tronqué	dont la base (ou l'apex) se termine abruptement en un bord droit, transversal, basal (ou distal), comme s'il avait été tranché. S'applique à la base et à l'apex.
trullé	plus large sous le milieu et fuselé vers les extrémités basale et apicale, les bords latéraux étant plus ou moins droits mais en angle par rapport à la position de la largeur la plus grande. Comparer la série "ovale" qui est moins anguleuse, à la série "losangique" qui est la plus large au milieu.
tubulaire	creux, long et étroit d'un diamètre égal, circulaire en coupe transversale. Comparer avec "cylindrique", qui est de type solide.
type spur	port dans lequel les entre-nœuds des pousses sont très courts. Se rencontre dans certaines variétés de fruit.
urcéolé	en forme de cruche; doté d'un tube très large à la base, qui se rétrécit vers l'apex et est fortement comprimé au niveau du bec ou en dessous de celui-ci. S'applique à la corolle.
velouteux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Velouté; avec des trichomes longs denses et droits. Comparer avec "tomenteux", c'est-à-dire porteur de trichomes entrelacés.
ventral	face supérieure, interne ou adaxiale par rapport à l'axe. Comparer avec "dorsal".
verru	voir "verruqueux"
verruqueux	porteur de verrues, c'est-à-dire de surélévations plus ou moins irrégulières. Comparer avec "gaufre", c'est-à-dire présentant des convexités de type cloques.

Terme	Définition / observation
vers l'extérieur	partie(s) de plante(s) tournée(s) vers l'extérieur par rapport à l'ensemble de la plante ou à d'autres parties de plantes concernées; par exemple la corolle est tournée vers l'extérieur par rapport à l'axe longitudinal de la fleur. Comparer avec "vers l'intérieur".
vers l'intérieur	partie de plante ou parties de plantes tournées vers l'intérieur par rapport à l'ensemble de la plante ou à d'autres parties de plantes concernées. Exemple : étamines tournées vers l'intérieur par rapport à la corolle. Comparer avec "vers l'extérieur".
vers le bas	poussant ou s'orientant progressivement vers le bas pour atteindre le niveau du sol ou d'autres parties de plantes. Synonymes : retombant, descendant (choisir le terme le plus approprié au cas par cas).
vers le haut	qui pousse ou est orienté progressivement vers le haut par rapport au niveau du sol ou à d'autres parties de plante.
vertical	dressé par rapport au sol. À utiliser par rapport au niveau du sol, c'est-à-dire comme étant perpendiculaire à "horizontal".
villeux	couvert par le terme général "pilosité" dans les principes directeurs d'examen. Velu, c'est-à-dire doté de trichomes longs, fins et doux. Comparer avec "pileux", c'est-à-dire moins velu.
visqueux	collant. Comparer avec "résineux", auquel cas le caractère collant est dû à la résine.
zone marginale	(voir la Section 2, sous-section 3, chapitre 4 "Distribution et répartition des couleurs")
zygomorphe	à symétrie bilatérale, uniquement le long de l'axe longitudinal; p. ex., la fleur de Fabaceae. Comparer avec "actinomorphe".

[La Section 3 suit]

SECTION 3. TERMES STATISTIQUES

Les définitions figurant dans ce glossaire visent l'utilisation de ces termes dans le cadre de l'examen DHS.

Additivité : les effets, par exemple dans une analyse de variance, sont dit additifs s'il n'y a pas d'interaction entre eux.

Alpha (α) : les statisticiens utilisent la lettre grecque alpha pour indiquer la probabilité que l'hypothèse statistique testée soit rejetée alors qu'en fait elle est vraie. On dit que α est le niveau de signification d'un test. Avant d'effectuer un test statistique, il est important d'attribuer une valeur à alpha. Aux fins de l'établissement de la distinction, on lui attribue parfois la valeur 0,01. Cela revient à affirmer que l'hypothèse testée sera rejetée une fois sur 100 si la statistique obtenue fait partie de celles qui ressortiraient d'échantillons aléatoires extraits d'une population pour laquelle l'hypothèse est vraie. Si la statistique obtenue conduit au rejet de l'hypothèse testée, ce n'est pas parce qu'elle ne pourrait pas être due au hasard, mais parce que la probabilité d'obtenir la statistique par hasard est suffisamment faible (1%) et qu'il est donc raisonnable de conclure que les résultats ne sont pas dus au hasard.

Alpha-plan : les alpha-plans sont une catégorie très souple de plans en blocs incomplets résolubles. Ces plans sont particulièrement utiles lorsque de nombreux traitements doivent être examinés, que la variabilité des unités expérimentales est telle que la taille des blocs doit rester petite et que les blocs peuvent être associés dans le cadre de répétitions complètes.

Analyse de régression conjointe modifiée : méthode statistique d'ajustement utilisée lorsque des différences marquées peuvent apparaître entre les années dans la gamme d'expression d'un caractère. Par exemple, à la fin du printemps, les dates d'épiaison des variétés de graminées peuvent converger. La méthode suppose l'adaptation d'un modèle au tableau des moyennes variétés/année pour le caractère de façon à ce que le modèle autorise une réponse de la variété proportionnellement plus grande ou plus petite selon l'année au cours de laquelle les données ont été observées. Pour de plus amples détails, voir le document TGP/8.

Analyse hiérarchique : dans le cadre de l'analyse multidimensionnelle d'un tableau de contingence, une analyse hiérarchique est celle dans laquelle l'introduction d'un terme d'interaction de niveau supérieur entraîne l'introduction de tous les termes de niveau inférieur. Par exemple, si l'interaction de deux facteurs figure dans un modèle explicatif, les principaux effets de ces deux facteurs figurent aussi dans le modèle.

ANOVA : acronyme de la procédure appelée "analyse de la variance". Cette procédure utilise la statistique (F) pour tester la signification statistique des différences entre les moyennes obtenues de deux échantillons aléatoires ou plus, extraits d'une population donnée. Lorsqu'il y a un ou deux facteurs dans l'expérience, on parle respectivement d'analyse de la variance à un facteur et d'analyse de la variance à deux facteurs. Voir aussi Plan factoriel.

Aplatissement : l'aplatissement (ou Kurtosis) indique la mesure dans laquelle une distribution est plus pointue ou plus aplatie qu'une distribution normale.

Asymétrie : mesure de l'absence de symétrie d'une distribution.

Bêta (β) : les statisticiens utilisent la lettre grecque bêta pour indiquer la probabilité d'absence de rejet de l'hypothèse nulle lorsqu'elle est fautive et qu'une hypothèse alternative spécifique est vraie. Pour un test donné, la valeur de bêta est déterminée par la valeur d'alpha, les caractéristiques de la statistique à calculer (en particulier la taille de l'échantillon) et l'hypothèse alternative spécifique examinée. S'il est possible d'effectuer un test statistique sans définir d'hypothèse alternative spécifique, ni le risque bêta ni la puissance du test ne peuvent être calculés en l'absence d'hypothèse spécifique. Il est intéressant de noter ici que la puissance du test (la probabilité que le test rejetera l'hypothèse testée si une hypothèse alternative spécifique est vraie) est égale à un moins bêta (c'est-à-dire puissance = 1 - bêta). Voir Puissance.

Biais : le biais est la différence entre la vraie valeur du paramètre et la valeur attendue de l'estimateur. Un estimateur est faussé si la valeur attendue n'est pas égale au paramètre qu'il estime.

Cas aberrant (Valeur aberrante) : cas dont la note concernant une variable s'écarte sensiblement de la moyenne (ou d'une autre mesure de tendance centrale). Ces cas peuvent avoir des effets anormalement marqués sur les statistiques.

Coefficient normalisé : lorsqu'une analyse est réalisée sur des variables qui ont été normalisées de telle sorte qu'elles ont une variance de 1, les estimations qui en résultent sont dénommées "coefficients normalisés"; par exemple, une régression appliquée à des variables originales produit des coefficients de régression non normalisés dénommés b tandis qu'une régression appliquée à des variables normalisées produit des coefficients de régression normalisés dénommés β (dans la pratique, les deux types de coefficients peuvent être calculés à partir des variables originales).

Coefficient : constante utilisée pour multiplier une autre valeur. Dans la transformation linéaire $Y = 3X + 7$, le coefficient "3" est multiplié par la variable X . Dans la combinaison linéaire de moyennes $L = (2)M_1 + (-1)M_2 + (-1)M_3$ les trois chiffres entre parenthèses sont des coefficients.

Cohérence : un estimateur est cohérent s'il tend à s'approcher du paramètre qu'il estime alors que la taille de l'échantillon augmente.

Composante de la variance : estimation de la variance d'un terme aléatoire dans un modèle mixte.

Confusion : deux facteurs sont confondus s'ils varient ensemble de telle façon qu'il est impossible de déterminer lequel est responsable d'un effet observé. Par exemple, prenons une expérience dans laquelle on a comparé deux traitements fongicides de lutte contre une maladie foliaire. Le premier traitement a été administré à une variété et le second à une autre. Si l'on constatait une différence entre les traitements, il serait impossible de savoir si un traitement a été plus efficace que l'autre ou si les traitements de lutte contre la maladie sont plus efficaces sur une variété que sur l'autre. Dans ce cas, les variétés et les traitements sont confondus. La confusion est parfois bien plus subtile : un expérimentateur peut manipuler accidentellement un facteur en plus de celui qui l'intéresse.

Constantes ajustées : type particulier de modèle d'analyse de la variance (non-orthogonal) fondé sur le principe de l'additivité des facteurs.

Corrélation (Pearson) : si l'on prend une paire de mesures associées (X et Y) sur chaque élément d'une série, le coefficient de corrélation (r) fournit un indice du degré auquel les mesures associées par paires covarient de manière linéaire. En général, r sera positif lorsque les éléments présentant de grandes valeurs pour X tendent aussi à présenter de grandes valeurs pour Y tandis que les éléments présentant de petites valeurs pour X tendent à présenter de petites valeurs pour Y . À l'inverse, r sera négatif lorsque les éléments présentant de grandes valeurs pour X tendent à présenter de petites valeurs pour Y tandis que les éléments présentant de petites valeurs pour X tendent à présenter de grandes valeurs pour Y . Sur le plan numérique, r peut prendre toute valeur entre -1 et $+1$ selon le degré de la relation. Plus et moins un indiquent des relations positives et négatives parfaites tandis que 0 indique que les valeurs X et Y ne covarient pas de façon linéaire. Voir aussi Mesures d'association.

COYD : sigle du critère Combined-Over-Years Distinctness (analyse globale de la distinction sur plusieurs années). Méthode statistique pour examiner la distinction dans le cadre de l'examen DHS. Voir le document TGP/9.

COYU : sigle du critère Combined-Over-Years Uniformity (analyse globale de l'homogénéité sur plusieurs années). Méthode statistique pour examiner l'homogénéité dans le cadre de l'examen DHS. Voir le document TGP/10.

Degrés de liberté : les statisticiens emploient les termes "degrés de liberté" pour décrire le nombre de valeurs qui peuvent varier dans le calcul final d'une statistique. Prenons par exemple la statistique s^2 variance estimée d'un échantillon. Pour calculer la variance estimée d'un échantillon aléatoire, nous devons tout d'abord calculer la moyenne de cet échantillon puis la somme des écarts au carré par rapport à cette moyenne. Alors qu'il y aura n écarts au carré, seulement $(n - 1)$ d'entre eux peuvent en fait prendre n'importe quelle valeur. Ceci s'explique par le fait que l'écart final au carré par rapport à la moyenne doit contenir une valeur de X telle que la somme de toutes les valeurs de X divisée par n égalera la moyenne de l'échantillon obtenue. Tous les autres écarts au carré $(n - 1)$ par rapport à la moyenne peuvent en théorie prendre n'importe quelle valeur. Ainsi, la statistique s^2 –la variance estimée d'un échantillon est considérée comme n'ayant que $(n - 1)$ degrés de liberté.

Diagramme à boîtes – aussi appelé boîte à moustaches : représentation schématique présentant la distribution d'une variable. La boîte couvre la gamme interquartile des valeurs dans la variable, de sorte que 50% (la moitié) des observations se situent dans les limites de la boîte, une ligne indiquant la valeur médiane. Les moustaches peuvent s'étendre au delà des extrémités de la boîte, jusqu'aux valeurs minimale et maximale.

Dispersion : les synonymes de ce terme sont variation, variabilité et fourchette. La dispersion d'une variable est la mesure dans laquelle les résultats de la variable diffèrent les uns des autres. Si tous les résultats relatifs à la variable sont presque égaux, la variable aura une très faible dispersion. Il existe de nombreuses mesures de la dispersion, par exemple la variance, l'écart-type, l'intervalle, l'intervalle interquartile etc.

Dispositif expérimental : conception d'une expérience. Voir Plan complètement aléatoire, Plan en blocs complets équilibrés, Plan en blocs incomplets, Alpha-plan, Plan factoriel.

Distribution (Distribution de probabilités) : forme d'une fonction qui décrit les résultats possibles d'une variable. La distribution d'une variable indique la chance que la variable prenne une valeur dans un sous-ensemble des nombres réels. Parmi les exemples figurent [Distribution binomiale, Distribution de Khi-deux, Distribution continue, Distribution discrète, Distribution de F , Distribution de fréquences, Distribution normale, Distribution de fréquences relatives, Distribution normale type, Distribution symétrique, Distribution de Student, Distribution de t , Distribution de Z , etc.]

Distribution binomiale : lorsqu'on lance une pièce, on obtient soit pile, soit face. Dans cet exemple, l'évènement produit deux résultats possibles qui s'excluent mutuellement. En pratique, on peut appeler l'un des résultats "succès" et l'autre "échec". Si un évènement se produit N fois (par exemple, une pièce est lancée N fois), la distribution binomiale peut être utilisée pour déterminer la probabilité d'obtenir exactement r succès pour N résultats. La probabilité binomiale d'obtenir r succès dans N essais est donnée par la relation

$$P(r) = \binom{N}{r} \pi^r (1 - \pi)^{N-r}, \quad r = 0, 1, \dots, N$$

où $P(r)$ est la probabilité d'obtenir exactement r succès, N le nombre d'évènements et π la probabilité de succès dans tout essai. Cette formule part du principe que les évènements :

- a) sont dichotomiques (n'entrent que dans deux catégories)
- b) s'excluent mutuellement
- c) sont indépendants, et
- d) sont sélectionnés au hasard.

Distribution de F : distribution du rapport de deux variables de Khi-deux, par exemple le rapport de deux estimations de la variance. Elle est utilisée pour calculer les valeurs de probabilité dans l'analyse de la variance. La distribution de F a deux paramètres : le numérateur des degrés de liberté (dln) et le dénominateur des degrés de liberté (dld). Le paramètre dln est le nombre de degrés de liberté du numérateur et le paramètre dld est le nombre de degrés de liberté du dénominateur. Le paramètre dld est souvent appelé degrés de liberté de l'erreur ou dle . Dans le cas le plus simple d'une ANOVA,

$$dln = a - 1$$

$$dld = N - a$$

où "a" est le nombre de groupes et "N" le nombre total de sujets dans l'expérience. La forme de la distribution de F dépend de dln et de dld . Plus les degrés de liberté sont faibles, plus la valeur de F doit être importante pour être significative. Par exemple, si $dln = 4$ et $dld = 12$, alors un F de 3,26 serait nécessaire pour être significatif au niveau 0,05. Si le $dln = 10$ et le $dld = 100$, un F de 1,93 suffirait.

Distribution de fréquences relatives : voir Distribution de fréquences

Distribution de fréquences : indique le nombre d'observations s'inscrivant dans chacun des différents intervalles de valeurs. Les distributions de fréquences sont représentées sous forme de tableaux, d'histogrammes ou de polygones. Les distributions de fréquences peuvent indiquer le nombre réel d'observations s'inscrivant dans chaque intervalle ou le pourcentage d'observations. Dans le dernier cas, on parle de distribution de fréquences relatives.

Distribution de Khi-deux (χ^2) : distribution de la somme des carrés de variables normales types indépendantes. Utilisée pour effectuer des tests de signification sur des variables Khi-deux.

Distribution de Student : la distribution de Student est la distribution du rapport entre une variable normale standard et la racine carrée d'une variable Khi-deux divisée par ses degrés de liberté, les variables normales standard et Khi-deux étant indépendantes. Elle est utilisée pour calculer des probabilités et, par conséquent, pour des tests de signification dans les tests t. Voir aussi Test t. La distribution de Student contient un paramètre, ses degrés de liberté, qui est le même que les degrés de liberté de la variable Khi-deux à partir de laquelle elle est calculée. La forme de la distribution de Student ressemble à la forme en cloche d'une variable normale standard, sauf qu'elle est un peu plus basse et large. Plus le nombre de degrés de liberté augmente, plus la distribution t de Student se rapproche de la distribution normale standard.

Distribution de t : voir Distribution de Student.

Distribution normale : mode particulier de distribution d'une variable qui a une distribution symétrique en forme de "cloche", passant régulièrement d'un petit nombre de cas aux deux extrêmes à un grand nombre de cas au milieu. Toutes les distributions symétriques en forme de cloche ne répondent pas à la définition de la normalité.

Distribution normale standard : la distribution normale standard est une distribution normale avec une moyenne de 0 et un écart-type de 1. Les distributions normales peuvent être transformées en distributions normales standard au moyen de la formule :

$$Z = (X - \mu) / \sigma$$

X désignant une note provenant de la distribution normale d'origine, μ désignant la moyenne de la distribution normale d'origine et σ désignant l'écart-type de la distribution normale d'origine. La distribution normale standard est parfois dénommée Z distribution.

Distribution symétrique : distribution sans asymétrie. Ses bords opposés sont symétriques autour de la moyenne et de la médiane.

Données manquantes : informations non disponibles dans un cas particulier alors que l'on dispose au moins de quelques autres informations.

Données non équilibrées : observations ne provenant pas d'un plan équilibré.

Données pondérées : une pondération est appliquée lorsque l'on souhaite ajuster l'incidence des cas dans l'analyse, c'est-à-dire tenir compte du nombre d'unités de population représentées par chaque cas. Dans les sondages, la pondération est très probablement utilisée avec des données dérivées de plans d'échantillonnage dotés de différents taux de sélection ou avec des données présentant des taux de réponse de sous-groupe manifestement différents.

Droite de Henry (Normal Probability Plot en anglais) : permet de déterminer de façon visuelle si la distribution d'une série de données est à peu près normale. On place sur un axe les centiles de la distribution observée, et sur l'autre axe les centiles correspondants de la distribution normale. Si la distribution est à peu près normale, la représentation graphique suit presque une ligne droite.

Droite de régression : une droite de régression est une ligne tracée à travers le graphe X Y de dispersion de deux variables, l'une étant la variable indépendante (Y) et l'autre la variable dépendante. La droite est sélectionnée de sorte qu'elle se rapproche le plus possible des points. Dans une régression linéaire, les valeurs Y sont obtenues à partir de plusieurs populations, chaque population étant déterminée par une valeur X correspondante. Le caractère aléatoire de Y est essentiel et on considère que les populations Y sont distribuées normalement et ont une variance commune.

Écart interquartile : mesure de la dispersion. L'écart interquartile est calculé en faisant la différence entre le 75^{ème} centile (souvent appelé Q3) et le 25^{ème} centile (Q1). La formule de l'écart interquartile est donc : Q3-Q1. Puisque la moitié des valeurs d'une distribution se situe entre Q3 et Q1, l'écart interquartile est la distance qui contient la moitié des valeurs. L'écart interquartile est peu affecté par les valeurs extrêmes, il constitue donc une bonne mesure de la dispersion pour les distributions asymétriques. Toutefois, il est davantage sujet aux fluctuations d'échantillonnage dans des distributions normales que l'écart-type et il n'est donc pas souvent utilisé pour des données qui sont plus ou moins normalement distribuées.

Écart semi-interquartile : l'écart semi-interquartile est une mesure de la fourchette ou de la dispersion. Il est calculé comme représentant la moitié de la différence entre le 75^e centile [généralement dénommé (Q3)] et le 25^e centile (Q1). La formule correspondant à l'écart semi-interquartile est donc : $(Q3-Q1)/2$. Étant donné que la moitié des notes dans une distribution est située entre Q3 et Q1, l'écart semi-interquartile correspond à la moitié de l'intervalle qui contient la moitié des notes. Dans une distribution symétrique, un intervalle s'étendant entre un écart semi-interquartile au-dessous d'une médiane et un écart semi-interquartile au-dessus de la médiane contient la moitié des notes. Cela ne sera toutefois pas le cas dans une distribution asymétrique. L'écart semi-interquartile fait très peu l'objet de notes extrêmes, de sorte qu'il constitue une bonne mesure de la fourchette dans les distributions asymétriques. Toutefois, il est davantage soumis dans les distributions normales à des fluctuations d'échantillonnage que l'écart-type et n'est par conséquent pas souvent utilisé pour des données à peu près normalement distribués.

Écart-type cumulé : racine carrée d'une variance groupée.

Écart-type interparcelles : lorsqu'on parle des composantes de la variance, ce terme est généralement utilisé pour la variabilité entre les unités expérimentales, par exemple les parcelles.

Écart-type intraparcelle : s'agissant de composantes de la variance, ce terme est couramment utilisé en ce qui concerne la variabilité à l'intérieur des unités expérimentales, à savoir intraparcelles. Par exemple, si des observations sont effectuées sur plusieurs plantes dans la même parcelle, il s'agit de l'écart-type entre ces plantes.

Écart-type : il s'agit de la racine carrée de l'écart au carré moyen entre chaque observation et la moyenne arithmétique de ces observations. En d'autres termes, il s'agit de la racine carrée de la variance. Voir Variance

Échantillon : un échantillon est un sous-ensemble d'une population. Étant donné qu'en général, il n'est pas pratique de tester chaque membre d'une population, un échantillon prélevé sur une population constitue le plus souvent la meilleure méthode qui existe. En statistique inférentielle, il est généralement requis que l'échantillonnage soit aléatoire, bien que certains types d'échantillonnage visent à rendre l'échantillon aussi représentatif de la population que possible en le sélectionnant de sorte qu'il présente des similitudes avec la population eu égard aux caractéristiques les plus importantes.

Échantillonnage aléatoire : dans l'échantillonnage aléatoire, chaque individu ou élément de la population a une chance égale d'être inclus dans l'échantillon. Un échantillon est aléatoire si la méthode permettant de l'obtenir satisfait aux critères définissant le caractère aléatoire (chaque élément ayant une chance égale d'être inclus dans l'échantillon). La composition réelle de l'échantillon en tant que tel ne permet pas de déterminer s'il s'agit ou non d'un échantillon aléatoire.

Échelle à deux points : si chaque cas est classé dans une catégorie sur deux (par exemple, présent/absent, haut/nain, mort/vivant) la variable est une échelle à deux points. À des fins d'analyse, les échelles à deux points peuvent être traitées comme les échelles nominales, les échelles ordinales, ou les échelles d'intervalle.

Échelle d'intervalle : échelle constituée d'unités de même taille. Dans une échelle d'intervalle, la distance entre deux positions quelconques est de taille connue. Les résultats des techniques analytiques adaptées aux échelles d'intervalle seront affectés par toute transformation non linéaire des valeurs d'échelle. Voir aussi Échelle de mesure.

Échelle de mesure : l'échelle de mesure se rapporte à la nature des hypothèses émises quant aux propriétés d'une variable; en particulier quant au fait de savoir si cette variable correspond à la définition d'une échelle nominale, ordinale, d'intervalle ou de rapport. Voir aussi Échelle nominale, Échelle ordinale, Échelle d'intervalle, Échelle de rapport

Échelle de rapport : les échelles de rapport ressemblent aux échelles d'intervalle sauf qu'elles ont des points zéro réels. L'échelle de température de Kelvin en constitue un bon exemple. Cette échelle a un zéro absolu. Ainsi, une température de 300 Kelvin est deux fois plus élevée qu'une température de 150 Kelvin.

Échelle nominale : classification des cas permettant de définir leur équivalence ou leur non-équivalence, sans impliquer de relation quantitative ou d'ordonnement entre eux. Une transformation biunivoque des nombres attribués aux classes n'a aucune incidence sur les techniques analytiques appropriées concernant des variables classées selon une échelle nominale. Voir aussi Échelle de mesure

Échelle ordinale : classification des cas en une série de classes ordonnées de telle sorte que chaque cas est considéré comme égal, supérieur ou inférieur aux autres cas. Une transformation monotone des nombres attribués aux classes n'a aucune incidence sur les techniques analytiques appropriées concernant des variables classées selon une échelle ordinale. Voir aussi Échelle de mesure

Effectif d'un test : synonyme de Niveau de signification

Effet principal : effet du facteur dépassant en moyenne l'ensemble de l'effet des autres facteurs dans le cadre de l'expérience. L'effet principal de l'eau d'irrigation indiqué dans l'exemple de plan factoriel pourrait être évalué en calculant la moyenne pour les deux niveaux d'irrigation en prenant la moyenne des trois niveaux de dosage d'azote. La moyenne pour le niveau d'eau de 5 cm est : $(1,5 + 2,5 + 2,8)/3 = 2,27$ et la moyenne pour le niveau d'eau de 10 cm $(1,8 + 2,2 + 1,9)/3 = 1,97$. Par conséquent, l'effet principal de l'eau suppose une comparaison entre la moyenne du niveau d'irrigation de 5 cm (2,27) et la moyenne du niveau d'irrigation de 10 cm (1,97). L'analyse de la variance constitue un test de signification pour l'effet principal de chaque facteur dans le plan.

Effet simple : l'effet simple d'un facteur est l'effet à un niveau unique d'un autre facteur. Généralement, les effets simples sont calculés en cas d'interaction significative.

Effet : voir Effet principal.

Efficacité : l'efficacité d'une statistique est son degré de stabilité d'un échantillon à l'autre. Cela signifie que moins une statistique est soumise à une fluctuation d'échantillonnage, plus elle est efficace. L'efficacité d'une statistique se mesure par rapport à l'efficacité d'autres statistiques et est donc souvent désignée par le terme d'efficacité relative. Si la statistique A contient une erreur type plus petite que la statistique B, elle est plus efficace que cette dernière. L'efficacité relative des deux statistiques peut dépendre de la distribution appliquée. Par exemple, la moyenne est plus efficace que la médiane pour les distributions normales mais pas pour de nombreux types de distribution asymétrique. L'efficacité d'une statistique peut aussi être considérée comme la précision de l'estimation : plus la statistique est efficace, plus elle est précise en tant qu'estimateur du paramètre.

Erreur du type I et Erreur du type II : il existe deux types d'erreurs qui peuvent être commises lors d'un test de signification : 1) une hypothèse nulle vraie peut être rejetée de façon erronée et 2) une hypothèse nulle fautive peut ne pas être rejetée. La première erreur est dénommée "erreur du type I" et la deuxième, "erreur du type II". Ces deux types d'erreurs sont définis dans le tableau ci-après. La probabilité d'une erreur du type I est représentée par la lettre alpha (α) de l'alphabet grec et est dénommée "taux d'erreur du type I"; la probabilité qu'une erreur du type II (taux d'erreur du type II) est représentée par la lettre bêta (β) de l'alphabet grec. Une erreur du type II est uniquement une erreur dans la mesure où une occasion de rejeter à juste titre l'hypothèse nulle a été perdue.

		Décision statistique	
		Rejeter H_0	Ne pas rejeter H_0
Situation vraie	H_0 vraie	Erreur du type I	Correct
	H_0 fautive	Correct	Erreur du type II

Erreur quadratique moyenne : l'erreur quadratique moyenne (EQM) est une estimation de la variance de la population dans l'analyse de la variance. L'erreur quadratique moyenne est le dénominateur du ratio F .

Erreur-type de la moyenne : l'erreur-type de la moyenne est désignée par le symbole σ_M . Il s'agit de l'écart-type de la distribution d'échantillonnage de la moyenne. La formule correspondant à l'erreur-type de la moyenne est : $\sigma_M = \sigma/\sqrt{N}$, σ désignant l'écart-type de la distribution d'origine et N désignant la taille de l'échantillon (le nombre de notes sur lesquelles chaque moyenne est basée). Cette formule ne repose pas sur l'hypothèse d'une distribution normale. Toutefois, un grand nombre des utilisations de la formule reposent sur l'hypothèse d'une distribution normale. La formule montre que plus la taille de l'échantillon est grande, plus l'erreur-type de la moyenne est petite. Plus précisément, la taille de l'erreur-type de la moyenne est inversement proportionnelle à la racine carrée de la taille de l'échantillon.

Erreur-type : l'erreur-type d'une statistique est l'écart-type de la distribution d'échantillonnage de cette statistique. Les erreurs-type sont importantes parce qu'elles montrent le niveau des fluctuations d'échantillonnage sera indiqué par une statistique. La statistique inférentielle qui intervient dans l'élaboration des intervalles de confiance et des tests de signification est fondée sur les erreurs-type. L'erreur-type d'une statistique dépend de la taille de l'échantillon. En règle générale, plus la taille de l'échantillon est grande, plus l'erreur-type est petite. L'erreur-type d'une statistique est généralement désignée par la lettre sigma (σ) de l'alphabet grec assorti d'un indice indiquant la statistique. Par exemple, l'erreur-type de la moyenne est représentée par le symbole σ_M .

Estimateur : on utilise un estimateur pour estimer un paramètre. En principe, c'est une statistique qui est utilisée comme estimateur. Les estimateurs présentent trois importantes caractéristiques : biais, cohérence et efficacité relative.

Estimation : processus consistant à utiliser une statistique pour estimer un paramètre d'une distribution.

Établissement de blocs : méthode de conception des expériences utilisée pour réduire la variabilité des résidus. Les types de plans qui utilisent cette méthode sont généralement appelés plans en blocs. Il existe un grand nombre de types de plans mais peu d'entre eux sont examinés dans le présent document. Voir aussi Plan en blocs.

Évènements qui s'excluent mutuellement : deux évènements s'excluent mutuellement s'ils ne peuvent pas se produire au même moment. Par exemple, si un dé est lancé, les évènements "obtenir un" et "obtenir deux" s'excluent mutuellement puisqu'il n'est pas possible que le dé fasse à la fois un et deux pour le même lancé. La survenue d'un évènement "exclue" la possibilité que l'autre évènement se produise.

Facteur : tout traitement de base sera appelé facteur. Si une expérience consiste à tester l'effet d'un dosage d'engrais, alors l'engrais est un facteur. Certaines expériences comportent plus d'un facteur. Par exemple, si on manipulait l'effet du dosage d'engrais et l'effet de l'eau d'irrigation dans le cadre de la même expérience, ces deux variables seraient des facteurs. On parlerait alors d'expérience à deux facteurs.

Fluctuations d'échantillonnage : les fluctuations d'échantillonnage indiquent dans quelle mesure une statistique prend différentes valeurs dans différents échantillons. Autrement dit, ce terme renvoie à la question de savoir à quel point la valeur de la statistique fluctue d'un échantillon à l'autre. Une statistique dont la valeur fluctue considérablement d'un échantillon à l'autre est particulièrement exposée à des fluctuations d'échantillonnage.

Fourchette : voir Dispersion

Graphique à barres : un graphique à barres ressemble beaucoup à un histogramme, à la différence que les colonnes sont séparées les unes des autres par de faibles espaces. Les graphiques à barres sont généralement utilisés pour les variables qualitatives.

Hétérogénéité : absence d'homogénéité de la variance. Voir Homogénéité de la variance.

Hétéroscédasticité : absence d'homogénéité de la variance. Voir Homogénéité de la variance.

Histogramme : construit à partir d'un tableau de fréquences. Les intervalles sont indiqués sur l'axe X et le nombre d'occurrences dans chaque intervalle est représenté par l'aire d'un rectangle situé au-dessus de l'intervalle qui, si les intervalles sont de largeur égale, équivaut à la hauteur du rectangle.

Homogénéité de la variance : L'homogénéité de la variance (ou homoscedasticité de la variance) signifie que la variance dans chacune des populations est égale. Il s'agit d'une hypothèse de l'analyse de la variance (ANOVA). L'ANOVA fonctionne bien même si cette hypothèse est mise en défaut, sauf lorsque les différents groupes contiennent un nombre inégal de sujets. Lorsque les variances ne sont pas homogènes, on dit qu'elles sont hétérogènes ou hétéroscédastiques.

Homoscedasticité : voir Homogénéité de la variance.

Hypothèse alternative : dans la vérification d'hypothèse, l'hypothèse nulle et une hypothèse alternative sont présentées. Si les données appuient suffisamment fortement le rejet de l'hypothèse nulle, elle est rejetée en faveur de l'hypothèse alternative. Par exemple, si l'hypothèse nulle énonce que : $\mu_1 = \mu_2$, les hypothèses alternatives seraient $\mu_1 \neq \mu_2$ (bilatérale), ou $\mu_1 < \mu_2$ ou $\mu_1 > \mu_2$ (unilatérale).

Hypothèse nulle : une hypothèse nulle est une hypothèse relative à un paramètre de population. La vérification d'hypothèse vise à vérifier la validité de l'hypothèse nulle au regard des données expérimentales. En fonction des données, l'hypothèse nulle sera ou non rejetée en tant que possibilité valide. Prenons un chercheur s'intéressant à la question de savoir si la variété 1 est plus haute que la variété 2. L'hypothèse nulle est que $\mu_1 - \mu_2 = 0$, μ_1 désignant la hauteur moyenne de la variété 1 et μ_2 désignant la hauteur moyenne de la variété 2. Ainsi, l'hypothèse nulle, qui concerne le paramètre $\mu_1 - \mu_2$, est que ce paramètre équivaut à zéro. L'hypothèse nulle correspond souvent au contraire de ce que croit l'expérimentateur; elle est avancée de sorte que les données puissent la contredire. Lors de l'expérience, l'expérimentateur escompte probablement que la variété 1 soit plus haute que la variété 2. Si les données expérimentales indiquent que les plantes de la variété 1 sont suffisamment plus hautes, l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas de différence quant à la hauteur des plantes peut être rejetée.

Hypothèses : voir Hypothèses-type.

Hypothèses-type : Tout modèle statistique repose sur des hypothèses. Pour l'analyse de variance, par exemple, deux hypothèses sont : les résidus sont distribués normalement, ils présentent une homogénéité de variance.

Indépendance statistique : absence complète de covariation entre des variables, absence d'association entre des variables. Dans le cadre de l'analyse de la variance ou de la covariance, l'indépendance statistique entre les variables indépendantes est parfois dénommée "plan équilibré".

Indépendance : les observations effectuées sur une parcelle sont dites indépendantes si elles ne sont pas influencées par des variétés se trouvant dans d'autres parcelles. Par exemple, si des variétés hautes sont plantées près d'une variété plus petite, les plus grandes pourraient avoir une influence négative sur la plus petite. Un rang de plantes peut alors être planté de chaque côté de la parcelle afin d'éviter la dépendance. Voir aussi Indépendance statistique.

Interaction : situation dans laquelle la direction et/ou la grandeur de la relation entre deux facteurs dépend de (c'est-à-dire varie selon) la valeur d'un ou plusieurs autres facteurs. Lorsque l'interaction est présente, des techniques additives simples sont inappropriées; par conséquent, l'interaction est parfois considérée comme l'absence d'additivité. Synonymes : non-additivité, effet de conditionnement, effet modérateur, effet de contingence.

Intervalle de confiance : intervalle de valeurs ayant une probabilité déterminée de contenir le paramètre à estimer. Les intervalles de confiance les plus utilisés sont 95% et 99%, ils ont respectivement des probabilités de 0,95 et 0,99 de contenir le paramètre. Si le paramètre est μ , l'intervalle de confiance de 95% pourrait être énoncé ainsi :

$$12.5 \leq \mu \leq 30.2$$

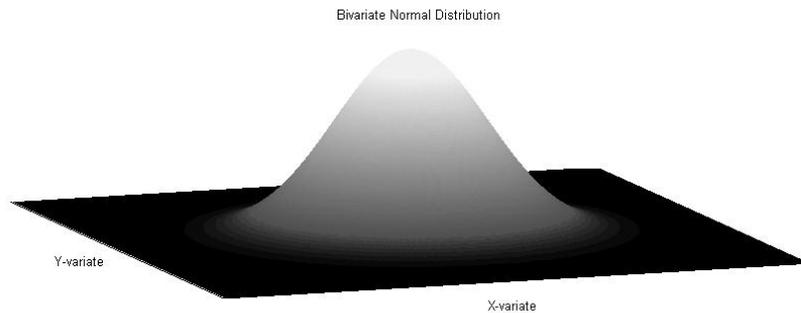
Cela signifie que l'intervalle entre 12,5 et 30,2 a une probabilité de 0,95 de contenir μ .

Intervalle : l'intervalle est la mesure la plus simple d'une fourchette ou d'une dispersion. Il équivaut à la différence entre la valeur la plus grande et la valeur la plus petite. L'intervalle peut constituer un moyen intéressant de mesure de la fourchette parce qu'il est facile à comprendre. Toutefois, il est très sensible aux notes extrêmes puisqu'il est fondé sur deux valeurs uniquement. L'intervalle ne devrait presque jamais être utilisé comme la seule mesure d'une fourchette, mais il peut avoir une valeur informative s'il est utilisé comme complément d'autres mesures d'une fourchette telles que l'écart-type ou l'écart semi-interquartile; par exemple, l'intervalle des chiffres 1, 2, 4, 6, 12, 15, 19, 26 est 25 (= 26 - 1).

Khi-deux : la variable X^2 (Khi-deux) est ce que les statisticiens appellent une statistique d'énumération. Plutôt que de mesurer la valeur de chaque élément d'un ensemble, la valeur calculée du Khi-deux compare les fréquences de différents types (différentes catégories) d'éléments dans un échantillon aléatoire et les fréquences attendues si les fréquences de population sont conformes à l'hypothèse énoncée par le chercheur. Le Khi-deux est souvent utilisé pour évaluer la "qualité de l'ajustement" entre un ensemble de fréquences obtenues dans un échantillon aléatoire et ce qui est attendu selon une hypothèse statistique donnée. Par exemple, le Khi-deux peut être utilisé pour déterminer s'il y a un motif de rejeter l'hypothèse statistique selon laquelle les fréquences dans un échantillon aléatoire sont telles qu'attendues lorsque les éléments proviennent d'une distribution normale.

Linéaire : forme d'une relation entre variables dans laquelle lorsque deux variables quelconques sont représentées chacune sur un axe, il en résulte une droite. Une relation est linéaire si l'effet produit sur une variable dépendante par un changement d'une unité dans une variable indépendante est le même pour tous les changements possibles.

Loi normale à deux variables : forme particulière de distribution de deux variables présentant la forme traditionnelle "en cloche" (mais toutes les distributions en forme de cloche ne sont pas normales). En cas de représentation en trois dimensions dans l'espace, l'axe vertical indiquant le nombre de cas, la forme serait celle d'une cloche en trois dimensions (si les variances des deux variables sont égales) ou d'une cloche en trois dimensions aplatie (si les variances ne sont pas égales). Lorsqu'on obtient une loi normale à deux variables parfaite, la distribution d'une variable est normale pour chaque valeur de l'autre variable. Voir aussi Distribution normale.



Loi normale multidimensionnelle : forme d'une distribution impliquant plus de deux variables, dans laquelle la distribution d'une variable est normale pour chaque combinaison de catégories de toutes les autres variables. Voir aussi Distribution normale.

Médiane : milieu d'une distribution : la moitié des valeurs se situe au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous. La médiane est moins sensible aux scores extrêmes que la moyenne et cela en fait une meilleure mesure pour des distributions fortement asymétriques.

Mesure d'association : nombre (variable) dont la grandeur indique le degré de correspondance, c'est-à-dire la force de la relation entre deux variables. Le coefficient de corrélation produit-moment de Pearson en est un exemple. Les mesures d'association diffèrent des tests statistiques d'association (par exemple, le Khi-deux de Pearson, le test F) dont l'objectif principal est d'évaluer la probabilité que la force d'une relation soit différente d'une valeur présélectionnée (généralement 0). Voir aussi Mesure statistique, Test statistique.

Mesure statistique : nombre (statistique) dont la valeur indique l'importance d'une quantité présentant un intérêt, par exemple, l'intensité d'un rapport, le montant d'une variation, l'effectif d'une différence, le niveau de revenu, etc., ainsi que d'autres éléments tels que les moyennes, les variances ou encore les coefficients de corrélation. Les mesures statistiques sont différentes des tests statistiques. Voir aussi Test statistique.

Méthode statistique : comprend, par exemple, l'analyse de variance, l'analyse de régression combinée modifiée, COYD, COYU et bien d'autres.

Modèle mixte : contient à la fois des facteurs fixes et des facteurs aléatoires. Les facteurs fixes peuvent représenter les traitements et les facteurs aléatoires les blocs ou les lignes et les colonnes dans une expérience en plein champ. Voir aussi Facteur fixe et Facteur aléatoire. Un modèle mixte s'oppose à un modèle fixe et à un modèle aléatoire, qui sont des modèles contenant respectivement uniquement des facteurs fixes et uniquement des facteurs aléatoires.

Modèle statistique : expression mathématique formalisée décrivant le processus qui est supposé avoir généré une série de données observées. Un modèle statistique fournit une structure générale d'analyse des données observées et précise également les hypothèses nécessaires à la validation de l'analyse. Les données observées comprennent généralement une variable d'importance primaire, à savoir la variable-réponse, ainsi qu'une ou plusieurs autres variables explicatives. En règle générale, l'objectif de l'analyse est d'étudier les effets des traitements et des autres variables explicatives sur la variable-réponse, et de fournir de ce fait un modèle statistique satisfaisant concernant le rapport entre cette dernière et les variables explicatives. Ainsi, le modèle prédit ou explique la variable-réponse au moyen des variables explicatives.

Modèle : voir Modèle statistique.

Moyenne : la moyenne arithmétique est ce que l'on appelle généralement la moyenne. Lorsque le terme "moyenne" est employé sans déterminant, on peut présumer qu'il renvoie à la moyenne arithmétique. La moyenne est la somme de tous les scores, divisée par le nombre de valeurs observées. En symboles de notation, la formule est : $\mu = \sum X/N$, où μ est la moyenne de la population et N le nombre de scores. Si les scores sont tirés d'un échantillon, le symbole M renvoie à la moyenne et N à la taille de l'échantillon. La formule est la même pour M que pour μ . La moyenne est une bonne mesure de la tendance centrale pour les distributions plus ou moins symétriques mais elle peut être source de confusion dans les distributions asymétriques car elle peut être fortement influencée par des scores extrêmes. Par conséquent, d'autres variables comme la médiane peuvent être plus appropriées pour des distributions telles que le temps de réaction ou le revenu familial qui sont fréquemment très asymétriques. La somme des écarts au carré des valeurs par rapport à leur moyenne est inférieure à leurs écarts au carré par rapport à tout autre nombre. Pour des distributions normales, la moyenne est la plus efficace de toutes les mesures de tendance centrale, et donc la moins sujette aux fluctuations d'échantillonnage.

Niveau d'un facteur : Voir niveau de facteur

Niveau de facteur : les formes possibles d'un facteur sont les niveaux du facteur. Les niveaux du facteur "variété", par exemple, sont les différentes variétés dans le cadre d'une expérience.

Niveau de signification : dans une vérification d'hypothèse, le niveau de signification désigne le seuil de probabilité utilisé pour rejeter l'hypothèse nulle. Le niveau de signification est utilisé dans la vérification d'hypothèse de la manière suivante : tout d'abord, les résultats de l'expérience sont comparés aux résultats qui auraient été escomptés si l'hypothèse nulle était vraie. Ensuite, en considérant que l'hypothèse nulle soit vraie, la probabilité d'observer des résultats aussi ou plus extrêmes est calculée. Enfin, cette probabilité est comparée au niveau de signification. Si la probabilité est inférieure ou égale au niveau de signification, l'hypothèse nulle est rejetée et le résultat est considéré comme statistiquement significatif. Généralement, les expérimentateurs utilisent soit le niveau 0,05 (parfois dénommé niveau 5%), soit le niveau 0,01 (niveau 1%), bien que le choix des niveaux soit essentiellement subjectif. Plus le niveau de signification est bas, plus les données doivent s'écarter de l'hypothèse nulle pour être significatives. Ainsi, le niveau 0,01 est plus conservatif que le niveau 0,05. La lettre alpha (α) de l'alphabet grec est utilisée pour indiquer le niveau de signification.

Niveau de signification : Voir signification statistique

Non additif : qui n'est pas additif. Voir Interaction

Normalité : voir Distribution normale

Norme de population : pourcentage maximal de plantes hors-type qui serait autorisé si tous les individus de la variété pouvaient être examinés (voir le document TGP/8 : Partie II, Section 8 "La méthode d'évaluation de l'homogénéité fondée sur les hors types").

Paramètre : un paramètre est une quantité numérique destinée à mesurer un aspect d'une population de mesures. Par exemple, la moyenne est une mesure de tendance centrale. L'alphabet grec est utilisé pour indiquer des paramètres. Quelques exemples de paramètres qui revêtent une importance fondamentale dans les analyses statistiques, ainsi que les lettres de l'alphabet grec qui les désignent, sont présentés ci-après. Les paramètres sont très rarement connus et sont donc généralement estimés au moyen de statistiques établies sur des échantillons. À la droite de chaque lettre de l'alphabet grec se trouve le symbole correspondant à la variable statistique associée utilisée pour l'estimer à partir d'un échantillon.

Quantité	<i>Paramètre</i>	<i>Statistique</i>
Moyenne	μ	M
Écart-type	σ	S
Proportion	π	P
Corrélation	ρ	R

Plan complètement aléatoire : conception expérimentale dans laquelle les unités expérimentales sont homogènes et les traitements sont affectés de manière aléatoire aux unités expérimentales uniformes sans aucune contrainte. Il s'agit de la conception expérimentale la plus simple, elle est utilisée dans les tests portant sur de nombreuses plantes horticoles et ornementales cultivées en serre – c'est-à-dire dans des conditions dans lesquelles l'expérimentateur a un contrôle plus important sur les unités expérimentales.

Plan d'expérience : voir Dispositif expérimental.

Plan en blocs complets (équilibrés) / Plan en blocs aléatoires complets : conception expérimentale dans laquelle tous les traitements sont présents une fois dans chaque bloc. L'établissement de blocs permet de rendre les unités expérimentales plus homogènes au sein de chaque groupe. Tous les traitements sont assignés de manière aléatoire au sein de chaque bloc afin de réduire l'effet de confusion des unités expérimentales hétérogènes. Ce type de plan est fréquent pour les essais en plein champ de plantes agricoles.

Plan en blocs incomplets équilibrés : diffère d'un plan en blocs complets équilibrés car la taille des blocs est inférieure au nombre total de traitements. Chaque traitement est répété de manière égale et l'administration des traitements sur les blocs est telle que l'erreur-type de la différence de chaque paire de moyennes de traitement a la même valeur.

Plan en blocs incomplets : plan en blocs dans lequel le nombre de parcelles compris dans chaque bloc est inférieur au nombre de traitements.

Plan en blocs : voir Plan en blocs complets équilibrés, Plan en blocs incomplets (équilibrés), Plan en blocs aléatoires complets, Alpha-plan.

Plan factoriel : lorsqu'un expérimentateur s'intéresse aux effets de deux facteurs ou plus, il est généralement plus efficace d'associer ces facteurs dans le cadre d'une seule expérience plutôt que de mener une expérience distincte pour chaque facteur. De plus, il n'est possible de tester les interactions entre facteurs que dans les expériences portant sur plus d'un facteur. Prenons l'exemple d'une expérience hypothétique sur les effets du facteur azote sur le rendement des semences dans une culture de céréales. Il y avait trois niveaux de dosage de l'azote : 50kg, 100kg et 150kg par hectare. Un deuxième facteur, le niveau d'irrigation, était aussi contrôlé. Il y avait deux niveaux d'eau d'irrigation sur le terrain : 5 cm et 10 cm. Les données de rendement des semences (t/ha) pour chaque état (souvent appelé traitement) dans l'expérience figurent ci-dessous.

<i>Irrigation</i>	5 cm	10 cm
<i>Dosage</i>		
50 kg/ha	1,5	1,8
100 kg/ha	2,5	2,2
150 kg/ha	2,8	1,9

Le nombre de combinaisons (six) est donc le produit du nombre de niveaux de dosage (trois) et de niveaux d'irrigation (deux). Voir aussi Effet principal.

Plan résolvable : un plan résolvable désigne un plan dans lequel chaque bloc contient uniquement une sélection des traitements, les blocs pouvant être regroupés en sous-ensembles dans lesquels chaque traitement est répété une fois. Le regroupement des blocs permet ainsi de former des répétitions.

Plans en blocs aléatoires complets : voir plans en blocs complets (équilibrés)

Plus petite différence significative (PPDS) : procédure de séparation des moyennes fréquemment utilisée. Par exemple, la différence entre deux moyennes (sur la base du même nombre d'observations) est déclarée significative à un niveau souhaité de signification si elle dépasse la valeur issue de la formule suivante :

$$PPDS = t \sqrt{(2S^2/n)},$$

où t est la valeur t bilatérale présentée selon la probabilité requise et les degrés de liberté. S est l'écart-type combiné des observations et n est le nombre d'observations par moyenne.

Population : une population consiste en une série complète d'objets, d'observations ou de notes qui ont quelque chose en commun. La distribution d'une population peut être décrite selon plusieurs paramètres tels que la moyenne et l'écart-type. Les estimations de ces paramètres obtenues à partir d'un échantillon sont dénommées statistiques.

PPDS : voir Plus petite différence significative.

Précision : ce terme, synonyme de "reproductibilité" ou "répétabilité", s'applique à la fourchette probable des estimations d'un paramètre dans un modèle statistique. Ainsi, il permet de déterminer dans quelle mesure les estimations ultérieures aboutiront aux mêmes résultats ou à des résultats analogues. Il est mesuré au moyen de l'erreur-type de l'estimateur.

Prédiction : pour un ensemble donné de valeurs concernant les variables explicatives d'un modèle, la prédiction, ou valeur prédite, est la valeur de la variable de réponse qui est prédite par un modèle statistique. Voir aussi Modèle statistique.

Probabilité d'acceptation : "Probabilité minimale d'acceptation d'une variété se trouvant dans la norme de population en ce qui concerne des plantes hors-type." (Voir le document TGP/8 : Partie II, Section 8 "La méthode d'évaluation de l'homogénéité fondée sur les hors-types").

Puissance : la puissance désigne la probabilité qu'une hypothèse nulle soit rejetée lorsqu'elle est fautive. La puissance est donc ainsi définie : $1 - \beta$, β désignant la probabilité d'erreur de Type II. Si la puissance d'une expérience est faible, il y a une grande probabilité qu'elle soit infructueuse. C'est pourquoi, il est important de tenir compte de la puissance dans la planification des expériences. Il existe des méthodes d'estimation de la puissance d'une expérience avant sa réalisation. Si la puissance est trop faible, l'expérience peut faire l'objet d'une nouvelle planification par modification de l'un des facteurs qui déterminent la puissance.

Randomisation : lors de la planification d'une expérience, pour comparer un certain nombre de variétés entre elles, il est important de randomiser les variétés dans les parcelles.

Rangs : expression d'un caractère particulier (par exemple, hauteur de la plante) au regard d'autres cas sur une échelle définie – comme dans "court", "moyen", "haut", etc. Il convient de souligner que lorsque les valeurs réelles des nombres désignant les positions relatives (rangs) sont utilisées dans le cadre d'une analyse, elles sont traitées comme une échelle d'intervalle et non comme une échelle ordinale. Voir aussi Échelle d'intervalle, Échelle ordinale

Ratio F : rapport (quotient) de deux variances qui sont distribuées selon la loi de F . Il est utilisé, par exemple, dans l'analyse de la variance pour tester l'effet des facteurs et leurs interactions.

Régression linéaire : prédiction d'une variable par rapport à une autre variable lorsque la relation entre les variables est présumée linéaire ($Y=aX+b$).

REML : méthode du maximum de vraisemblance restreint utilisée pour une analyse de variance non orthogonale au moyen de plusieurs types d'unités expérimentales.

Répétition : afin de savoir s'il existe une différence entre une nouvelle variété et une autre variété, il est nécessaire de procéder à une répétition des variétés. Cela permet d'établir si la différence entre les variétés est réelle ou si elle résulte de fluctuations aléatoires.

Résidu : partie inexplicée d'une observation. Ce qui subsiste après l'ajustement d'un modèle. Il s'agit de la différence entre l'observation et la prédiction par le modèle.

SED : abréviation d'erreur-type de la différence (Standard Error of Difference) entre deux moyennes.

SEM : abréviation d'erreur-type de la moyenne (Standard Error of Mean). Voir Erreur-type de la moyenne

Significatif : un test est considéré comme significatif si le critère utilisé dans un test dépasse un seuil prédéterminé.

Signification statistique : des tests de signification sont réalisés en vue de déterminer si l'hypothèse nulle peut être rejetée. Si l'hypothèse nulle est rejetée, l'effet constaté sur un échantillon est considéré comme statistiquement significatif. Si l'hypothèse nulle n'est pas rejetée, l'effet n'est pas significatif. L'expérimentateur choisit un niveau de signification avant de réaliser une analyse statistique. Le niveau de signification choisi détermine la probabilité d'une erreur de type I.

Statistique : toute quantité numérique (telle que la moyenne) calculée à partir d'un échantillon. Ces statistiques sont utilisées pour calculer des paramètres. Le terme "statistiques" se rapporte parfois à des quantités calculées qu'elles aient ou non été prélevées sur un échantillon.

Statistiques : le terme "statistique" a plusieurs significations différentes. Au sens large, "statistiques" désigne un éventail de techniques et de procédés d'analyse de données, d'interprétation de données, d'affichage de données et de prise de décisions sur la base de données. Il s'agit généralement de la matière enseignée dans les cours de "statistiques". Dans un autre sens, le terme "statistiques" est le pluriel de "statistique".

Tableau de contingence : tableau montrant les réponses de sujets à un facteur en tant que fonction d'un autre facteur. Par exemple, le tableau de contingence ci-après indique une caractéristique comme fonction de différentes variétés (les données sont hypothétiques). Les entrées indiquent le nombre de plantes de chaque variété pour chaque note pour un caractère donné.

<i>Characteristic Variety</i>	State 1	State 2	State 3
Variety A	18	20	2
Variety B	3	10	27
Variety C	6	24	10

Tableau de fréquences : tableau construit en affectant les occurrences relatives à une variable dans les intervalles et en comptant le nombre d'occurrences dans chaque intervalle.

Taille de l'échantillon : ce terme se rapporte tout simplement à la taille de l'échantillon. S'il n'existe qu'un seul échantillon, la lettre "N" est le plus souvent utilisée pour désigner sa taille. Si les échantillons sont prélevés sur chaque population d'un groupe "a", un petit "n" est généralement utilisé pour désigner la taille de l'échantillon prélevé sur chaque population. Lorsque des échantillons sont prélevés sur plusieurs populations, N, qui équivaut à (a)*(n), indique le nombre total d'objets échantillonnés. Si les échantillons prélevés sur les diverses populations sont de différentes tailles, n₁ indique la taille des échantillons provenant de la première population, n₂ celle des échantillons prélevés sur la deuxième, etc. N indique toujours le nombre total d'objets échantillonnés. Lorsque des corrélations sont calculées, la taille de l'échantillon (N) se rapporte au nombre d'objets et donc au nombre de paires de notes plutôt qu'au nombre total de notes. Le symbole N renvoie aussi au nombre d'objets dans les formules pour tester les différences entre moyennes dépendantes. Dans ce cas également, il s'agit du nombre d'objets et non pas du nombre de notes.

Terme aléatoire / Facteur aléatoire : un facteur est aléatoire lorsque les niveaux étudiés peuvent être considérés comme un échantillon aléatoire prélevé sur une grande population homogène. L'un des objectifs de l'étude peut être de formuler une proposition concernant une plus grande population. Voir aussi Facteur.

Terme fixe/Facteur fixe : un facteur est fixe lorsque les niveaux étudiés sont les seuls niveaux intéressants. Les niveaux du facteur sont dits à effets fixes. Par exemple, les traitements appliqués dans le cadre d'essais en plein champ sur des plantes agricoles sont généralement un facteur fixe. Voir aussi Facteur.

Test d'intervalle : les tests d'intervalle sont utilisés pour comparer chaque moyenne dans une expérience avec toutes les autres moyennes; ils reposent sur une distribution de l'étendue de Student ("*studentized range distribution*" en anglais). Les tests d'intervalle les plus couramment utilisés sont le test de comparaisons multiples de Duncan, le test de Student-Newman-Keul et le test de Tukey.

Test de comparaison multiple : voir Test d'intervalle.

Test de signification : un test de signification vise à déterminer si une valeur observée dans une statistique diffère assez de la valeur supposée d'un paramètre pour qu'on puisse en déduire que la valeur supposée du paramètre n'est pas la valeur vraie. La valeur supposée du paramètre est dénommée "hypothèse nulle". Un test de signification consiste à calculer la probabilité d'obtenir une statistique aussi ou plus extrême que la statistique obtenue dans l'échantillon à supposer que l'hypothèse nulle soit correcte. Si cette probabilité est suffisamment faible, la différence entre le paramètre et la statistique est considérée comme "statistiquement significatif". Qu'entend-on par "suffisamment faible"? Le choix est quelque peu arbitraire mais, par convention, les niveaux 0,05 et 0,01 sont le plus fréquemment utilisés. Par exemple, dans le cadre des droits d'obtenteur, la distinction entre variétés fondée sur des caractères mesurés est souvent testée au niveau 0,01.

Test exact de Fisher : test statistique utilisé pour évaluer la signification des données réparties en catégories (voir le document TGP/8 : Partie II, Section 6 "Test exact de Fisher").

Test statistique : un test statistique peut être utilisé pour évaluer la probabilité qu'une mesure statistique ne s'écarte pas d'une valeur présélectionnée (généralement zéro) davantage qu'elle ne devrait en principe le faire si les cas étudiés étaient aléatoirement sélectionnés dans une population plus grande. Parmi les exemples de tests statistiques, on peut notamment citer le test Khi-deux de Pearson, le test F, le test t et bien d'autres. Les tests statistiques sont différents des mesures statistiques. Voir aussi Mesure statistique et Vérification d'hypothèse.

Test t : un test t est l'un des nombreux tests basés sur la distribution de t. La formule générale de t est :

$$t = \frac{\text{statistique} - \text{valeur hypothétique}}{\text{erreur-type estimée de la statistique}}$$

statistique est la valeur observée, valeur hypothétique est la valeur attendue d'après l'hypothèse.

Le test t le plus courant est un test de la différence entre deux moyennes.

Test : voir Test statistique

Théorème central limite : énoncé sur les caractères de la distribution d'échantillonnage de moyennes d'échantillons aléatoires extraits d'une population donnée. Ce théorème décrit les caractères de la distribution de valeurs que nous obtiendrions si nous étions capables d'extraire un nombre infini d'échantillons aléatoires d'une taille donnée à partir d'une population donnée et que nous calculions la moyenne de chaque échantillon. Le théorème central limite s'appuie sur les trois énoncés figurant ci-dessous.

1. La moyenne de la distribution d'échantillonnage des moyennes est égale à la moyenne de la population dont les échantillons sont extraits.
2. La variance de la distribution d'échantillonnage des moyennes est égale à la variance de la population dont les échantillons sont extraits, divisée par la taille des échantillons.
3. Si la population originale est distribuée normalement (c'est-à-dire selon une distribution en forme de cloche), la distribution d'échantillonnage des moyennes sera aussi normale. Si la population originale n'est pas distribuée normalement, la distribution d'échantillonnage des moyennes s'approchera de plus en plus d'une distribution normale au fur et à mesure de l'augmentation de la taille des échantillons (c'est-à-dire lorsque des échantillons de plus en plus nombreux sont extraits de la population).

Transformation linéaire : la transformation linéaire d'une variable suppose la multiplication de chaque valeur de la variable par un nombre et l'ajout d'un second nombre. Par exemple, prenons la variable X avec les trois valeurs suivantes : 2, 3 et 7. Une transformation linéaire de la variable reviendrait à multiplier chaque valeur par 2 et à ajouter 5. Si la valeur transformée est appelée Y, alors $Y = 2X + 5$. Les valeurs de Y sont : 9, 11 et 19.

Transformation : modification apportée aux notes de tous les cas sur une variable par application de la même opération mathématique à chaque note (les opérations les plus courantes sont, notamment, l'addition d'une constante, la multiplication par une constante, l'utilisation de la fonction logarithmique, la fonction arcsinus, le classement, la mise entre parenthèses, etc.)

Type d'expression : voir TGP/8

Type de caractère : voir TGP/8

Unité expérimentale : une unité expérimentale est la plus petite subdivision de l'expérience (essai) à laquelle les variétés sont soumises de façon aléatoire. S'il y a plus d'une plante par parcelle, les observations relatives à un caractère donné effectuées sur chaque plante sont utilisées pour estimer la variabilité d'une plante à l'autre. La moyenne (ou autre fonction) des observations peut être considérée comme la mesure par parcelle pour ce caractère. Généralement, l'unité expérimentale dans un essai en plein champ est la parcelle.

Valeur aberrante : voir Cas aberrant

Valeur critique : on utilise une valeur critique (qui dépend du niveau de signification - alpha) dans le test de signification. C'est la valeur qu'une statistique à tester doit dépasser pour que l'hypothèse nulle soit rejetée. Par exemple, la valeur critique de t (avec 12 degrés de liberté dans un test bilatéral au niveau de signification $\alpha=0,05$) est 2,18. Cela signifie que, pour que la probabilité soit inférieure ou égale à 0,05, la valeur absolue de la statistique t doit s'établir à 2,18 ou plus.

Valeur de probabilité : dans le cadre d'un test d'hypothèse, la valeur de probabilité désigne la probabilité d'obtenir une statistique aussi différente ou plus différente du paramètre indiqué dans l'hypothèse nulle que la statistique obtenue lors de l'expérience. La valeur de probabilité est calculée en partant du principe que l'hypothèse nulle est vraie. Si la valeur de probabilité est inférieure au niveau de signification, l'hypothèse nulle est rejetée. La valeur de probabilité est également dénommée "probabilité de signification".

Valeur prédictive : voir Valeur de probabilité

Valeur probable : valeur moyenne théorique d'une variable sur un nombre infini d'échantillons provenant d'une même population.

Valeurs ajustées de variables dépendantes : partie expliquée des valeurs observées de la variable dépendante. Ces valeurs sont calculées à l'aide des paramètres estimés dans un modèle.

Valeurs centrées réduites ("standard scores" en anglais) : lorsqu'une série de notes est convertie en écart réduit, les notes sont considérées comme normalisées et sont dénommées centrées réduites. Les valeurs ont une moyenne de 0 et un écart-type de 1.

Valeurs prédites : voir Prédiction

Variabilité : voir Dispersion

Variable à tester : quantité numérique calculée à partir des observations sur la base desquelles un test est réalisé.

Variable continue : variable pouvant prendre n'importe quelle valeur dans les limites de l'intervalle des valeurs possibles. Par exemple, la variable "hauteur de la plante" est continue car elle peut prendre les valeurs 1,21 m, 1,25 m, voire 1,30 m, etc. pour mesurer les hauteurs de plante. La variable "nombre de feuilles lobées" n'est pas une variable continue car il n'est pas possible d'obtenir 54,12 feuilles lobées pour 100 feuilles comptées. C'est un nombre entier. Voir aussi Variable discrète.

Variable de configuration : variable classée selon une échelle nominale dont les catégories indiquent des combinaisons (configurations) particulières de notes sur deux ou plusieurs autres variables.

Variable dépendante : variable que l'analyste s'efforce d'expliquer par une ou plusieurs variables indépendantes. La distinction entre variables dépendantes et indépendantes se fait généralement sur la base de fondements théoriques – sous la forme d'un modèle causal particulier ou pour tester une hypothèse donnée. On parle souvent de variable Y.

Variable discrète : variable qui ne peut pas prendre toutes les valeurs dans les limites de la variable. Par exemple, les réponses à une échelle d'évaluation à 5 points ne peuvent prendre que les valeurs 1, 2, 3, 4 et 5. La variable ne peut pas prendre la valeur 1,7. Une variable telle que la hauteur d'une plante peut prendre n'importe quelle valeur. Les variables qui peuvent prendre n'importe quelle valeur et qui ne sont donc pas discrètes sont dites continues. Les statistiques obtenues à partir de variables discrètes peuvent être continues. La moyenne d'une échelle à 5 points pourrait être 3,117 même si 3,117 ne constitue pas un résultat individuel possible.

Variable indépendante : deux variables sont indépendantes si la valeur d'une variable ne fournit aucune information sur la valeur de l'autre variable. Par exemple, si vous mesurez la longueur de la dernière feuille et le degré de parfum d'une variété de roses, ces deux variables seraient selon toute probabilité indépendantes, étant entendu que la longueur de la feuille n'affecterait pas le parfum de la rose. Cependant, si les variables sont la longueur et la largeur de la feuille, il peut y avoir un degré de dépendance élevé. Lorsque deux variables sont indépendantes, la corrélation entre elles est 0.

Variable intermédiaire : définie comme une variable prédictive d'une ou plusieurs variables dépendantes, simultanément prédite par une ou plusieurs variables indépendantes. Synonyme : variable médiatrice.

Variable normalisée : variable ayant été transformée par multiplication de toutes les notes par une constante ou par adjonction d'une constante à toutes les notes. Généralement, ces constantes sont sélectionnées de telle sorte que les notes transformées ont une moyenne de zéro et une variance (et un écart-type) de 1,0.

Variable qualitative : voir Variable

Variable quantitative : voir Variable

Variable : une variable est un caractère ou un attribut mesuré qui diffère selon les divers sujets. Par exemple, si la hauteur de 30 plantes était mesurée, cette hauteur serait une variable. Les variables peuvent être quantitatives ou qualitatives (les variables qualitatives sont parfois dénommées "variables nominales"). Les variables quantitatives sont mesurées sur une échelle ordinale, d'intervalle ou de rapport; les variables qualitatives sont mesurées sur une échelle nominale.

Variationnelles nominales : voir Variables

Variance groupée : moyenne pondérée d'un certain nombre de variances.

Variance : la variance est une mesure de la dispersion d'une distribution. Elle est calculée comme l'écart moyen mis au carré de chaque observation à la moyenne arithmétique des observations. L'écart-type est mesuré comme la racine carrée de la variance. Tant la variance que l'écart-type sont des mesures de dispersion des données.

Variation : voir Dispersion

Vérification d'hypothèse : la vérification d'hypothèse est une méthode de statistique inférentielle. Un expérimentateur part d'une hypothèse relative à un paramètre de population appelée hypothèse nulle. Les données sont alors collectées et la validité de l'hypothèse nulle est déterminée à la lumière de ces données. Si les données sont très différentes de ce qui est attendu compte tenu du postulat selon lequel l'hypothèse nulle est vraie, elle est rejetée. Si les données ne s'écartent pas grandement de ce qui est attendu selon ce postulat, elle n'est pas rejetée. Le non-rejet de l'hypothèse nulle est différent de ne pas accepter celle-ci.

Z Distribution : la distribution normale standard est parfois dénommée Z distribution. Voir Distribution normale standard

[L'index de tous les termes suit]

INDEX DE TOUS LES TERMES

A

À bandes · 68, 70, 138
À enroulement · 138
À pédoncules · 138
Abaxial · 138
Aciculaire · 19, 43, 138
Aciculé · 68, 70, 138
Aciculée · 57
Actinomorphe · 138
Aculéolé · 138
Acuminé · 138
Acuminée · 42
Adaxial · 138
Additivité · 153
Adhérent · 138
Adhérentes · 52
Adnate · 138
Adnées · 52
Aigu · 138
Aiguë · 41, 42
Aiguillonné · 49
Aiguillonnées · 56
Ailée · 19
Allongé · 17, 18
Alpha (α) · 153
Alpha-plan · 153
Amincie · 41
Analyse de régression conjointe modifiée · 153
Analyse hiérarchique · 153
Angle de la base · 30
Angle sous lequel observer les formes de plantes · 37
ANOVA · 153
Anthèle · 138
Anthocyanine · 67
Apex · 16, 32, 42, 138
Apex asymétrique · 44
Apical · 138
Apiculé · 138
Apiculée · 42
Aplatissage · 153
Apopétale · 138
Appendices · 57
Appliqué · 51, 138
Appliquées · 52
Arachnoïde · 56, 138
Aristé · 138
Aristée · 42
Aristées · 56
Arqué · 51, 138
Arrondi · 139
Arrondi-aplati · 139
Arrondie · 41, 42, 43
ASW (principes directeurs d'examen) · 5
Asymétrie · 153
Asymétrique · 139
Atténué · 139
Au bord · 68, 70, 139
Auriculé · 139

Auriculée · 41
Auriculiforme · 19, 139
Axillaire · 139

B

Bande transversale · 68, 70, 139
Barbelé · 139
Barbelées · 56
Barbu · 139
Barre centrale · 68, 70, 139
Basal/à la base · 139
Base · 16, 139
Base (partie proximale) · 16
Base asymétrique · 44
base de données GENIE · 5
base de données PLUTO · 5
base de données sur les variétés végétales · 5
Bêta (β) · 153
Biais · 153
Bicrénelé · 139
Bicrénelés (1) · 55
Bicrénelés (2) · 55
Bidenté · 139
Bidentelés (1) · 55
Bidentelés (2) · 55
Bidentés (1) · 55
Bidentés (2) · 55
Bidenticulé · 139
BMT · 5
Boîte à moustaches · 155
Bords · 48, 55
Bosselé · 139
Bullée · 57

C

CAJ · 5
Calathide · 54
Calcariforme · 41
Cambré · 138
Campanulé · 139
Campanulée · 43
Canaliculée · 43, 57
Cannelé · 139
Capité · 139
Capitée · 43
Capitule (inflorescence) · 139
Caractère · 5
Caractère avec astérisque · 6
Caractère composite · 6, 39
Caractère de groupement · 6
Caractère essentiel · 6
Caractère pertinent · 6
Caractère pseudo-qualitatif · 6
Caractère qualitatif · 7
Caractère quantitatif · 7
Caractère spécial · 7
Caractère standard figurant dans les principes directeurs d'examen · 7

- Caractère supplémentaire · 7
Caractères figurant dans les principes directeurs d'examen · 7
Caractères liés à la forme · 20
Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité · 32
Caractères liés à la forme de la base · 30
Caractères liés à la forme tridimensionnelle · 37
Caractères liés à la structure de la plante · 45
Caractères liés à une forme entièrement plane · 20
Cartilagineux · 139
Cas aberrant · 153
Caudé · 140
CC · 7
Charnu · 140
Chaton (épi) · 140
Cilié · 140
Ciliés · 55, 57
Circulaire · 140
Circulaire et aplati · 140
Cirrheux · 140
Clairsemé · 140
Claviforme · 140
Cloqué · 140
Coalescé · 140
Code de couleurs · 60, 61, 64
Code RHS des couleurs · 40, 59, 60, 61, 63, 64, 66, 74, 76
Code UPOV · 7
Coefficient · 154
Coefficient normalisé · 154
Cohérence · 154
Cohérent · 140
Cohérentes · 52
Collection de variétés · 7
Colonnaire · 50
Columnaire · 140
Combinaison de caractères · 8
Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex · 35
combinaisons de couleurs · 59
Comité administratif et juridique · 8
Comité consultatif · 8
Comité de rédaction · 8
Comité de rédaction élargi · 8
Comité technique · 8
Complexe · 140
Composante de la variance · 154
Comprimé · 17, 18, 140
Concave · 140
Confusion · 154
Congestionné · 140
Conique · 43, 140
Conné · 140
Connées · 52
Connivent · 140
Conseil · 8
Constantes ajustées · 154
Contigu · 140
Contigües · 52
Continu · 140
Convention · 8
Convexe · 140
Convoluté · 51, 140
Cordé · 140
Cordiforme · 19, 41, 141
Coriace, coriacé · 141
Corrélation · 154
Corymbe · 141
Corymbe en cyme · 141
Couché (Sans enracinement) · 50
Couleur · 141
Couleur · 40, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 72, 74
Couleur de fond · 63, 64, 141
Couleur du lavis · 63, 64, 141
Couleur mineure · 59
Couleur prédominante · 59
Couleur principale · 63, 74, 141
Couleur secondaire · 63, 75, 141
Couleur unique · 59, 60
Couleur: Intensité · 58, 59, 60, 64, 66, 67, 145
Couleur: Méthode de description selon des parties définies d'un organe · 64
Couleur: Méthode de description selon la taille de la surface occupée · 63
Couleur: Méthode de description selon le numéro du code RHS des couleurs (méthode de Lisbonne) · 64
Couleur: Méthode de description selon les couches de tissus · 63
Couleur: Saturation · 58, 150
Couleur: Teinte · 58, 64, 74, 151
Couleurs standard · 62
Courbure à la base · 30
Court · 17
Couvert de fines écailles · 141
COYD · 154
COYU · 154
Crénelé · 141
Crénelés · 55
Crénulé · 141
Crispé · 141
Crispés · 55
Cuné · 141
Cunéiforme · 41, 141
Cupuliforme · 141
Cuspidé · 142
Cuspidée · 42
Cyathia · 54
Cycle de végétation/cycle de végétation indépendant · 8
Cylindrique · 43, 142
-
- D**
- De type gaine · 43
Décombant · 45, 50
Décurrent · 142
Décursive · 41
Degrés de liberté · 154
Deltate · 142
Deltoïde · 142
Deltoïde · 43
demi-dressé · 142

- Demi-dressé · 45, 47, 51
Demi-dressé à demi-étalé · 45
Demi-étalé · 45
Dénomination variétale · 8
Dense · 142
Densité · 142
Denté · 142
Dentelé · 142
Dentelés · 55
Dentés · 55
Denticulé · 142
Denticulés · 55
Déprimé · 142
Devenant glabre · 142
DHS · 8
Diagramme à boîtes · 155
Diffus · 142
Discoïde · 43, 142
Disjoints · 48
Dispersion · 155
Dispositif expérimental · 155
Distal · 142
Distinct · 142
Distincte / distinction · 8
Distribution binomiale · 155
Distribution de F · 155
Distribution de fréquences · 155
Distribution de fréquences relatives · 155
Distribution de Khi-deux (χ^2) · 155
Distribution de probabilités · 155
Distribution de Student · 156
Distribution de t · 156
Distribution des couleurs · 60, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 71, 72, 75, 142
Distribution normale · 156
Distribution normale standard · 156
Distribution symétrique · 156
Divariqué · 50, 142
Divergent · 142
Documents TGP · 8
Données manquantes · 156
Données non équilibrées · 156
Données pondérées · 156
Dorsal · 142
Dressé · 45, 46, 47, 50, 51, 143
Dressé à étalé · 45
Dressé large · 46
Droit d'obtenteur · 8
Droite de Henry (*Normal Probability Plot en anglais*) · 156
Droite de régression · 156
DUST/DUSTNT · 8
-
- E**
- Écaillé · 141
Écart interquartile · 156
Écart semi-interquartile · 157
Écart type interparcelles · 157
Écart-type · 157
Écart-type cumulé · 157
Écart-type intraparcelle · 157
Échancrée · 42
Échantillon · 157
Échantillonnage aléatoire · 157
Échelle à deux points · 157
Échelle d'intervalle · 157
Échelle de mesure · 157
Échelle de rapport · 157
Échelle nominale · 157
Échelle ordinale · 158
Effectif d'un test · 158
Effet · 158
Effet principal · 158
Effet simple · 158
Efficacité · 158
Ellipsoïdale · 43
Ellipsoïde · 143
Elliptique · 18, 143
Emarginé · 143
En bouquet · 143
En coupe · 43
En entonnoir · 43, 143
En forme d'ergot · 19
En forme de lanière · 143, 145
En forme de lyre · 19
En forme de massue · 19
En forme de poire · 143
En forme de queue · 42
En forme de vrille · 42
En massue · 43
En onglet · 143
En réseau · 68, 71, 143
En zigzag · 51
En zig-zag · 143
Ensemble végétal · 8
Entier · 143
Entiers · 55
Entortillé · 143
Épi · 143
Épi-ligne · 8
Épine · 143
Épines · 56
Épineuses · 56
Épineux · 143
Équilatéral · 143
Erodé · 143
Erodés · 55
Erreur du type I et Erreur du type II · 158
Erreur quadratique moyenne · 158
Erreur-type · 159
Erreur-type de la moyenne · 158
Estimateur · 159
Estimation · 159
Établissement de blocs · 159
Étalé · 46
Étalé · 45, 46, 50, 143
Étoilé · 143
Étoilée · 19
Évènements qui s'excluent mutuellement · 159
Examen DHS · 8
Examen supplémentaire · 8
Expert intéressé (principes directeurs d'examen) · 8
Expert principal (principes directeurs d'examen) · 9
Exsert · 143

Extrémité · 32, 143
extrémité différenciée · 32
Extrémité différenciée · 42

F

Facteur · 159
Facteur aléatoire · 165
Facteur fixe · 166
Falciforme · 19, 143
Farineux · 143
Fascié · 144
Fastigié · 144
Feutré · 144
Feutrée · 56
Fibreux · 144
Filiforme · 43, 144
Fimbrié · 144
Fimbriés · 55, 57
Fin · 144
Finement crénelés · 55
Flabelliforme (en forme d'éventail) · 19
Flabelliforme (forme d'éventail) · 144
Fleur isolée · 144
Flexueux · 144
Floconeuse · 56
Floconneux · 144
Fluctuations d'échantillonnage · 159
Forme · 18, 144
 Caractères figurant dans le
 questionnaire technique · 40
Forme complète asymétrique · 44
Forme de l'apex · 20
Forme de la base · 20
Forme: Définition du caractère · 40
Forme: Types d'expression et niveaux/notes · 39
Formes de l'apex · 42
Formes de la base · 41
Formes planes complètes · 41
Formes tridimensionnelles · 43
Formule parentale · 9
Fourchette · 159
Friable · 144
Froncée · 57
Fusifforme · 43, 144

G

G · 9
GAIA · 9
Gaine · 144
gamme de couleurs · 59, 61
Gaufré · 144
Glabre · 144
Glabrescent · 144
Glandulaire · 144
Glandulaires · 57
Glanduleux · 144
Globuleuse · 43
Globuleux · 144
GN (principes directeurs d'examen) · 9
Gonflé · 144

Granuleux · 144
Graphique à barres · 159
Grappe · 144
Grimpant · 144
Grimpant à vrilles · 50
Grimpant sarmenteux · 50
Grimpant volubile · 50
Grossier · 144
Groupe de travail sur les techniques biochimiques
et moléculaires, notamment les profils d'ADN ·
9
Groupe de travail technique · 9
Groupe de travail technique de l'UPOV sur les
systèmes d'automatisation et les programmes
d'ordinateur · 9
Groupe de travail technique sur les plantes
agricoles · 9
Groupe de travail technique sur les plantes
fruitières · 9
Groupe de travail technique sur les plantes
ornementales et les arbres forestiers · 9
Groupe de travail technique sur les plantes
potagères · 9
Groupes de couleur de l'UPOV · 75
Groupes de couleur UPOV · 144

H

Hasté · 144
Hastée · 41
Hastiforme · 19, 145
Haut · 145
hélicoïdal · 145
Herbacé (herbe) · 145
Hétérogénéité · 159
Hétéroscédasticité · 159
Hirsute · 56, 145
Hispide · 56, 145
Histogramme · 159
Homogénéité · 9
Homogénéité de la variance · 159
Homoscédasticité · 159
Horizontal · 47, 51, 145
Hors-type · 10
Hypocratériforme · 43, 145
Hypothèse Alternative · 159
Hypothèse nulle · 160
Hypothèses · 160
Hypothèses-type · 160

I

Illustrations de formes · 41
Illustrations de structures de plantes · 50
Incliné · 50
Inclus · 145
Incluses · 52
Incurvé · 51, 145
Indépendance · 160
Indépendance statistique · 160
Indistinct · 145
Inéquilatéral · 145

Infléchi · 51, 145
Inflorescences composées · 53
Inflorescences simples · 53
Infundibulaire · 145
Infundibuliforme · 143
Intensité · 58, 59, 60, 64, 66, 67, 145
Interaction · 160
Intermédiaire · 48
Interrompu · 145
Intervalle · 160
Intervalle de confiance · 160
Introduction générale · 10
Involuté · 145
Involutés · 55
Involutif · 51

K

Khi-deux · 160

L

Lâche · 145
Laciniée · 42
Laineuse · 56
Laineux · 49, 145
Lancéolé · 145
Latéral · 145
Lemniscate · 19
Lenticulaire · 43, 145
Lépidotes · 57
Libre · 145
Ligneux · 145
Ligulé · 145
Linéaire · 43, 146, 161
Lisse · 146
Lobe, lobé · 146
Loi normale à deux variables · 161
Loi normale multidimensionnelle · 161
Long · 17
Longitudinal · 146
Losangique · 18
Losangique transverse · 146
Losangique transverse · 18
Lunulé · 146
Lunulée · 19
Lyré · 146

M

M, MG, MS · 10
Marbré · 68, 71, 146
Marginal · 146
Matériel pour les rédacteurs de principes directeurs d'examen · 10
Matériel pour les rédacteurs de TG · 10
Médiane · 161
Membraneux · 146
Membre de l'Union · 10
Membre de l'UPOV · 10
mesure (M) · 10

Mesure d'association · 161
Mesure statistique · 161
Méthode de Lisbonne · 64, 146
Méthode statistique · 161
Modèle · 162
Modèle de principes directeurs d'examen · 10
Modèle mixte · 161
Modèle statistique · 162
Moucheté · 68, 69, 146
Moyenne · 162
Mucroné · 146
Mucronée · 42

N

Nain · 146
Ne se recouvrant pas · 48
Nervuré · 68, 71, 146
Net · 67, 146
Netteté · 65, 67, 146
Niveau d'expression · 10
Niveau d'un facteur · 162
Niveau de facteur · 162
Niveau de signification · 162
Nom de la couleur · 74
Nom de la couleur UPOV · 60
Noms de couleur · 62, 74, 146
Noms de couleur inappropriés · 62, 147
Non additif · 162
Normalité · 162
Norme de population · 162
Note · 10
Note indicative (principes directeurs d'examen) · 10

O

Obconique · 43, 147
Obcordé · 147
Obcordée · 42
Obcordiforme · 19, 147
Obdeltoïde · 147
Oblancéolé · 147
Oblique · 52, 147
Obloïde · 43, 147
Oblong · 147
Oblongue · 18, 43
Obovale · 18, 147
Obovoïde · 43, 147
Observation visuelle (V) · 10
Obtenteur · 11
Obtriangulaire · 18, 147
Obtus · 147
Obtuse · 41, 42
Ombelle · 147
Ondulé · 147
Ondulés · 55
Onduleux · 55, 147
Ongulé · 148
Orbiculaire · 148
Ouvert · 148
Ouverte · 52

Ovale · 18, 148
Ovoïde · 43, 148

P

Panachure · 66, 148
Panicule · 148
Papilleux · 57, 148
Papyracé, comparable à du papier · 148
Paramètre · 163
Parcelle en lignes · 11
Parcelle ou essai avec des plantes isolées · 11
Partie contractante · 11
Partie distale · 16
Pas très dressé · 46
PBR · 11
Pearson · 154
Pédicelle · 148
Pédicellé · 148
Pédoncule · 148
Pelté · 148
Peltée · 43
Pendant · 51, 148
Penduleux · 148
Perpendiculaire · 47, 148
Pétiole · 148
Pétiolule · 148
Peu net · 67, 148
Peuplé · 148
Photographies pour illustrer la distribution et la répartition des couleurs · 72
Pigment · 63, 67
Pigments (anthocyanine, caroténoïde) · 67
Pileuse · 56
Pilosité · 56
Piquant · 148
Piquante · 42
Piqueté · 68, 69, 148
Piriforme · 43, 148
Plan complètement aléatoire · 163
Plan d'expérience · 163
Plan en blocs · 163
Plan en blocs aléatoires complets · 163
Plan en blocs complets (Équilibrés) · 163
Plan en blocs incomplets · 163
Plan en blocs incomplets équilibrés · 163
Plan factoriel · 163
Plan résolvable · 164
Plans en blocs aléatoires complets · 164
Plante · 11
Plante
type de croissance · 45
Plante
type grimpante · 45
Plante atypique · 11
Pleureur · 45, 46, 50, 148
Plissé · 149
Plus petite différence significative · 164
Poils et épines · 49
Poilu · 149
Pointu · 149
Population · 164
Port · 50, 149

Port / sens (parties de plantes) · 46, 51
Position asymétrique · 44
Position de la partie la plus large · 16, 17, 20
Position relative · 48, 52
Posture · 149
Pourvu d'aiguillons · 149
PPDS · 164
Précision · 164
Prédiction · 164
Principes directeurs d'examen · 11
Probabilité d'acceptation · 164
procombant · 149
Proéminence · 65
Profil · 149
Proximal · 149
Pubescent · 149
Pubescente · 56
Puissance · 164
Pyramidal · 149
Pyramidale · 43

Q

Quadrangulaire · 149
Quantité · 163
Questionnaire technique · 11

R

Radicant · 142
Raide · 149
Raies · 68, 149
Ramifié · 50, 149
Randomisation · 164
Rangs · 164
Rapport largeur/longueur · 15, 17
Rapport longueur/largeur · 15, 17, 18, 20
Ratio F · 164
Réclinant · 149
recourbé · 149
Recourbé · 51
Rectangulaire · 149
Redressé · 149
Réfléchi · 47, 51, 149
Régression linéaire · 164
Régulier · 149
REML · 164
Réniforme · 19, 149
Répartition des couleurs · 58, 63, 65, 66, 68, 69, 72
Répétition · 165
Réseau · 68, 149
Résidu · 165
Résineux · 149
Réticulé · 149
Réticulée · 57
Retombant · 45, 46, 47, 50, 51, 149, 150
Rétus · 150
Rétuse · 42
Révoluté · 150
Révolutés · 55
Révolutif · 51

Rhombique · 150
Rhomboïdale · 43
Rhomboïde · 150
Ridé · 150
Rigide · 150
Rond · 150
Rugueuse · 57
Rugueux · 150

S

S · 11
Sagitté · 150
Sagittée · 19, 41
Saillantes · 52
Saturation · 58, 150
Scabre · 150
Schéma latéral · 16, 17, 20
Se recouvrant · 48
SED · 165
SEM · 165
Semi-ellipsoïdale · 43
Semi-ellipsoïde · 150
Série angulaire · 18
Série arrondie · 18
Série parallèle · 18
Serratulés · 55
Serrulé · 150
Service · 11
Sessile · 150
Sessiles · 52
Sétacé · 150
Sétigère · 56, 150
Significatif · 165
Signification statistique · 165
Sinué · 150
Sinueux · 55
Sous-groupe (principes directeurs d'examen) · 11
Sous-groupe d'élaboration des principes directeurs d'examen · 11
Soyeuse · 56
Soyeux · 150
Spadice · 150
Spatulé · 150
Spatulée · 19
Sphérique · 150
Spirale · 43
Squameux · 150
Stabilité · 12
Statistique · 163, 165
Statistiques · 165
Stelliforme · 150
Stipité · 150
Stipitées (à pédoncules) · 52
Stolonifère · 150
Strié · 68, 150
Strié · 70
Striée · 57
Strigieuse · 56
Strigieux · 150
Subulé · 151
Subulée · 19
Sur stolons (avec enracinement) · 50

Surteinte · 68, 69, 151
Syconium · 54
Symétrie · 37, 44
Symétrique · 151
Sympétale · 151
Système de codes UPOV · 12

T

Tableau de contingence · 165
Tableau de fréquences · 165
Tableau des autres formes planes · 19
Tableau des formes planes symétriques simples · 17, 18
Taché · 68, 69, 151
Taches · 68, 151
Taille de l'échantillon · 165
Tangents · 48
TC · 12
TC-EDC · 12
Teinte · 58, 64, 74, 151
Térétiiforme · 43
Terme aléatoire · 165
Terme fixe · 166
Terminal · 151
Territoire · 12
Tesselé · 68, 71, 151
Test · 166
Test d'intervalle · 166
Test de comparaison multiple · 166
Test de signification · 166
Test exact de Fisher · 166
Test statistique · 166
Test t · 166
Tétraèdre · 151
Tétraédrique · 43
Texte standard supplémentaire (principes directeurs d'examen) · 12
Texture · 57
TG · 12
Théorème centrale limite · 166
Thyrse · 151
Tomenteuse · 56
Tomenteux · 49
Tomentexu · 151
TQ · 12
Transformation · 167
Transformation linéaire · 167
Transverse · 151
Trapézoïdal · 151
Trapézoïdale · 19
Très dressé · 46, 50
Triangulaire · 151
Triangular · 18
Trichome · 151
Tronqué · 151
Tronquée · 41, 42
Trullé · 151
Trullée · 18
Tubulaire · 43, 151
TWA · 12
TWC · 12
TWF · 12

TWO · 12
TWP · 12
TWV · 12
Type d'expression · 167
Type de caractère · 167
Type de croissance · 45
Type spur · 151
Types d'inflorescence · 53

U

Unité expérimentale · 167
UPOV · 12
UPOV Lex · 12
Urcéolé · 151
Urcéolée · 43
Utilisation de caractères composites pour
déterminer la distinction et l'homogénéité · 39

V

V, VG, VS · 12
Valeur aberrante · 153, 167
Valeur critique · 167
Valeur de probabilité · 167
Valeur prédictive · 167
Valeur probable · 167
Valeurs ajustées de variables dépendantes · 167
Valeurs centrées réduites ('*standard scores*' en
anglais) · 167
Valeurs prédites · 167
Variabilité · 167
Variable · 168
Variable à tester · 167
Variable continue · 167
Variable de configuration · 168

Variable dépendante · 168
Variable discrète · 168
Variable indépendante · 168
Variable intermédiaire · 168
Variable normalisée · 168
Variable qualitative · 168
Variable quantitative · 168
Variables nominales · 168
Variance · 168
Variance groupée · 168
Variation · 168
Variété · 13
Variété indiquée à titre d'exemple · 13
Variété notoirement connue · 13
variétés comparables · 13
Variétés de groupement · 13
Veloutée · 56
Velouteux · 151
Ventral · 151
Vérification d'hypothèse · 168
Verrue · 151
Verruqueuse · 57
Verruqueux · 151
Vers l'extérieur · 51, 152
Vers l'intérieur · 51, 152
Vers le bas · 152
Vers le haut · 152
Vertical · 152
Villeuse · 56
Villeux · 152
Visqueux · 152

Z

Z Distribution · 168
Zone · 60, 64, 65, 66, 75
Zone marginale · 68, 70, 152
Zygomorphe · 152